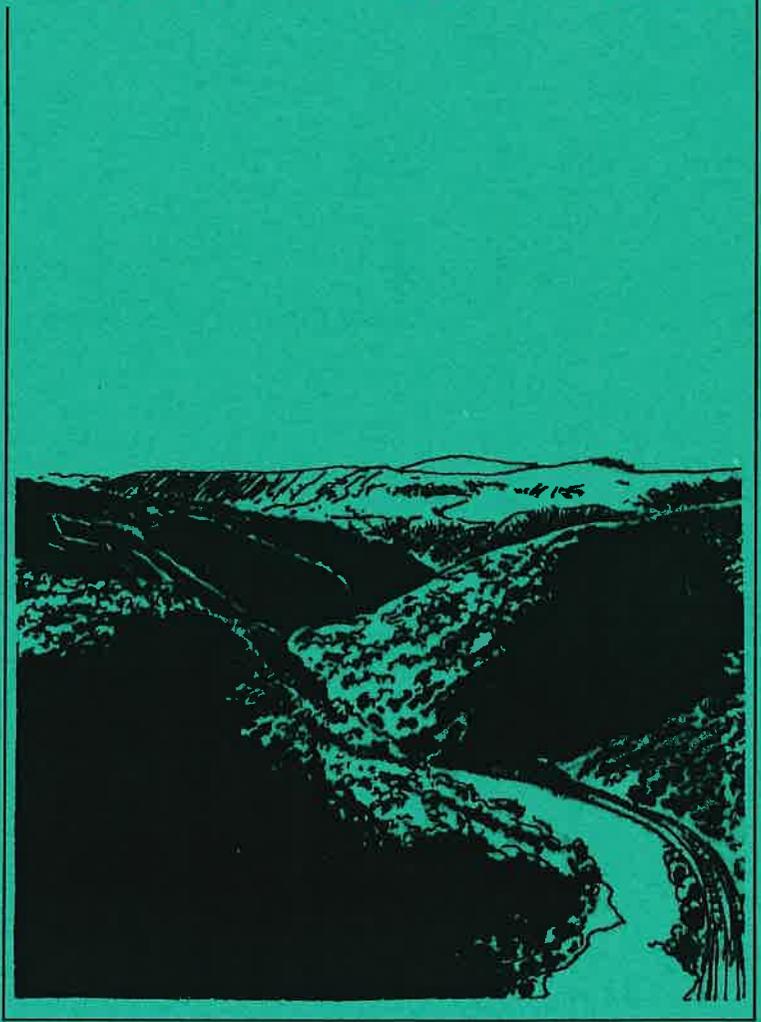
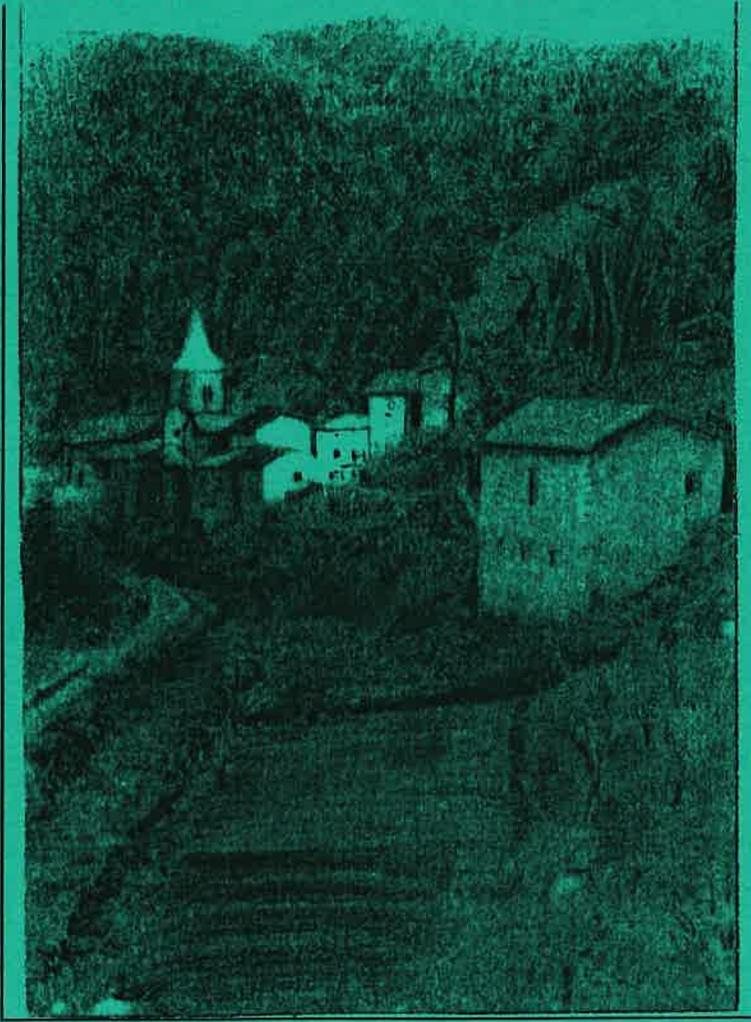


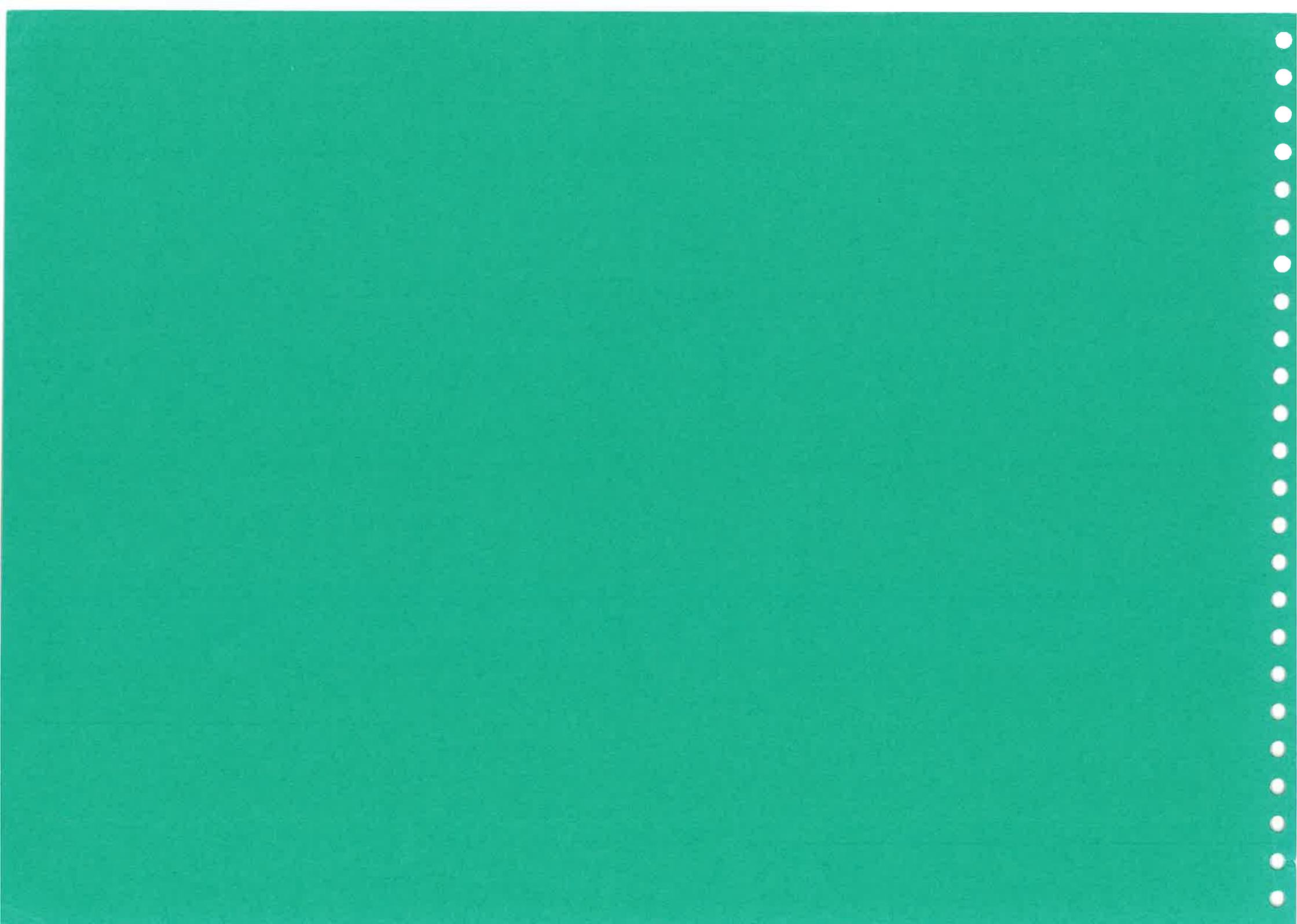
ATLAS DEPARTEMENTAL DES PAYSAGES DE HAUTE-LOIRE 1995

LES PAYSAGES DE LOIRE



LES PLATEAUX GRANITiques





ATLAS DEPARTEMENTAL DES PAYSAGES DE HAUTE-LOIRE

1995

Réalisation :

Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Haute-Loire

Contact : Juliette Tiliard-Blondel

10, rue Jules Vallès 43000 Le Puy en Velay

Dessins et illustrations : Olivier Robichon

Partenaires financiers :

Conseil Général de la Haute-Loire

Ministère de l'Environnement : Direction Régionale de l'Environnement
d'Auvergne

Communauté Economique Européenne : Fonds Européen d'Orientation et
de Garantie Agricoles

AVERTISSEMENT

Ce cahier est extrait de l'atlas départemental des paysages de Haute-Loire : série de quatre documents portant chacun sur des "petites régions" ou "pays" de Haute-Loire. Il constitue la base de travail d'un plan départemental d'actions paysagères, lui-même inscrit dans une "charte de l'Environnement" signée par le Ministre de l'Environnement et le président du Conseil Général le 19 février 1993. Ce plan a pour objectif de promouvoir et de valoriser les paysages du département.

L'atlas départemental des paysages inventorie et caractérise les différents paysages du département. Outil de connaissance avant tout, il peut servir, à la fois à la sensibilisation du public et à la prise en compte des paysages dans les procédures d'aménagement.

L'étude comprend trois grands volets :

- Un volet cartographique .

Des extraits d'une "carte des identités paysagères" sont présentés pour chacune des régions.

- Un volet intitulé "analyse paysagère d'ensemble".

Y sont associées une partie descriptive des paysages et une partie explicative (les clés de lecture) donnant des précisions sur la géologie, la géomorphologie, l'écologie, l'agronomie, la climatologie, l'histoire,...

- Un volet plus opérationnel.

Une analyse plus fine, au niveau de l'entité paysagère¹ définit les vocations et enjeux des territoires, les menaces et transformations paysagères. Elle est suivie de propositions de gestion.

Un tableau récapitulatif reprend ces différentes propositions ainsi que les points forts et points faibles des paysages. On y trouve aussi une liste d'arbres et arbustes à utiliser dans les aménagements, si l'on veut respecter les essences locales.

Une notice introductive, méthodologique et prospective se joint à ces quatre cahiers afin de développer le contexte et les choix méthodologiques, de présenter les nouveaux outils de gestion du paysage et de pondérer les enjeux à l'échelle départementale et par rapport à ces nouveaux outils. Une photo de la carte des identités paysagères de la Haute-Loire y est présentée.

Le présent cahier traite des plateaux granitiques et des paysages de Loire.

Les trois autres concernent respectivement le Devès et la Margeride; les paysages d'Allier - gorges, limagnes et plateaux; le Mézenc et le Meygal.

¹ Excepté pour la Margeride, traitée de façon globale en raison de ses particularités paysagères.

ATLAS DEPARTEMENTAL DES PAYSAGES DE HAUTE-LOIRE 1995

LES PAYSAGES DE LOIRE

CARTE DES IDENTITES PAYSAGERES DE LA HAUTE-LOIRE 1995

LEGENDE

FORETS BOIS ET LANDES



FORET RESINEUSE DENSE / EPARSE



FORET FEUILLUE DENSE / EPARSE



FORET MIXTE DENSE / EPARSE



LANDE HAUTE / BASSE

MAILLAGE AGRICOLE



MURETS DE PIERRE / TERRASSES



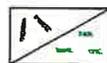
HAIES BASSES / HAUTES



MAILLAGE DENSE



MAILLAGE LACHE



PARCELLAIRE ETOILE / ARBRE ISOLE

CULTURES PATURES



PARCELLES EN CULTURES



PARCELLES MIXTES
CULTURE - PATURE
grandes parcelles / petites parcelles



PATURES
grandes parcelles / petites parcelles

AUTRES



AFFLEUREMENT MINERAL



ZONE HUMIDE



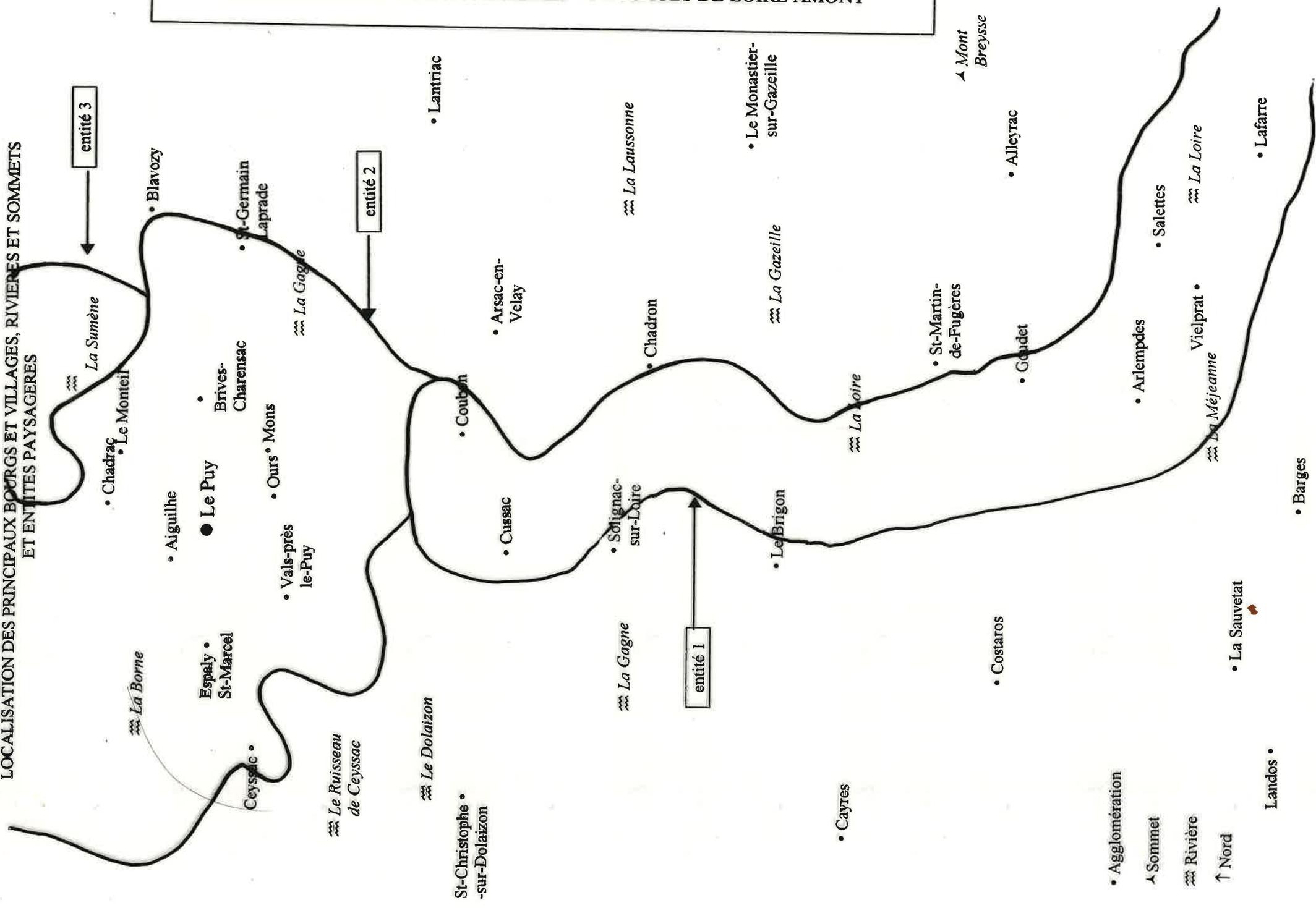
RIVIERE / LAC



ZONE URBAINE DENSE / ZONE CONSTRUITE

LOCALISATION DES PRINCIPAUX BOURGS ET VILLAGES, RIVIERES ET SOMMETS
ET ENTITES PAYSAGERES

CARTE DES IDENTITES PAYSAGERES : PAYSAGES DE LOIRE AMONT



- Agglomération
- ▲ Sommet
- ~~~~ Rivière
- ↑ Nord

St-Christophe
-sur-Dolaizon

Le Ruisseau
de Ceyssac

La Borne

Espaly
St-Marcel

Ceyssac

Aiguilhe

Le Puy

Brives-
Charensac

Chadrac
Le Monteil

Ours
Mons

Vals-près
le-Puy

La Gagne

Le Dolaizon

Lantriac

Coubon

Cussac

Arsac-en-
Velay

La Gagne

Solignac-
sur-Loire

La Laussonne

Chadron

entité 1

Le Brignon

Le Monastier-
sur-Gazeille

La Gazeille

Cayres

La Loire

St-Martin-
de-Fugères

Costaros

Gaudet

Alleyrac

Mont
Breyse

Arlempdes

Salettes

La Sauvetat

Vielprat

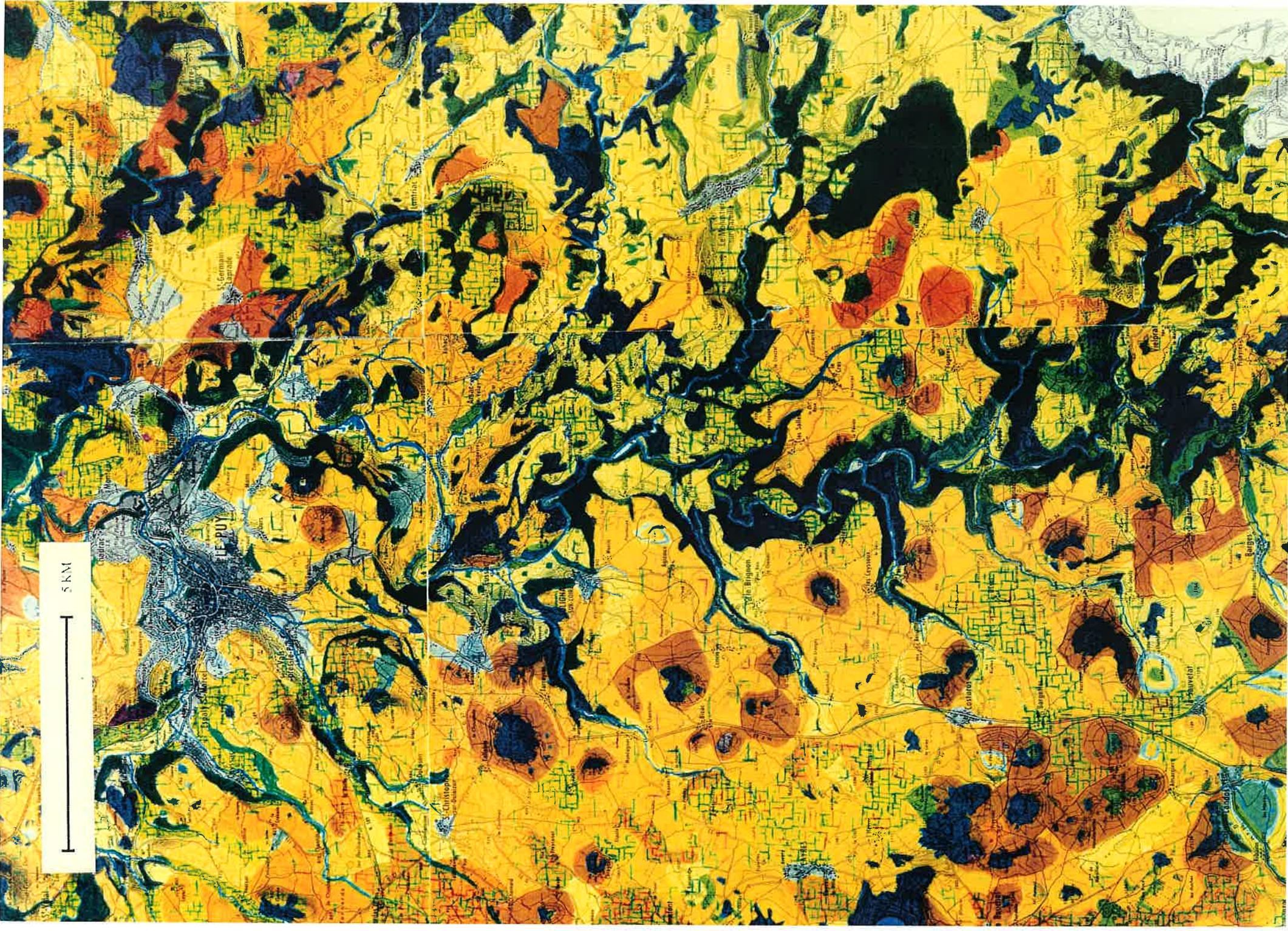
La Loire

La Méjeanne

Landos

Lafarre

Barges



5 KM

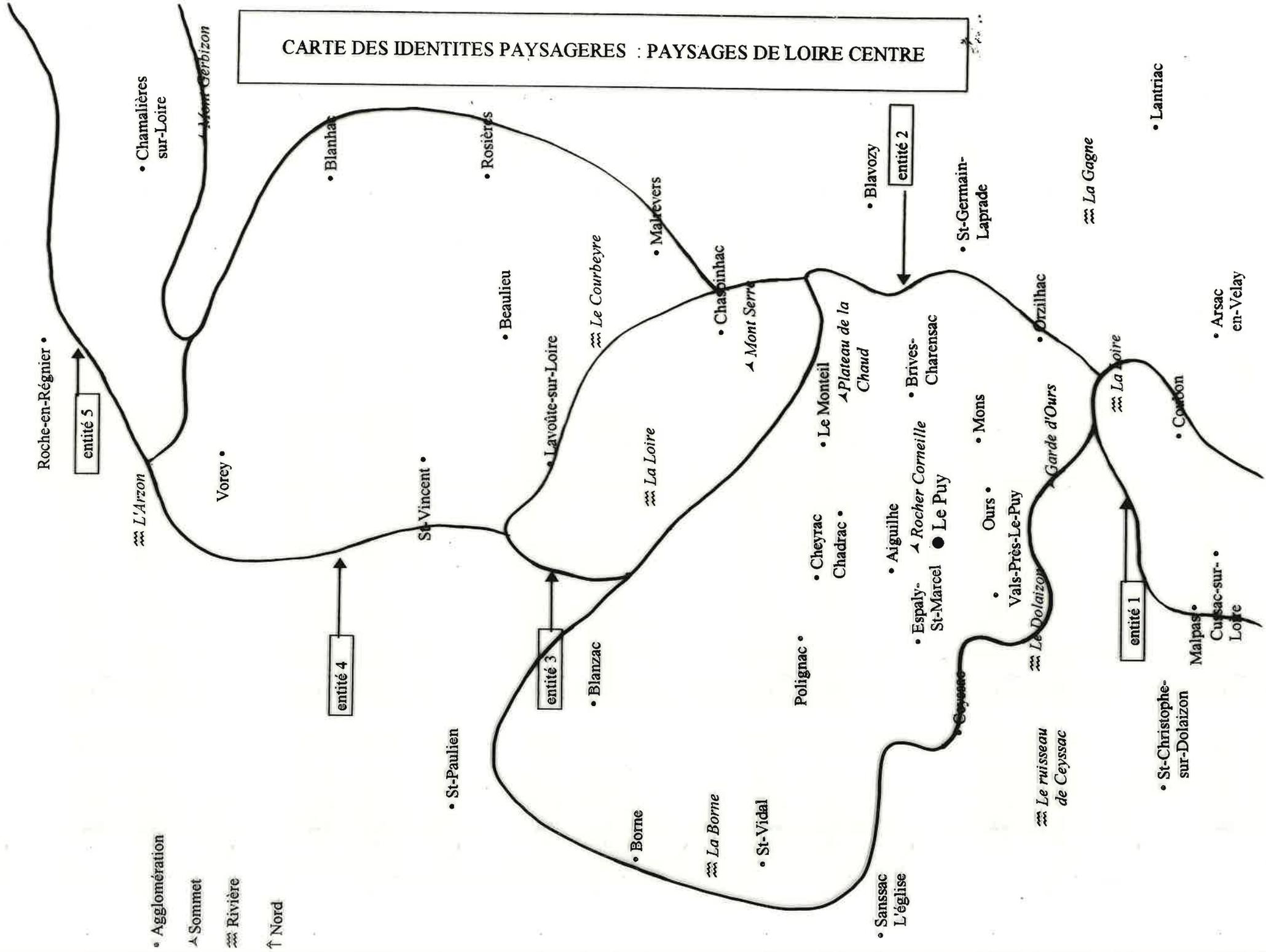
LE PUY

Châtillon

Castillon

Lignac

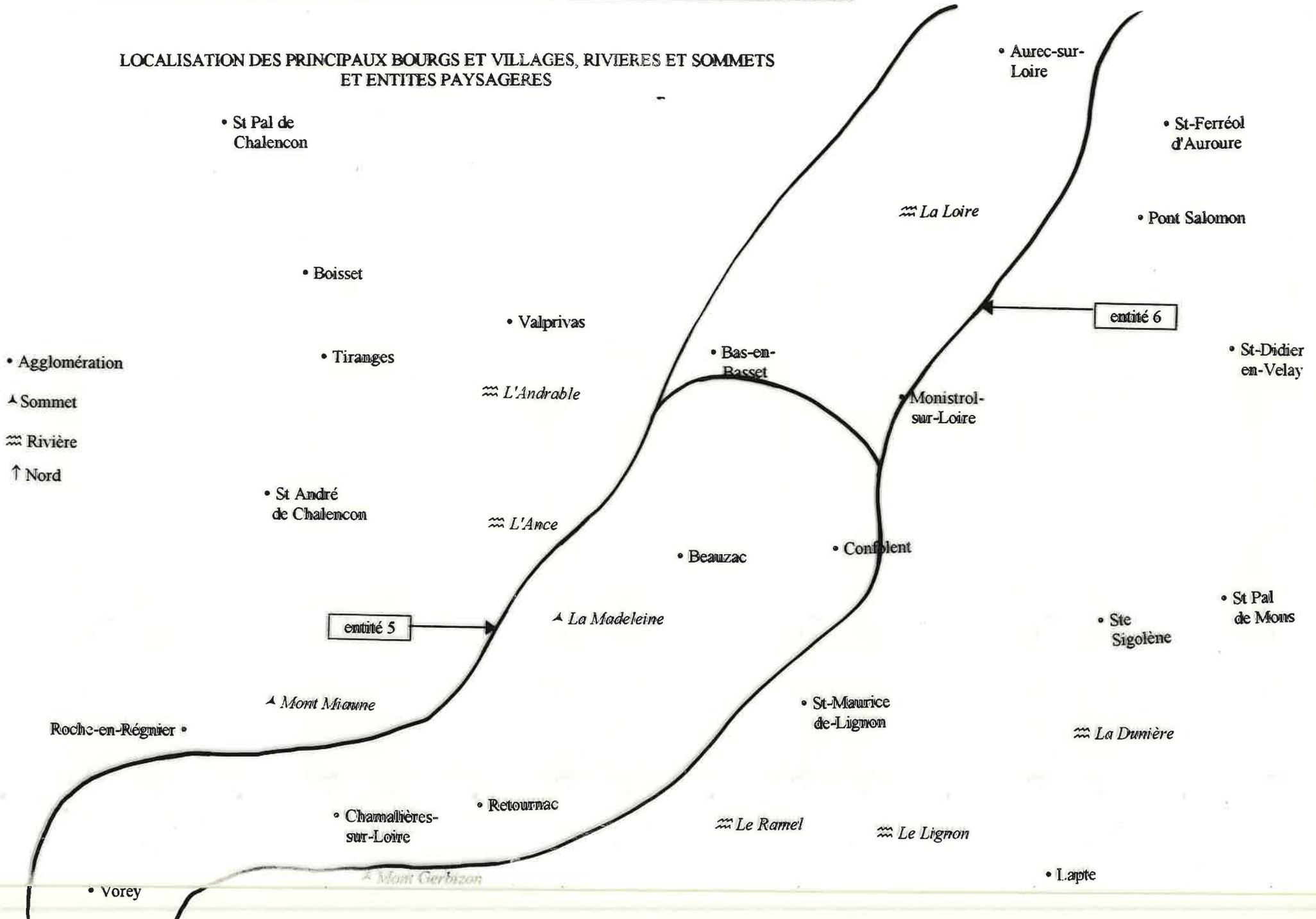
LOCALISATION DES PRINCIPAUX BOURGS ET VILLAGES, RIVIERES ET SOMMETS
ET ENTITES PAYSAGERES



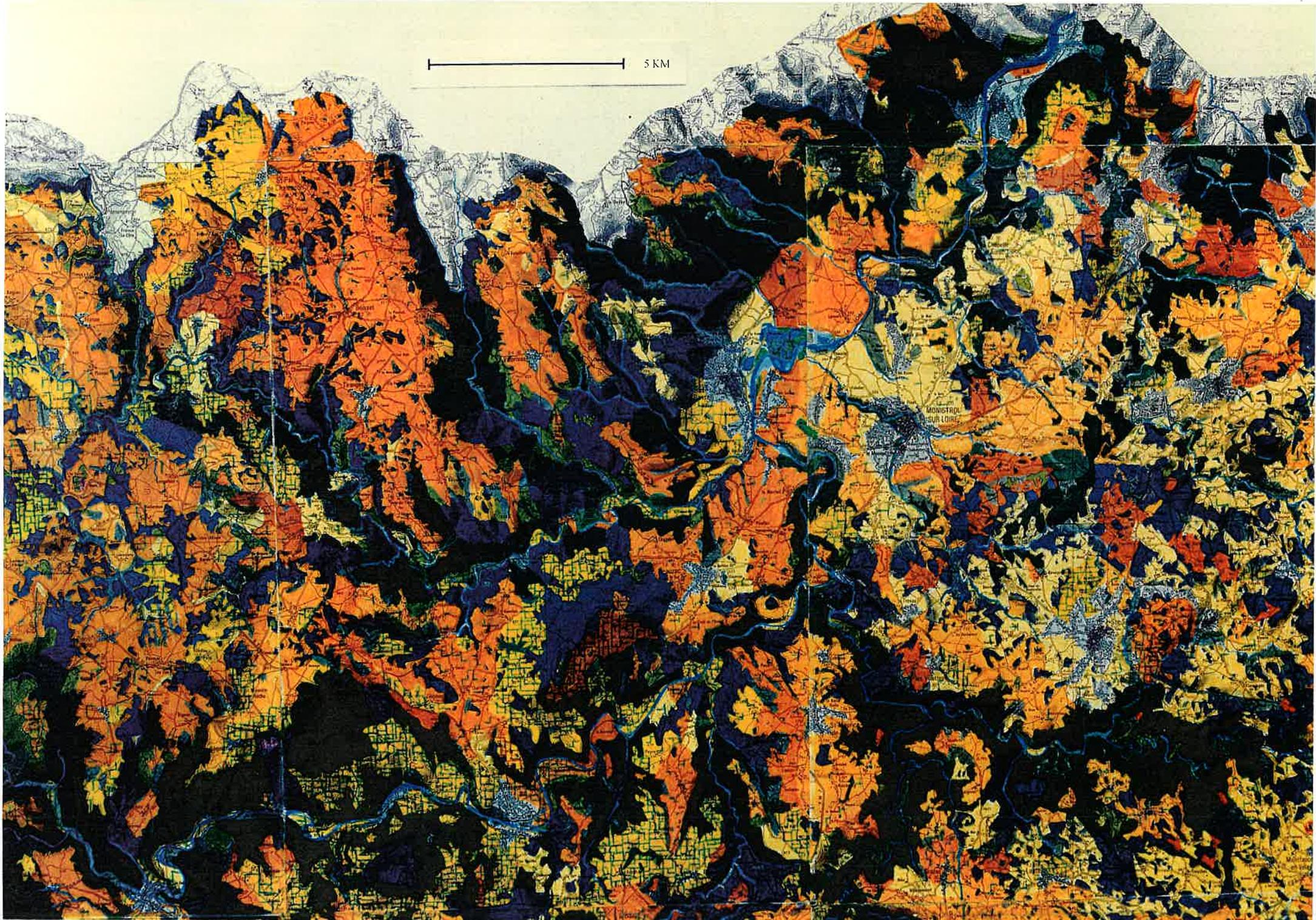


CARTE DES IDENTITES PAYSAGERES : PAYSAGES DE LOIRE AVAL

LOCALISATION DES PRINCIPAUX BOURGS ET VILLAGES, RIVIERES ET SOMMETS
ET ENTITES PAYSAGERES

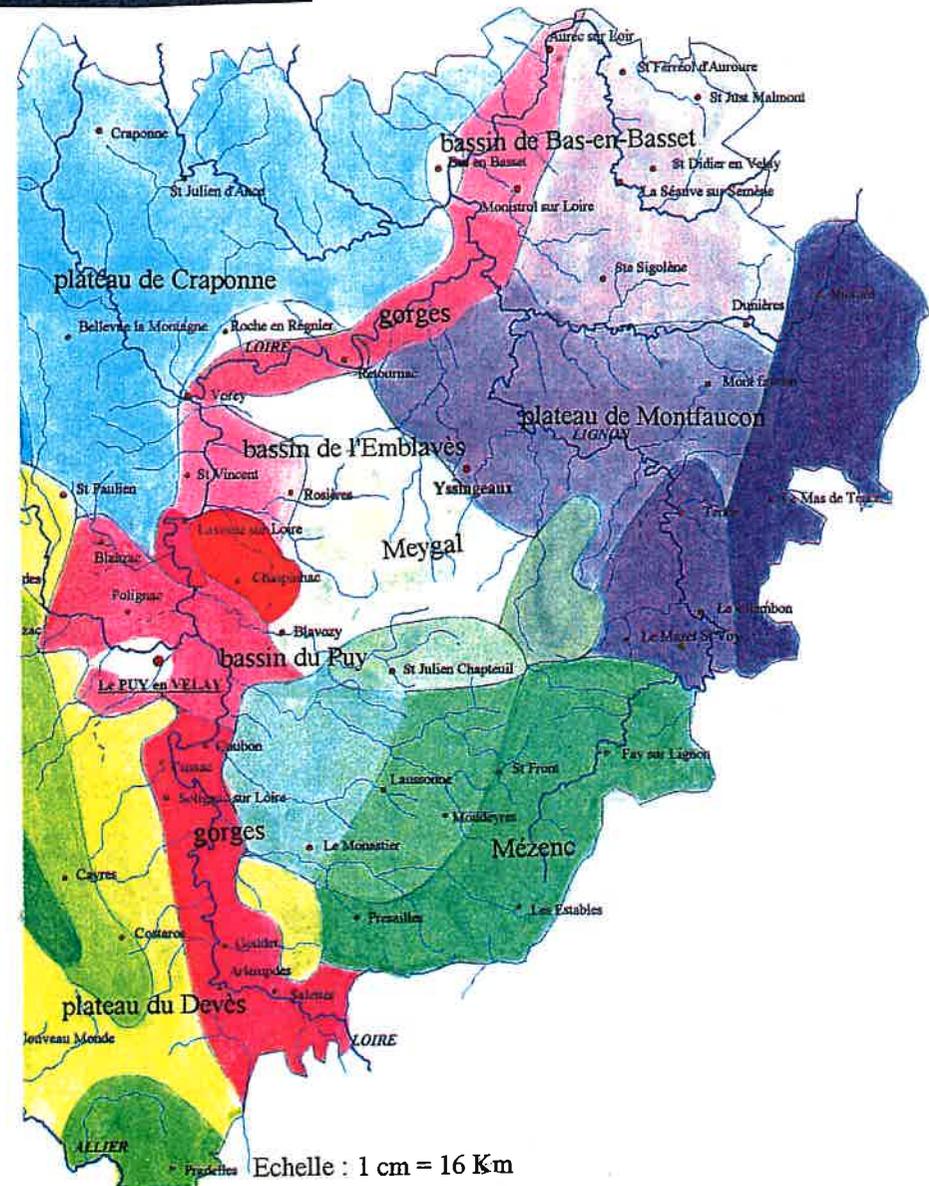


5 KM



LES PAYSAGES DE LOIRE

Fleuve majeur qui donne son nom au département, la Loire parcourt une série de paysages où la dynamique de l'eau domine mais s'exprime de diverses façons. Rivière impétueuse de haut de bassin circulant au fond de gorges plus ou moins sauvages et plus ou moins profondes, elle se répand, au centre du département, dans son premier "bassin" et non des moindres : celui où s'est bâti la ville du Puy. Par la suite, elle circule à nouveau au fond de gorges puis entre dans le bassin de l'Emblavès avant de s'enfoncer dans un défilé. Le rythme reprend dans le bassin de Bas-en-Basset qui précède lui aussi un paysage étroit et profond. Cette logique d'ouverture et de fermeture des paysages au sein de gorges et de bassins ne quitte pas le fleuve Loire depuis son entrée jusqu'à sa sortie du département. Elle conditionne à la fois l'occupation des sols et l'implantation humaine. Chaque bassin rassemble activités, prospérités, cultures et fortes concentrations humaines. Chaque gorge est plus ou moins évitée par l'homme et colonisée par des milieux peu productifs, des milieux "naturels". A chacune des facettes de la vallée de la Loire se rapportent ambiances paysagères, enjeux et possibilités de gestion mais on peut dégager des dénominateurs communs aux paysages de gorges et de bassins.



PREMIERE PARTIE

**ANALYSE PAYSAGERE D'ENSEMBLE
ET CLES DE LECTURE**

PLAN DE LA PREMIERE PARTIE

ANALYSE PAYSAGERE D'ENSEMBLE

	Pages
Au fil de la Loire	
Les gorges de la Haute-Loire	6
Le bassin du Puy	7
Le défilé de Peyredeyre et le plateau de Chaspinhac	10
Le bassin de l'Emblavès	11
Les gorges de Vorey à Bas-en-Basset	12
Le bassin de Bas-en-Basset et les gorges d'Aurec	12
La Loire : des gorges	
Des versants qui en disent long...	13
Le naturel domine	14
L'homme s'adapte	15
L'habitat	17
Ambiance paysagère	18
La Loire : des bassins	
Des bons pays	19
Des pays peuplés et dynamiques	20
Des problèmes de mitage, de dégradation paysagère inhérents au développement économique des bassins	20

<u>Clés de lecture</u>	Pages
La Loire : les origines	6
Un bassin sédimentaire	7
Les épisodes volcaniques	8
Le volcanisme "surtseyen"	8
Le modelage des formes	9
Gorges et horst	10
Le jumeau du bassin du Puy	11
L'enfoncement des vallées au quaternaire	12
La plaine de Bas	12
Orgues, rebords de coulées, blocs et éboulis	13
 Des conditions naturelles à la fois favorables et précaires	
Le climat	14
Les milieux naturels	14
La conquête des gorges : Préhistoire, châteaux et moulins	15
Les gorges aval : route, train et bourgs	16
Architectures	17
 Les faveurs des sols et du climat	19
Architectures et pierres à bâtir	20



torrents, gorges et cascades...

Au fil de la Loire

Les gorges de la Haute-Loire

Lorsque la Loire pénètre dans le département, elle n'est plus ce petit ruisseau conjugué par les résurgences du Mont Gerbier des Joncs. Elle a déjà parcouru quelques dizaines de kilomètres en se dirigeant d'abord franchement vers la Méditerranée avant de virer définitivement vers le Nord, en direction de l'Atlantique.

Les premières gorges, entre Lafarre et Salettes sont peu encaissées. Elles ne prennent réellement d'importance qu'après Salettes où, jusqu'au Serre de la Farre et un peu au delà, le fleuve est dominé par des abrupts approchant les deux cents mètres.

L'ambiance paysagère des gorges est rythmée par la dynamique du fleuve.

Sur les versants, d'épaisses forêts retiennent les sols tout en tapissant les ondulations des pentes ; là où les forêts sont absentes, des chaos de blocs de granit décrochés des parois relaient les éboulis de roches volcaniques et les rebords de coulée encore à nus. Des landes plus ou moins évoluées s'y installent.

Après ce tumulte, le fond s'élargit, les pentes s'adoucissent, le caractère sauvage s'amenuise et la civilisation prend le relais.

Cussac-sur-Loire, Coubon, Brives-Charensac : la Loire débouche dans le bassin du Puy.

La Loire : les origines

Dans le département de la Haute-Loire, la Loire suit une ligne de fracture qui relie des bassins d'effondrement entre eux.

Toutefois, son cours supérieur n'est pas aussi simple. Après être née de sources volcaniques jaillies du contact entre les laves fissurées et perméables et le socle granitique compact, la Loire s'écoule sur le plateau volcanique ardéchois. Elle rencontre rapidement des terrains métamorphiques avant de s'enfoncer dans le granit du Velay.

Entre Salettes et la confluence avec la Gazeille, la Loire traverse le "plateau du Devès" isolant sur sa rive droite une petite digitation de cette entité.

Il est difficile de qualifier la Loire de frontière géologique. On notera tout de même qu'au delà du petit plateau d'Alleyrac et de la confluence de la Gazeille, elle s'insinue entre les massifs basaltiques du Devès et l'extrémité du plateau phonolitique et trachytique du Mézenc.

Un bassin sédimentaire

Le bassin du Puy tient sa position déprimée des périodes de fracturation qui ont eu lieu à l'ère tertiaire. La surrection des Alpes et des Pyrénées a provoqué des cassures et des failles qui ont conduit à la formation de bassins (bassin du Puy, de l'Emblavès, plus loin, bassins de Langeac et de Brioude). Pendant que certains compartiments s'affaissaient, d'autres restaient sur place ou se voyaient surélevés (plateau de Chaspinhac ici, plateau de la Chomette pour les bassins de Langeac et de Brioude).

Dans les bassins, occupés alors par des lacs, plusieurs niveaux de sédiments se sont déposés. arkoses (grès), argiles, marnes, calcaires et sables. Puis la région a été soulevée par le jeu de nouveaux mouvements alpins et les éruptions volcaniques sont venues profondément modifier les paysages.

Le bassin du Puy Un point de rencontre...

Formé par la confluence de plusieurs rivières et ruisseaux venus des plateaux alentours, il se présente sous la forme d'une dépression brutale, un creux, un puits...

La toponymie reflète toute la complexité du site. Le terme "Puy" (podium) désigne plutôt une éminence : le "creux" du Puy est encombré de pics, promontoires et autres rochers saillants. Magnifiés par l'architecture ou laissés à la nature, ils concourent à la mise en scène du paysage.

Creusé à travers les plateaux environnants, le bassin du Puy est un point de rencontre de plusieurs paysages, de plusieurs cultures et l'on ne se lasse pas de contempler depuis la plus haute marche, à l'intérieur de la statue de la Vierge, des horizons aux formes les plus surprenantes.



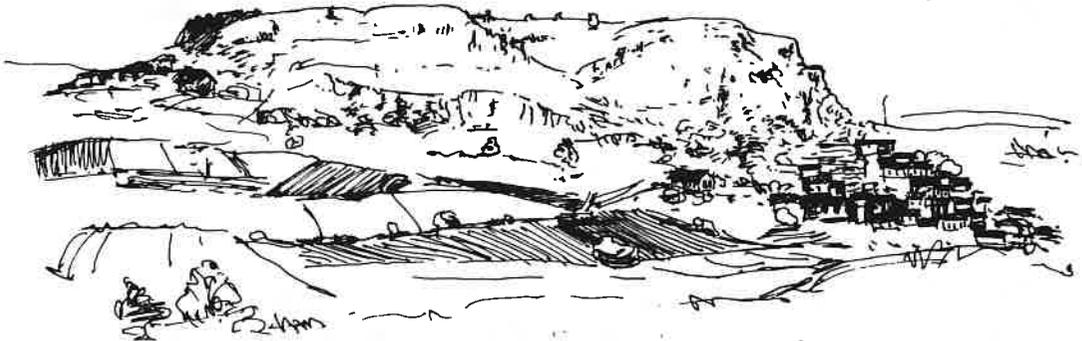
Le site du Puy

"Regardez, dominant la ville, assise au centre de ses montagnes, la reine et la première des églises du Velay, la cathédrale du Puy ; comparez tout l'ensemble de ses constructions, sa tour, à la forte carrure du rocher Corneille ; comparez les maisons de la ville qui étagent leurs toits plats aux plateaux qui s'élèvent en gradins, comparez les fauves façades aux rochers roux."
L. VISSAGUET - 1905

qui offre plusieurs visages...

- la ville proprement dite, au creux du bassin, elle voit se côtoyer une citadelle de pierres, dédale de ruelles et de monuments historiques et un centre moderne ;
- les pentes sur lesquelles grimpent l'urbanisation ;
- les vallées dont l'ambiance tranche nettement d'avec les plateaux et le bassin. Trait d'union entre ces deux entités, le paysage s'y referme et devient empreint de mystère ;
- et les alentours, très ruraux, qui conservent le caractère spectaculaire du paysage ponot (Polignac, Cheyrac, Ours, Mons).

Cheyrac et son volcan surtseyen



"Sous mes pieds s'étend la meilleure partie du département de la Haute-Loire.

J'occupe le centre d'une coupe profonde qui fut, tour à tour, le bassin d'un paisible lac des montagnes, et le creuset brûlant où d'innombrables cratères épanchèrent des torrents de matière minérale en fusion. Le sommet que je foule n'est que l'extrémité d'une cristallisation gigantesque, sublimée dans quelques horribles conflits, entre le granit en ébullition, l'eau réduite en vapeur brûlante et l'atmosphère décomposée à un degré que ne sauraient formuler tous les calculs de la chimie." F. DE LANOYE - 1864

Les épisodes volcaniques

Ils débutent vers le Miocène (-12 à -6 millions d'années) à proximité du bassin du Puy : dans les massifs du Meygal et du Mézenc.

Le volcanisme s'intensifie dans le bassin du Puy et sur le plateau du Devès à l'époque du Villafranchien : il y a 2 à 1 millions d'années.

Le volcanisme "surtseyen"

La présence d'un lac dans ce bassin conduit à des phénomènes volcaniques originaux. La rencontre d'eau et de magma provoque de violentes explosions.

On qualifie ce type d'éruption de "surtseyen" du nom d'une île d'Islande jaillie en quelques jours. Le magma en s'infiltrant depuis les profondeurs de l'écorce terrestre par des fractures à traversé les sédiments : marnes, argiles, sables, tous saturés en eau. Certaines des laves émises sont dites des "brèches basanitiques". Noirâtres associées à des roches altérées jaunes, elles sont beaucoup plus riches en eau et renferment des enclaves de granites et de marnes, arrachées au passage.



des fractures se forment au fond du lac



le magma rencontre l'eau pendant son ascension : violente explosion



l'édifice volcanique : brèches composant la cheminée au centre et scories sur les flancs

Le modelage des formes

A ce volcanisme, qui a mis en place des édifices bien particuliers, se sont succédées de longues périodes d'érosion. Elles ont conduit au modelage des formes telles que nous les voyons aujourd'hui.

Les rochers, promontoires et pics du bassin du Puy sont dus au dégagement par l'érosion des édifices volcaniques. Nous assistons en quelque sorte à une présentation du volcanisme "à coeur ouvert" lorsque nous admirons les paysages ponots.

La plupart des édifices sont des necks : des volcans dont il ne reste que la cheminée. C'est le cas des rochers Saint-Michel, Corneille, Polignac, etc.... Ces rochers sont composés des fameuses "brèches" décrites précédemment.

A côté de ces particularités d'autres formes sont visibles dans le bassin : les rebords de tables basaltiques disloquées par les vallées dont les pentes raides, sont surmontées d'orgues et couvertes d'éboulis (vallée du Dolaison, de la Borne, du ruisseau de Ceyssac,...), des mesas comme le plateau de la Chaud (coulées mises en relief par l'érosion), quelques "gardes" vers Ours Mons (cratères stromboliens érodés) et enfin les affleurement argileux verts, taillés sur les versants par le ravinement. Issus des sédimentations de l'ère tertiaire, ils renforcent la note mystérieuse des paysages. S'y ajoutent aussi les mamelons argileux et marneux surmontés par des coulées basaltiques (Mont Brunelet, Mont de Doue).

...et ne cesse d'étonner.

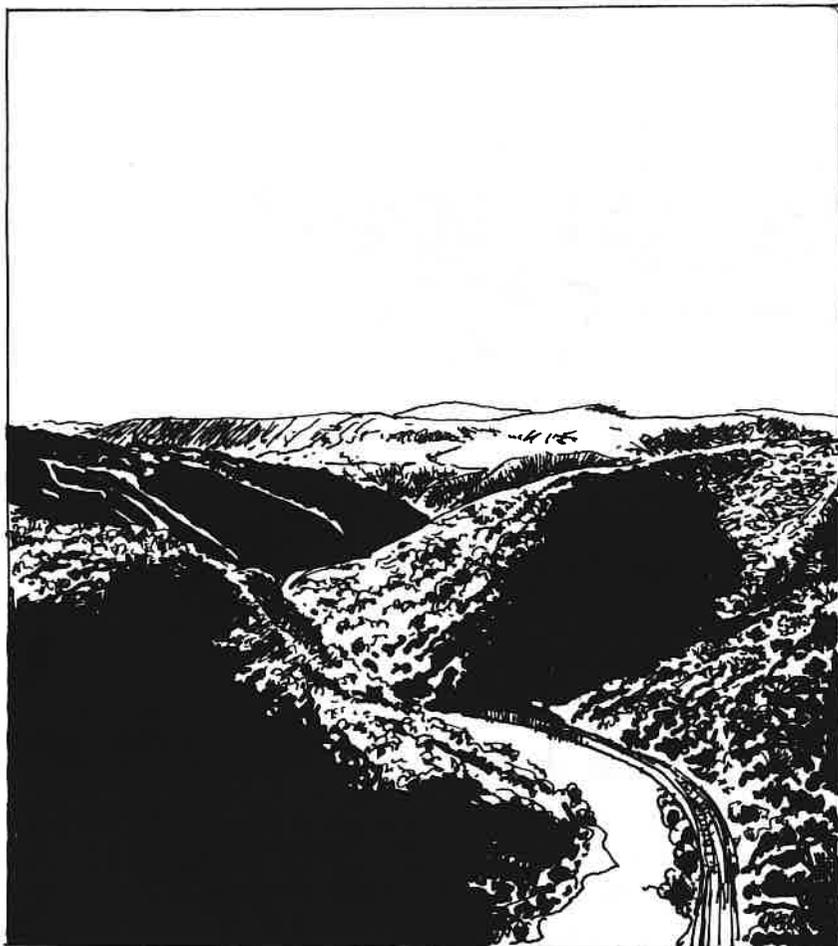
Le paysage du bassin du Puy est un aller et retour permanent entre la nature sauvage et la nature maîtrisée : la ville grimpe à l'assaut du rocher Corneille face Sud mais c'est la forêt qui couvre la face Nord, la végétation roussit et verdit le rocher d'Aiguilhe majestueusement coiffé d'une chapelle romane, le plateau de la Chaud dresse ses pentes bocagées et sa surface enherbée au dessus de zones industrielles urbanisées et de voies express...



Le plateau de la Chaud

"Entre les deux hauts plateaux volcaniques du Mézenc, à l'Est, et du Velay, à l'Ouest, est comme blottie une région déprimée : le bassin du Puy. C'est une sorte de creux, évidé par le travail des eaux dans les basaltes, et leur substratum argileux, une cuvette, dont le bord irrégulier est formé par les plateaux très échancrés et dont le fond est encombré de nombreux « témoins » argileux, coiffés de roches volcaniques."

E. LOCUSSOL - 1926



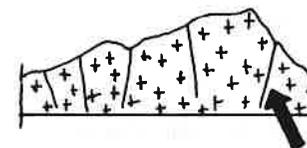
Le défilé de Peyredeyre et le plateau de Chaspinhac

La Loire traverse le bassin du Puy du Sud vers le Nord, de façon quasi-inaperçue... Elle en sort entre Le Monteil et Chadrac pour pénétrer dans un défilé : le défilé de Peyredeyre. Elle s'insinue entre le plateau de Chaspinhac, grande dent de granit rescapée des épisodes volcaniques, et l'extrémité Sud du plateau de Craponne. Elle taille ces nouvelles gorges par des méandres serrés jusqu'à Lavoûte-sur-Loire où le panorama s'ouvre à nouveau sur le bassin de l'Emblavés.

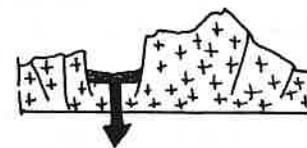
"A Chadrac, la Loire, après avoir décrit une boucle élégante, entre, à Duriannie, dans les sauvages défilés de Peyredeyre. C'est, dès lors, à partir surtout de son confluent avec la Sumène, une suite ininterrompue de véritables décors de théâtre et de travaux d'art. La gorge, de plus en plus sinueuse et resserrée, s'ouvre un passage dans des parois de granit de près de 300 mètres de hauteur, sur lesquelles est parfois juché un village comme Saint-Quentin-Chaspinhac. Les rochers escarpés et nus, à la végétation précaire, ont une coloration étrange. La route en corniche qui, de même que la voie ferrée, suit le fleuve, est réellement pittoresque. Brusquement, sur un roc que contourne l'eau sur trois côtés, La Voûte apparaît."
G. et P. PAUL - 1930

Gorges et horst

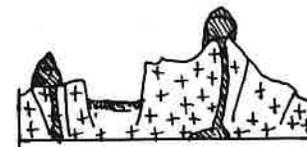
A la sortie du bassin du Puy, la Loire s'engage à nouveau dans des gorges taillées dans le socle granitique. Elle coule en bas du plateau de Chaspinhac, "horst" mis en relief par les failles et cassures de l'ère tertiaire.



soulèvement et fracture du socle



effondrement et sédimentation



épisodes volcaniques



La plaine de Saint-Vincent, au fond, le plateau de Craponne

Le bassin de l'Emblavès

Suivant la même logique que le bassin du Puy, on retrouve ici un paysage de compromis entre une nature volcanique, qui amène formes surprenantes et éminences rocailleuses et un modelage par les eaux qui sculpte les éléments volcaniques tout en faisant apparaître argiles et cultures de "bon pays".

L'ambiance tient à la fois de l'intimité du Meygal, du spectaculaire du bassin du Puy et du majestueux de la vallée de La Loire.

Le jumeau du bassin du Puy

L'origine du bassin de l'Emblavès est analogue à celle du Puy. Certains scientifiques pensent que ces deux bassins n'en formaient qu'un seul avant les plissements alpins.

On retrouvera à peu près les mêmes modelages que dans le bassin du Puy, à ceci près qu'au volcanisme typiquement ponot, se rajoute ici un volcanisme de type Meygal : intrusions phonolitiques, sucs et dômes. Les conséquences dans le paysage sont nombreuses : les édifices sont plus imposants, on observe des nappes de blocailles sur leurs pentes et l'occupation des sols se rapproche de celle du Meygal.

"Au saut des gorges de Saint-Simon, la Loire se déploie sur un lit moins resserré. Ses nappes d'argent coulent à plein flot et viennent s'enrouler autour d'un pic solitaire que surmonte l'ancien séjour d'été des Polignac : ici commence un nouveau spectacle : la région orageuse, volcanique, débouche en un clin d'oeil sur la plaine de l'Emblavès, vaste et tranquille arène des moissons, radieux amphithéâtre dont le castel de Lavoûte semble être le portique..." C. ROCHER - 1877

Les gorges de Vorey à Bas-en-Basset

A partir de Vorey, l'espace se resserre à nouveau, la vallée se rétrécit et la Loire reprend son tracé tortueux dans des gorges.

Différentes de celles de la Haute-Vallée, elles ménagent plus souvent de larges plages au fond. Taillant dans le granit de part et d'autre, les versants en sont plus homogènes. Aussi, la proximité de secteurs fortement habités, fait que les versants, marches et plages sont conquis par des villages, lieux dits et bourgs.

Le bassin de Bas-en-Basset et les "gorges" d'Aurec

A la sortie de ce passage étroit, "la plaine de Bas" paraît immense.

La Loire y prend des allures de fleuve, telles qu'on les observe bien en aval.

La ville de Bas se resserre contre les pentes du plateau de Craponne. Ce rempart forestier est déchiqueté par des affluents acérés.

Sur l'autre rive, le plateau de Monistrol-sur-Loire s'élève progressivement vers les plateaux qui le dominant. Au Sud, on perçoit encore le chaos des sucus du Meygal.

Peu de répit pour la rivière, elle s'encaisse à nouveau jusqu'à sa sortie du département, qui la mènera bientôt vers une nouvelle plaine, encore plus ouverte : la plaine du Forez.

L'enfoncement des vallées au quaternaire

Le dernier soulèvement du socle, dû aux mouvements alpins postérieurs, a causé l'incrustation des vallées dans le socle. Ces dernières ont "cherché à rectifier" les pentes et pour cela taillé plus profond. Aussi, on pense qu'une baisse du niveau marin à l'ère quaternaire a pu conduire au creusement des vallées.

Les gorges entre Vorey et Bas-en-Basset relient deux fossés d'effondrement et s'incrustent d'abord dans le massif phonolitique du Meygal puis dans les plateaux granitiques de Craponne et Montfaucon.

La plaine de Bas

Elle résulte des mêmes phénomènes que les bassins du Puy et de l'Emblavès, intouchée par le volcanisme, ses formes sont plus "classiques".

Orgues, rebords de coulées, blocs et éboulis

Le plateau volcanique du Devès est recouvert d'une épaisse carapace basaltique. Celle-ci est constituée par l'empilement de nombreuses coulées, issues de quelques 150 volcans.

La vallée de la Loire a entaillé le rebord de ce plateau et a mis à nu les coulées superposées et des formes particulières dues au refroidissement de la lave : les orgues. Lorsque le basalte était suffisamment homogène, le refroidissement a provoqué des fissures de retrait géométriques. Ces orgues, si bien taillées, qu'on les croirait nées de la main de l'homme, servent souvent de "pierre plantée" pour marquer un carrefour ou sont placées en angle des bâtisses ou encore en linteau.

En haut ou le long des versants, la dynamique érosive conduit au démantèlement des roches en place. Les rebords de coulées et orgues basaltiques donnent lieu souvent à de longs éboulis alors que les parois ou blocs granitiques ont tendance à se désagréger en éléments plus fins. Des blocs plus résistants restent alors en place, en équilibre sur la pente.



éboulis de roches volcaniques

La Loire : des gorges

Des versants qui en disent long...

La Loire entre et sort du département par des gorges. Les premières, à l'amont, sont peu encaissées : la Loire n'est alors qu'une petite rivière de montagne.

A l'aval, les gorges n'ont plus du tout le même aspect : profondes elles encadrent un fleuve beaucoup plus large.

Entre ces deux extrêmes, le thème "gorge" est décliné de différentes façons tout au long du fleuve.

Malgré ces différences, certaines constantes sont inhérentes aux paysages de gorge.

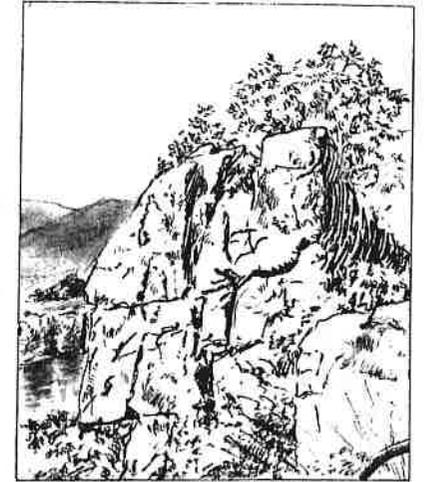
Le creusement de la rivière met à nu les parois, les couches géologiques traversées.

Le long des gorges de la Loire, on découvre l'univers minéral sous divers angles.

En amont du Puy, ce sont les rebords de coulées superposées et les orgues basaltiques qui marquent le paysage. Situées en haut des versants, une longue traîne d'éboulis leur fait souvent suite dans la pente.

Sur les jeunes affluents de la Loire, la jeunesse du relief se perçoit par la présence de cascades.

Plus en aval, les versants font apparaître des chaos de blocs de granit, arrondis ou acérés selon les cas.



bloc de granit

Le naturel domine

Dans cet univers minéral et fluvial, rien ne semble acquis pour la végétation.

Des fonds de vallée soumis aux dynamiques fluviales

Près de l'eau, c'est le règne de l'incertitude. On peut dénombrer sur la rive les différents niveaux des crues et des décrues.

Des versants sauvages

Sur les versants les plus abrupts, la végétation est rase. Quelques maigres landes et rares arbres tortueux trouvent là suffisamment de terre pour s'installer.

Des versants forestiers

D'autres versants, plus hospitaliers selon qu'ils sont mieux exposés ou couverts d'une plus profonde couche de terre, sont peuplés de forêts. L'espèce la plus répandue dans la vallée de la Loire est le pin sylvestre, il en est de toutes les tailles et de toutes les formes. Selon l'exposition et l'altitude, on trouve aussi des sapins, hêtres, et chênes. Le boisement permet de mettre en valeur les terres, si l'exploitation est possible, et surtout de retenir les sols et ainsi d'éviter ravinement et inondations.



"J'aime encore mieux le pin : nos beaux pins au tronc saumon si fins dans la lumière sur le ciel bleu, sous l'élégant parasol de feuillage. Oh, leurs silhouettes profilées à l'horizon au bout d'une glèbe rouge, retournée par le soc ou sur l'échine d'une longue montagne ! Les pins aussi se penchent au dessus des vallées ou groupés en bouquets inclinent les unes vers les autres leurs cimes souples et murmurent sonores sous le vent." L. VISSAGUET - 1905

Des conditions naturelles à la fois favorables et précaires

Le climat

Il apparaît comme une trêve comparé aux plateaux voisins. Gelées, neige, vents et précipitations y sont moins vigoureux. Toutefois, on note le principe de l'inversion de température. En raison de l'encaissement et de l'humidité ambiante, les premières heures du matin voient souvent la vallée disparaître sous une épaisse couche de brouillard. L'effet est des plus poétique dans le paysage mais, à proximité de la rivière, la température peut s'abaisser beaucoup. Les gelées sont à craindre.

Les milieux naturels

Toutefois, grâce à l'effet d'abri, en aval, des cultures délicates telles que vignes, vergers et maraichages sont pratiquées.

C'est surtout à la dynamique des pentes et aux aléas de l'exposition que les végétaux des gorges sont confrontés. Sur les versants d'éboulis ou de parois la constitution d'un sol est longue et soumise aux mobilités ambiantes.

La construction de la voie ferrée et la circulation de machines à vapeur ont provoqué des incendies. Nombreuses sont les landes qui en résultent.

Ces différentes conditions concourent à exclure nombre de "productions" et à favoriser des milieux sauvages et colonisés par toutes sortes d'espèces rares.

La conquête des gorges : Préhistoire, châteaux et moulins

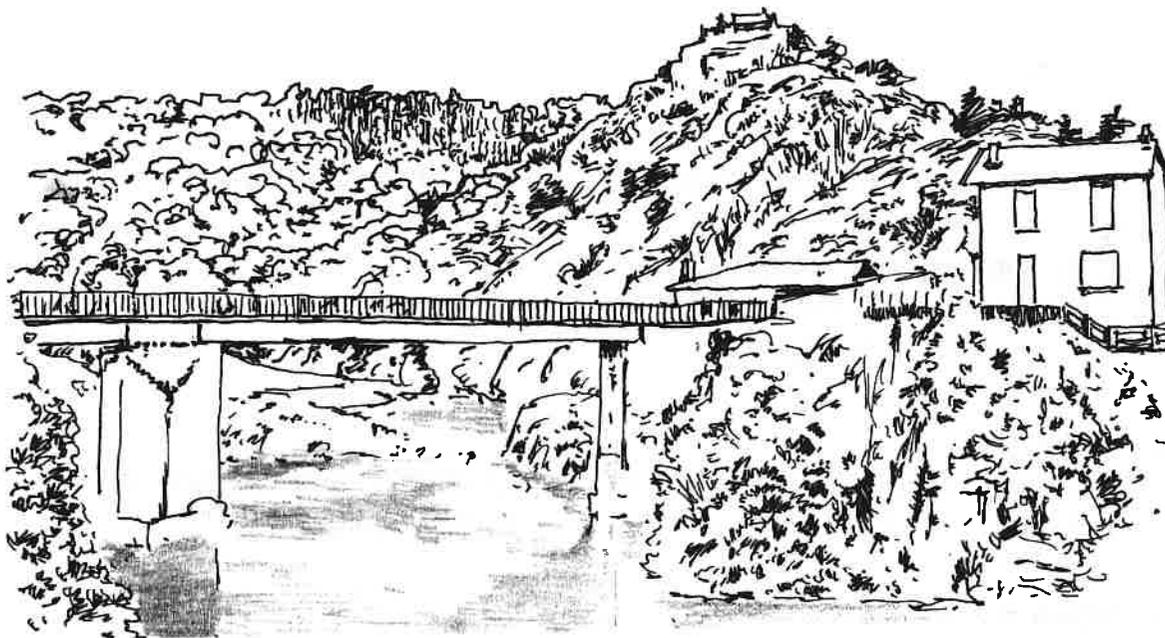
La présence humaine dans les gorges de la Loire est très ancienne.

Les abris et grottes des versants, associés à la présence de l'eau, ont constitué des sites favorables à la vie des "hommes préhistoriques".

Goudet, Arlempdes et Solignac sont des sites archéologiques faisant référence respectivement aux époques néolithiques, mésolithiques et paléolithique moyen.

Au cours de l'histoire, quelques sites ont pris de l'importance de par leur position de guet : Goudet, Arlempdes, Lavofite-sur-Loire, Artias, ...

Toutefois exceptés quelques rares villages et moulins, les secteurs de gorges ont plutôt été évités par l'homme.



Le site de Goudet

L'homme s'adapte

Des versants maîtrisés

Sur ces versants abrupts, l'homme a cherché à gagner un peu de terrain pour l'agriculture. Les pentes les mieux exposées ont fait l'objet d'aménagements laborieux mais efficaces : les terrasses agricoles. Beaucoup moins nombreuses que dans la vallée de l'Allier, certaines d'entre elles sont encore visibles, l'hiver lorsque la lande qui les recouvre se fait plus discrète (en particulier aux alentours de Retournac).

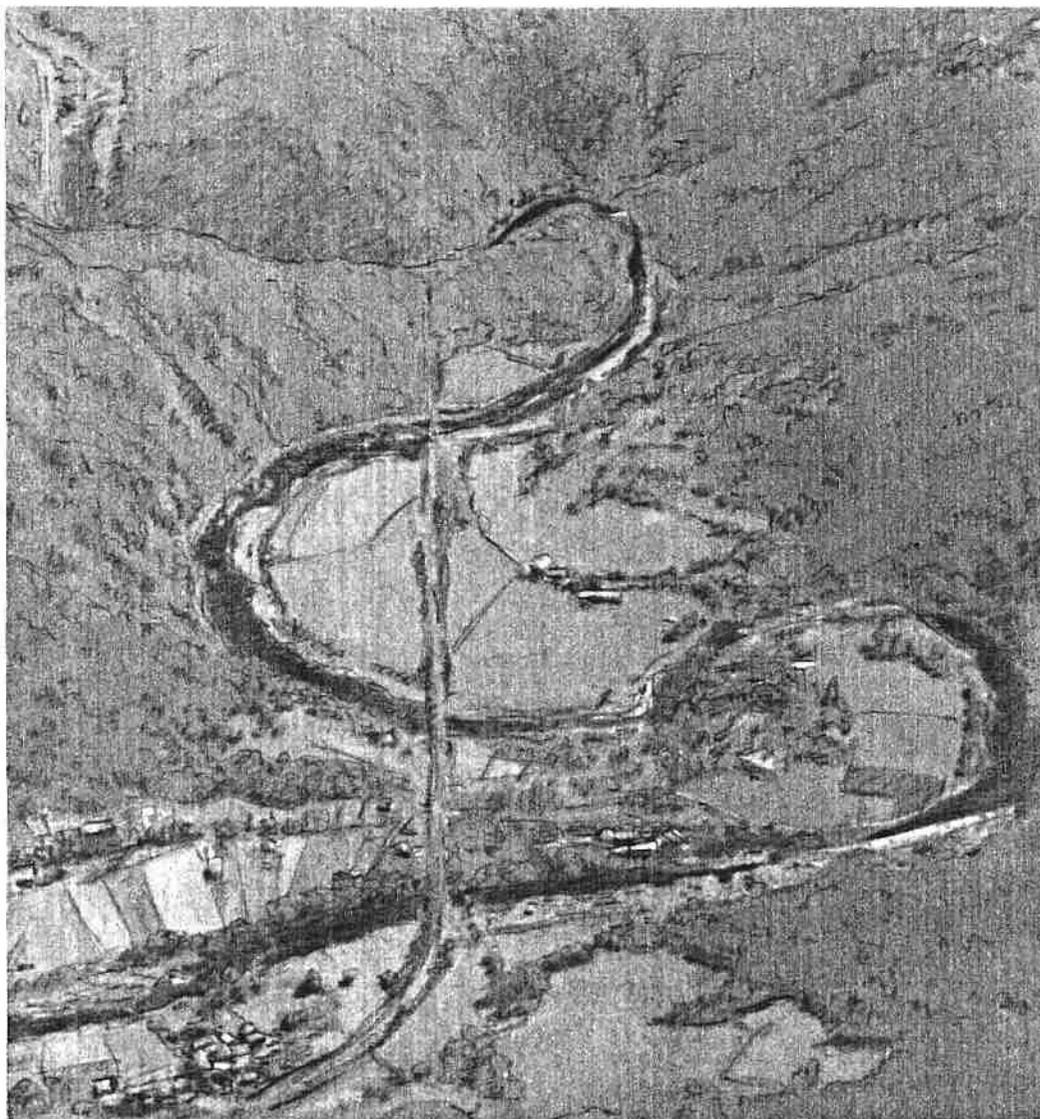
Des sites conquis

Au fond des gorges les villages sont peu nombreux ; chacun d'entre eux apparaît comme un site conquis et souvent, ce site est marqué d'une construction particulière : château d'Arlempdes, de Goudet, d'Artias, ...

La découverte de ces villages est alors spectaculaire, on mesure toute la difficulté de s'opposer aux éléments et de les dominer par des châteaux ou des tours.

L'avancée de la conquête

Plus on s'approche de zones peuplées, plus la pénétration humaine dans les gorges se fait sentir. Entre Lafarre et Solignac, les villages sont très rares. Après Vorey, à la faveur de petits élargissements ou de confluences, hameaux et bourgs plus conséquents se sont installés.



Les gorges aval : route, train et bourgs

Jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, aucune route n'empruntait les gorges, la circulation s'effectuait par les plateaux. En 1848, la route de fond de vallée fut construite suivie par l'axe ferroviaire en 1877.

Le secteur aval, à partir du Puy et de Vorey, est plus peuplé.

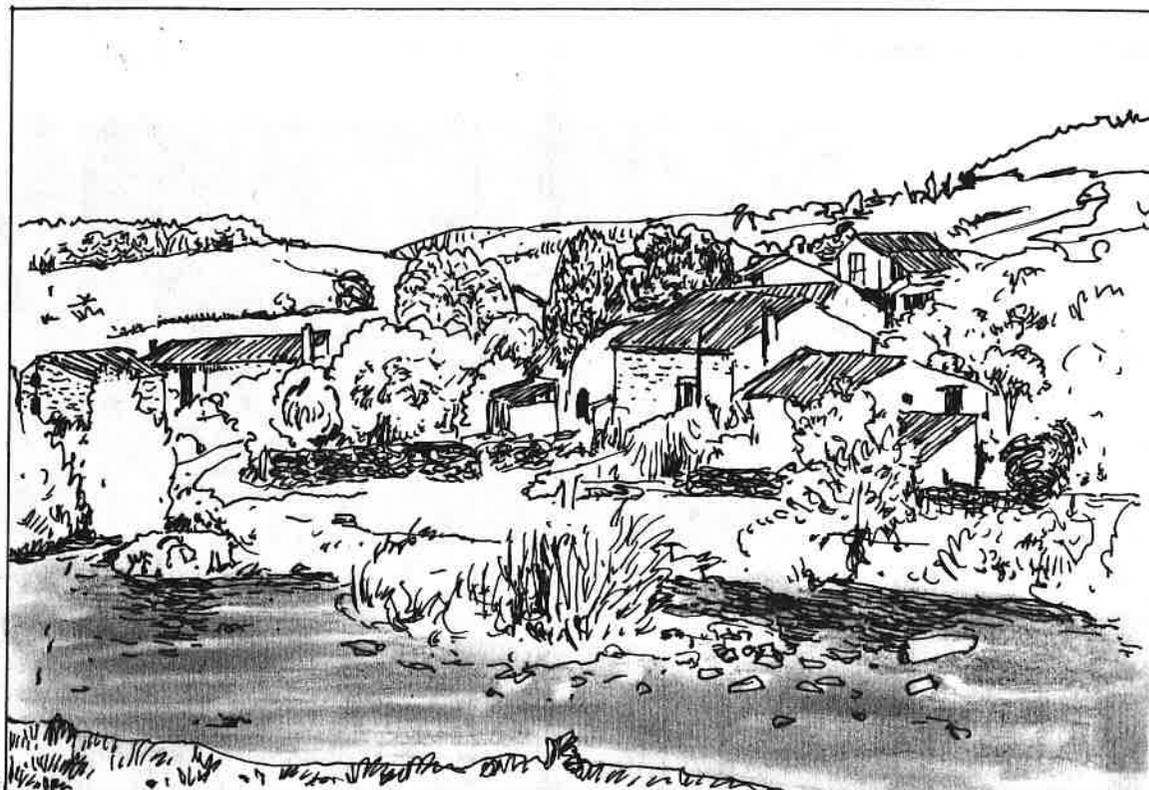
Ceci s'explique aussi par le fait que la route était jadis l'axe principal qui reliait Saint-Etienne, d'où une pénétration plus facile et une fréquentation touristique importante. Aujourd'hui, cette route est relayée par la RN88 qui emprunte le plateau, elle se transforme donc en axe purement touristique.

Le méandre de Lavoûte-sur-Loire, la ligne du chemin de fer



Architectures

A l'architecture très traditionnelle des gorges amont, on peut opposer dans les gorges aval des styles divers, influencés par les zones urbaines proches et la fréquentation touristique ancienne. Cette influence prend plusieurs formes, depuis les châteaux, belles bâtisses d'hôtels ou de maisons bourgeoises jusqu'aux chalets, bicoques, maisons aux toits plats des années 60 et campings.



L'habitat

Comme pour d'autres secteurs de gorges, les pierres à bâtir reflètent la complexité géologique.

Basaltes, granits et autres roches des environs ont été utilisés pour construire les fermes, églises et maisons.

On ressent à travers l'architecture la vocation touristique des villages, belles demeures restaurées ou petites installations d'été bricolées.

Ambiance paysagère

Les différents aspects minéraux, végétaux.... et humains, concourent à qualifier les paysages de gorges de grandioses, spectaculaires, inattendus.

Les gorges sont des milieux à la fois dynamiques, où l'on ressent une certaine proximité avec les éléments naturels, mais aussi très intimes, protecteurs.

La qualité des "espaces naturels" est une priorité dans ce type de paysage où l'on attend beaucoup de la nature. La convergence des axes visuels implique aussi une certaine qualité qui exclut décharges d'ordures ménagères, de gravats ou constructions sauvages.



Les gorges de la Loire au Serre de la Farre

Les faveurs des sols et du climat

Les bassins sont, dans des régions montagnardes comme la Haute-Loire, des enclaves où tout semble possible.

Ici, les cultures sont abritées du vent, des gelées tardives et précoces, les précipitations sont suffisantes et les terres assez diverses et riches pour autoriser toutes sortes de spéculations agricoles.

Les terres alluvionnaires sont les plus recherchées car elles conviennent aux cultures délicates (maraîchage) mais les terres volcaniques, très fertiles, permettent de forts rendements en céréales, les terres argilo-sableuses donnent d'excellentes prairies et les terres de varennas, faciles à travailler, mais pauvres conviennent pour des cultures moins exigeantes.

Outre l'élevage qui produit lait et veaux de boucherie principalement, sont pratiquées des cultures de lentille dans le bassin du Puy, de fruits et légumes dans les bassins de l'Emblavès et de Bas-en-Basset.

"Par leur situation et la nature de leur sol, les bassins du Puy et de l'Emblavès forment les régions les plus riches et les plus fertiles de l'ancien Velay, en même temps qu'ils offrent les paysages les plus riants." M. BOULE - 1911

La Loire : des bassins

Chaque bassin sur le cours de la Loire est synonyme d'agriculture prospère, de développement économique et de peuplements assez denses.

A cela se rattachent des paysages ouverts, dominés par des plateaux, plus ou moins urbanisés et plus ou moins... dégradés.

Des bons pays

Par rapport aux gorges et aux plateaux environnants, les paysages de bassins sont beaucoup moins rudes.

Ils reflètent la douceur de vivre et la facilité.

Les cultures sont diverses : céréales bien portantes et cultures délicates (vergers, potagers).

Bien que certains matins soient brumeux et frais, l'air ambiant est plus doux qu'en altitude.

Les formes du relief sont, elles aussi, plus tendres, modelées par les eaux....



La Loire à Chadrac

Des pays peuplés et dynamiques

Reliés par des gorges, et à partir du Puy vers l'aval, par une ligne du chemin de fer, les bassins sont peuplés.

Sites privilégiés d'implantation humaine, ils accueillent grandes et petites villes.

Confluences de rivières, ruisseaux et fleuve, point de rencontres de routes et axes de communication, ils constituent des sortes de parenthèses dans les rigueurs des plateaux et des gorges.

L'architecture est tour à tour monumentale - haute-ville du Puy, nombreux châteaux et belles demeures reflétant les aisances des bassins - et modeste, aspects collectifs des constructions urbaines.

Aux alentours des villes et bourgs, la ferme typiquement vellave revient dans le paysage, exception faite du bassin de Bas-en-Basset où les influences du département de la Loire sont nombreuses.

Des problèmes de mitage, de dégradation paysagère inhérents au développement économique des bassins

Chacun des bassins rassemble les activités. Quelques effets pervers du développement touchent les "franges urbaines".

Les entrées d'agglomérations sont, comme dans de nombreuses villes françaises, la cible privilégiée des publicités, constructions anarchiques et désordres.

Autour des bourgs, se développent zones artisanales, industrielles et lotissements dortoirs.

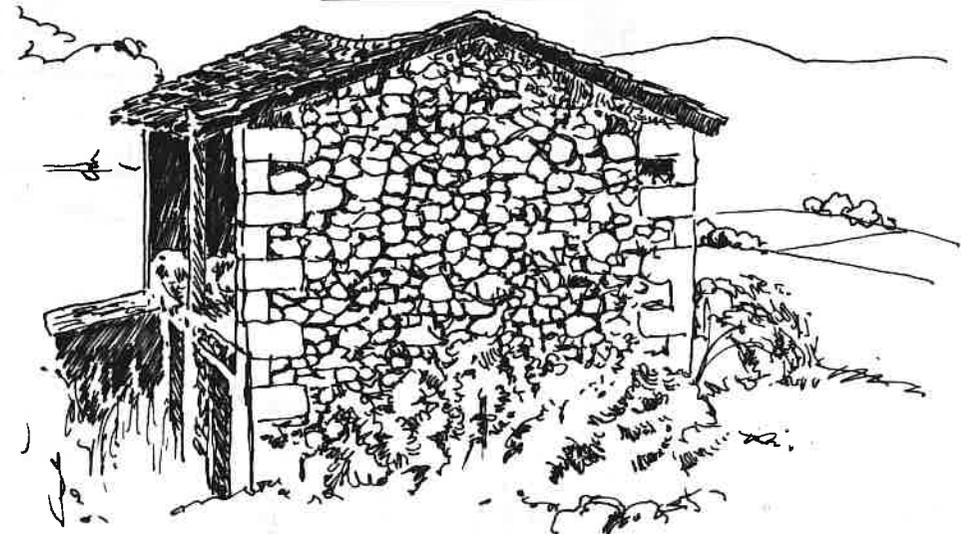
Ces nouveaux éléments paysagers sont, la plupart du temps, étrangers à l'identité, la logique des lieux.

Architectures et pierres à bâtir

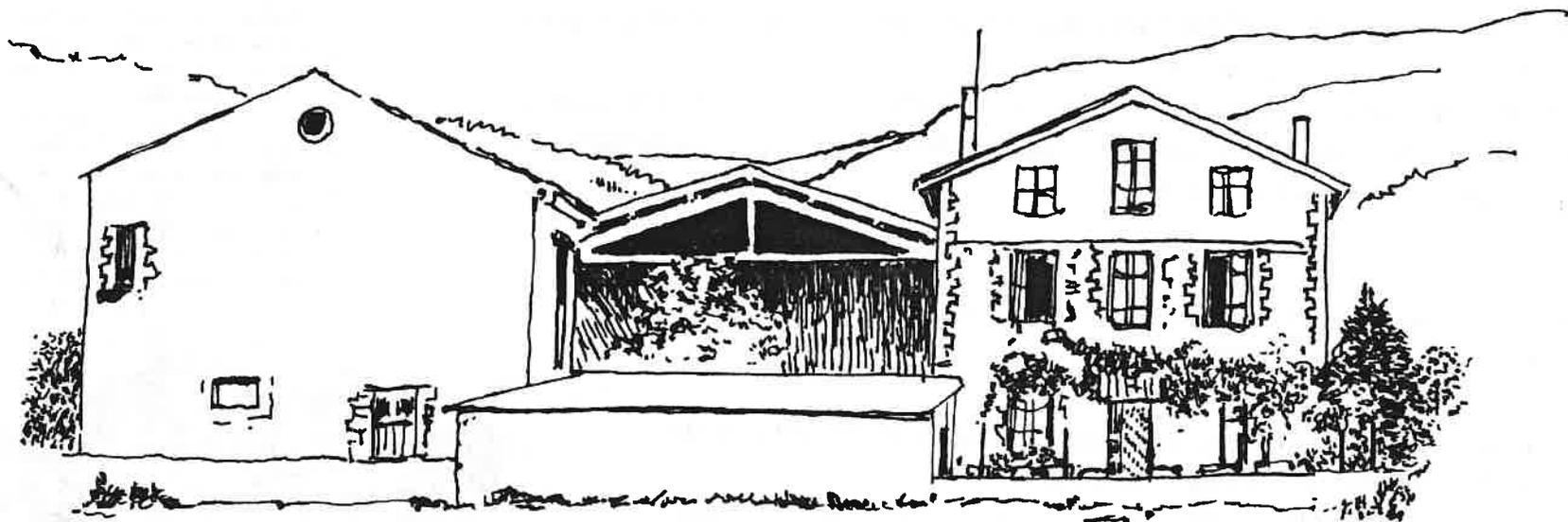
L'architecture dans ces bassins connaît, comme dans les gorges aval des influences urbaines.

Les pierres à bâtir sont très diverses. Traditionnellement, la plupart des maisons et édifices ponots ont été construits avec des "brèches". Pour les emplacements les plus nobles (linteaux, décoration), c'est l'arkose de Blavozy qui permettait les meilleures tailles. Il semblerait qu'une tradition ancienne veuille que des enduits très colorés aient recouvert les façades, aujourd'hui, ce principe est repris et donne aux maisons ponotes une grande gaieté.

Dans le bassin de l'Emblavès, la complexité géologique se repère par la polychromie des constructions. Et dans le bassin de Bas, c'est le granit qui s'impose. Toutefois, d'autres indices permettent de s'assurer de la proximité d'un fleuve : certaines maisons sont construites avec des galets roulés par la Loire.



Façade de galet à Lamure près de Bas-en-Basset



Grande ferme dans le Basset

DEUXIEME PARTIE

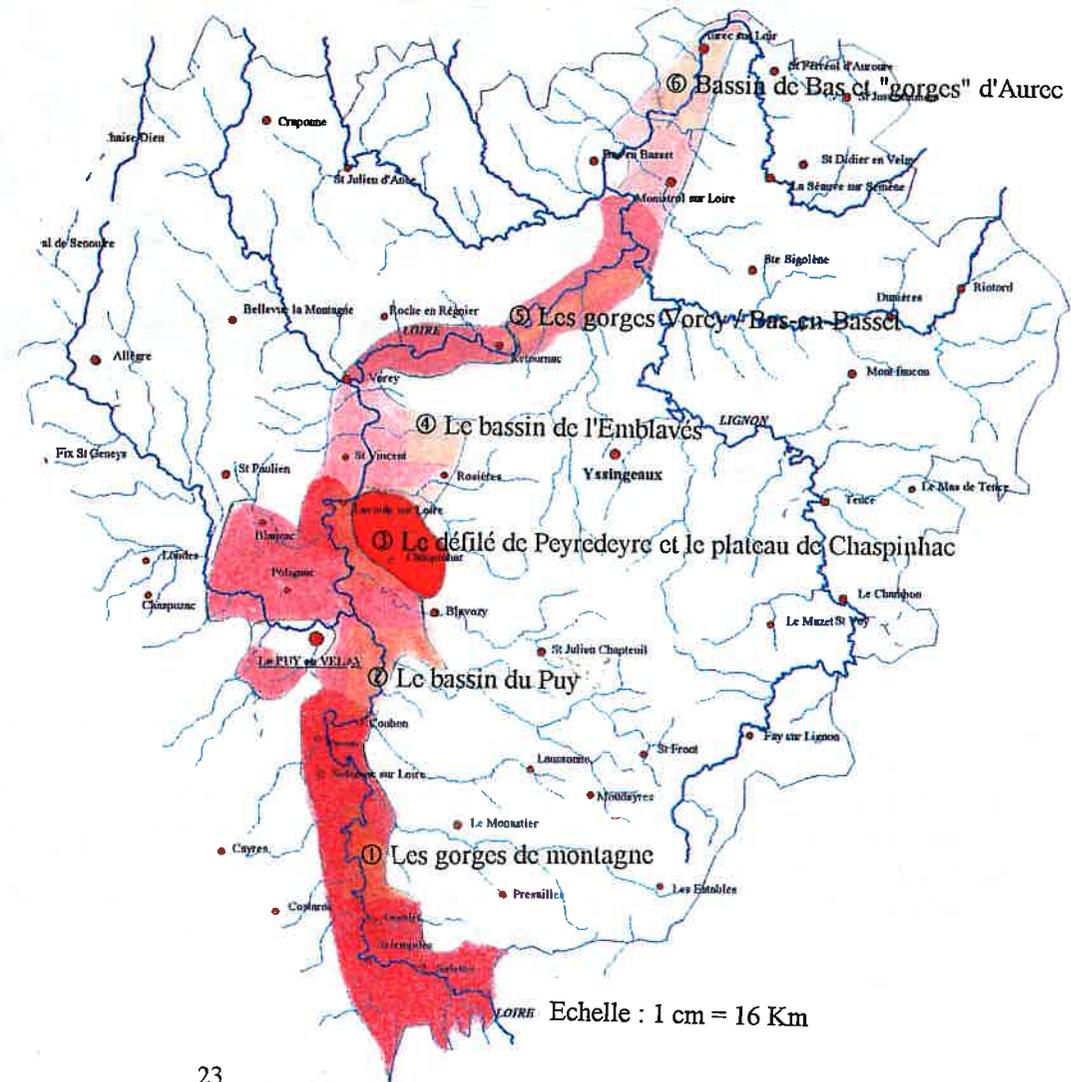
LES ENTITES PAYSAGERES DES PAYSAGES DE LOIRE PROPOSITIONS DE GESTION

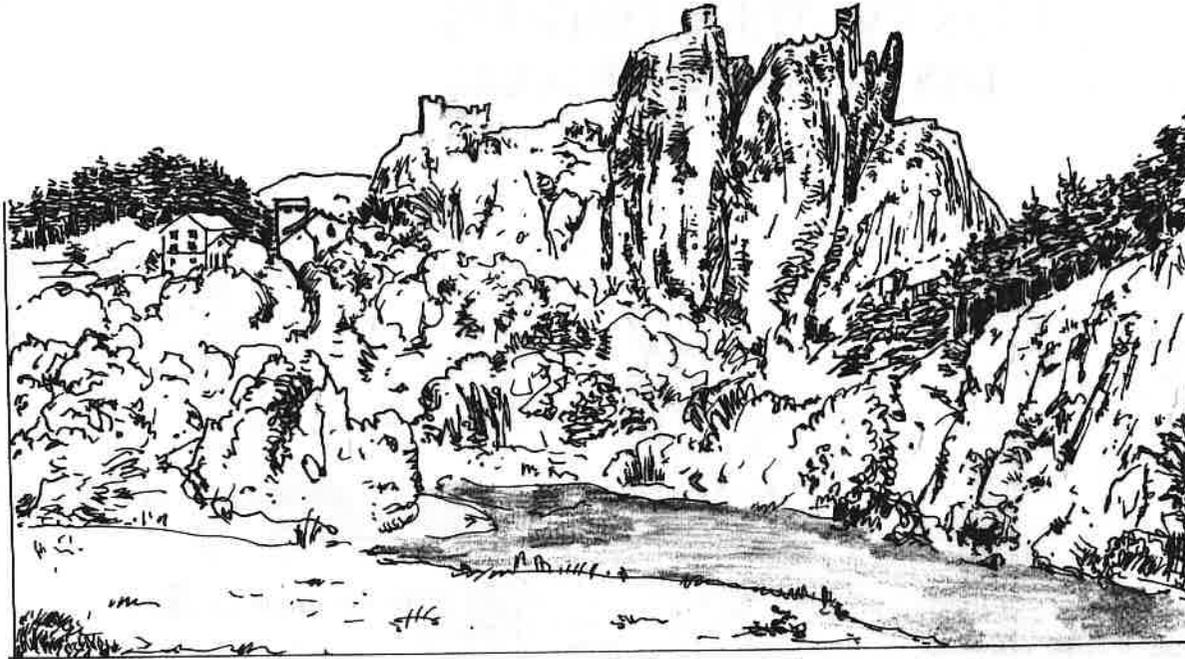
PLAN DE LA DEUXIEME PARTIE

	Pages
INTRODUCTION	23
ENTITE 1 - A L'AMONT DU PUY : UNE RIVIERE DE MONTAGNE ENCAISSEE	25
Quelques propositions de gestion	27
ENTITE 2 - LE BASSIN DU PUY	28
Quelques propositions de gestion	33
ENTITE 3 - LE DEFILE DE PEYREDEYRE ET LE PLATEAU DE CHASPINHAC	34
Quelques propositions de gestion	35
ENTITE 4 - LE BASSIN DE L'EMBLAVES	36
Quelques propositions de gestion	38
ENTITE 5 - LES GORGES DE VOREY A BAS-EN-BASSET	39
Quelques propositions de gestion	41
ENTITE 6 - LE BASSIN DE BAS-EN-BASSET ET LES "GORGES" D'AUREC	42
Quelques propositions de gestion	45

LES ENTITES PAYSAGERES DES PAYSAGES DE LOIRE

A travers cette logique forte qui unit les paysages de Loire, se dégagent des entités paysagères au sein desquelles il est bon de définir individuellement menaces, enjeux et modes de gestion appropriés.





Le site d'Arlempdes

"La Loire est devenue « farouchement belle ». Elle coule, dès lors, très rapide dans des sites d'une sauvage splendeur et parvient à Arlempdes. Au fond de la vallée mystérieuse, dans un décor grandiose et plein de poésie, où l'on ne sait ce qui frappe le plus des rochers à la forme apocalyptique ou de l'étrange végétation revêtant des coteaux dressés pour l'escalade du ciel, quelques murs à peine, quelques ruines imposantes sont tout ce qui subsiste de l'ancien château fort d'Arlempdes. L'enceinte, pourtant, a gardé une allure énorme et pleine de majesté. Edifié à une hauteur vertigineuse, sur un roc géant surplombant le fleuve, l'ancien castel seigneurial est entouré de cimes encore plus abruptes. D'étroits sentiers y serpentent sous les arbres et l'imagination populaire n'a pas manqué d'y faire revivre le souvenir de ces druides qui durent autrefois y séjourner." G. et P. PAUL - 1930

ENTITE 1

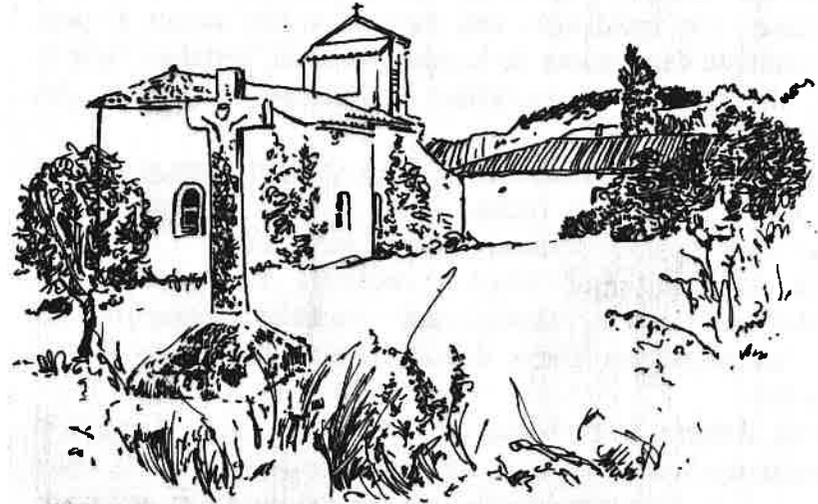
A l'amont du Puy : une rivière de montagne encaissée

La Loire n'est alors qu'une petite rivière semblable à ses premiers affluents.

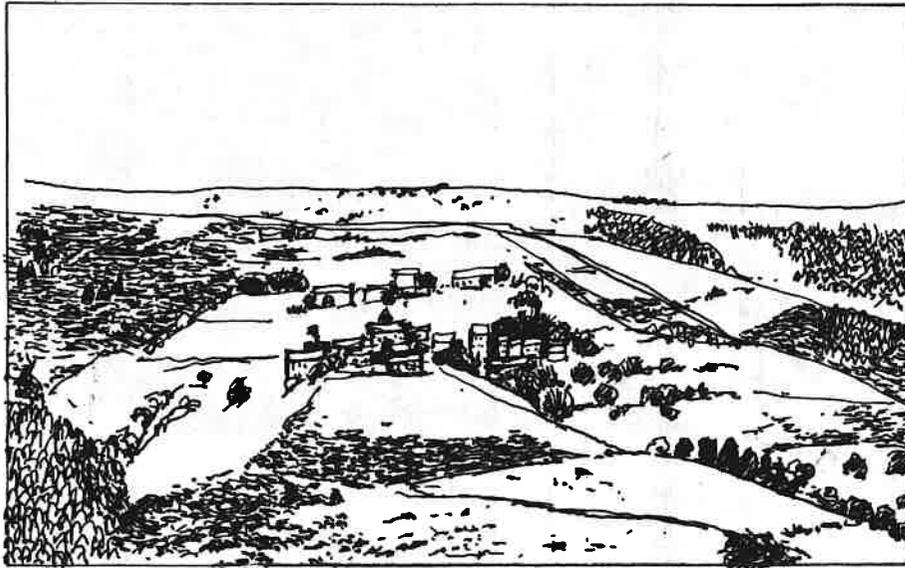
Trois secteurs déclinent ce thème d'amont en aval.

Entre **Lafarre et Salettes**, c'est la jeune Loire. Moyennement encaissée, elle se faufile au bas de versants boisés. Elle reçoit de petits affluents en cascades et d'autres plus importants comme la Méjeanne.

Au rebord des plateaux, quelques villages profitent de vues plongeantes. Autour de ces villages, s'organise l'espace agricole visiblement grignoté par les friches et les plantations résineuses.



La chapelle de Vielprat



Enfrichement autour de Salettes

De **Salettes au Serre de la Farre**, la rivière prend plus d'ampleur. Elle s'encaisse plus avant et arrose des sites prestigieux... Arlempdes, tumulte d'orgues basaltiques, de rochers décrochés et d'autres en équilibre ; méandre - lieu de villégiature, château - village historique ; air de bout du monde...

Goudet, où l'on retrouve château et villégiature, rochers et rivière... peut-être un peu moins sauvages. Et puis, la route longe les gorges, sinue de part et d'autre et découvre landes à genêts, rebords de coulées volcaniques, pins sylvestres accrochés aux chaos de granit. Cette ambiance sauvage se perpétue le long des principaux affluents de la rive droite : Gazeille - Méjeanne.

En rive gauche, les affluents suivent la logique très particulière des rivières du plateau du Devès. Gorges en V en aval, fortement encaissées dans le plateau, au rebord abrupt et prismé d'orgues, elles se rétrécissent très rapidement vers l'amont où leur source se perd dans la platitude des coulées de basalte. Là aussi, certaines rivières dévalent en cascade : en particulier la Beaume, très visitée des promeneurs.

Ce parcours dans les gorges de la Loire est très pittoresque, c'est ici que les éléments naturels, roches, laves, éboulis, fleuves, landes, forêts prennent le plus de force et... sautent aux yeux.

C'est ici aussi que tout intrus - décharge sauvage, panneau publicitaire, construction, aménagement - perturbe d'autant l'univers naturel. Aménagements divers doivent donc faire l'objet de très grands soins.

Ces soins doivent être envisagés aussi pour tout changement d'affectation des sols : plantation, défrichage ou autre car la vallée est dans un certain équilibre naturel qui fait sa richesse et sa beauté. Une transformation malencontreuse peut rompre certains de ces équilibres.

Du Serre de la Farre à Cussac-sur-Loire, la Loire est toujours encaissée mais le fond s'élargit. Il s'ouvre alors aux cultures et les villages se densifient.

L'ambiance n'est plus la même, elle se rapproche des abords du bassin du Puy.

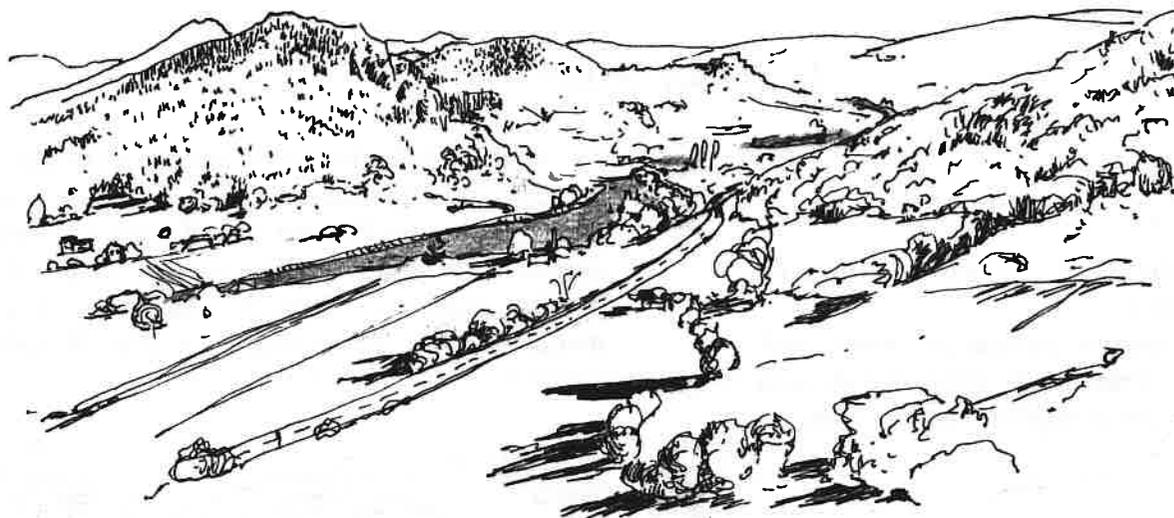
Les enjeux sont différents : c'est l'urbanisation qui prend progressivement le plus d'importance dans le paysage et les préoccupations afférentes au "cadre de vie".

Conserver des villages vivants et attrayants est un des enjeux majeurs de ce secteur, amené à recevoir de nouveaux habitants et activités.

Le paysage fait partie des atouts mais sa qualité doit être maintenue, voire améliorée.



Une lande



La Loire vers Coubron, le fond s'élargit. Cultures et habitations s'y installent.

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

➤ Surveiller les plantations résineuses aux abords des villages : conserver un espace autour des maisons.

➤ Eviter de colmater, par des plantations, des vues intéressantes.

➤ Surveiller les mutations des terres vers le boisement ou la friche (impact paysager et écologique).

➤ Soigner les paysages "joyaux" de la vallée de la Loire : résorption des décharges sauvages, amélioration des traversées de villages et des routes (rambardes de sécurité en bois, publicités, points noirs, réseaux aériens...).

Eventuellement, adopter une ligne commune pour les panneaux publicitaires ou annonceurs.

➤ Aux abords du bassin du Puy, veiller à améliorer le cadre de vie :

- aménagements des abords de rivière, de circuits forestiers, de circuits "nature"
- soin des espaces publics
- conseil pour les jardins et les clôtures des pavillons particuliers.

Entité 2

Le bassin du Puy

Une rencontre

Le bassin du Puy est une vaste dépression creusée au centre du département dans les plateaux alentours.

Au carrefour de plusieurs paysages, ceux du plateau du Devès, ceux du Mézenc, ceux du Meygal, ceux du plateau de Craponne et de la Chaise-Dieu, il crée un événement "sans précédent" au creux de ces différents pays.

Plusieurs petites entités

Lié à la rencontre de multiples rivières et de la Loire, mais aussi à une longue histoire géologique où il a été question de lacs et de volcans (cf. page 8), il est composé de plusieurs petites entités.

Dans la basse vallée du Dolaison, s'étale la ville du Puy. Sur les bords de Loire, s'égrènent les bourgs de Coubon, Brives-Charensac. La plaine de Saint-Germain-Laprade recueille cette agglomération et celle de Blavozy, elle s'ouvre vers les paysages du Meygal. De larges bassins accueillent de petites bourgs : Polignac, Blanzac.

Les vallons de Dolaizon, du ruisseau de Ceyszac et autres affluents de la Borne constituent des mondes fermés, qui relient les plateaux et les plaines mais en sont isolés.

La vallée de la Borne est un univers à elle toute seule ; c'est elle qui recueille tous les affluents pour les mener à la Loire. Elle s'insinue dans le bassin du Puy par un défilé rocheux puis marque le paysage comme une grande rivière en s'encaissant d'abord et en ouvrant ensuite, après Les Estreys, son fond de vallée aux cultures - maraîchages - et autres activités - villes d'Espaly et d'Aiguilhe.



La vallée de la Borne et le vallon de Ceyszac

On ne saurait oublier les deux derniers éléments qui composent cette symphonie de paysages : les lambeaux de plateaux disséqués et leurs versants.

Surplombant le creux du Puy, la surface des plateaux s'interrompt brutalement. En résultent des marches plates surélevées qui prennent par endroits le nom de plaine : plaine de Rome, plaine de Figeon. Les rebords de ces plateaux sont abrupts, les pentes qui y font suite sont raides.

Le bassin du Puy : un site à la fois urbain, rural et naturel

Trois éléments fondamentaux composent le site du Puy : sont juxtaposés et entremêlés des éléments urbains, ruraux et naturels.

Les sites urbains

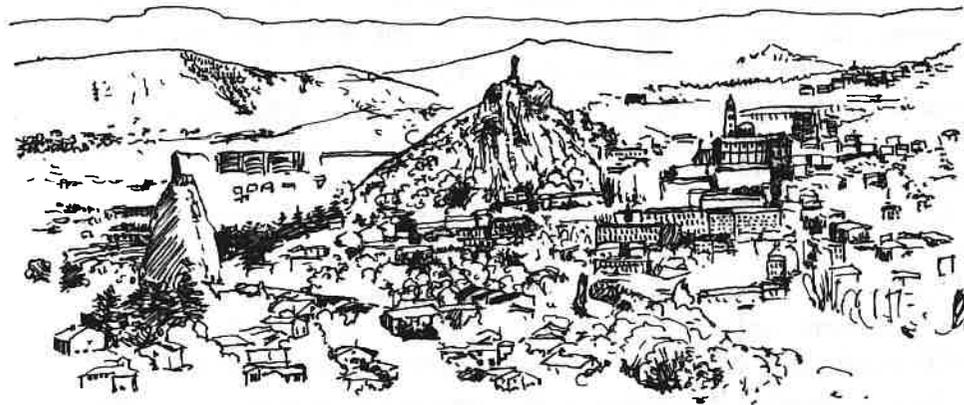
L'urbanisation occupe différentes places dans le bassin du Puy.

Dans les creux, ce sont les villes et bourgs de Brives-Charensac, Blavozy, Saint-Germain-Laprade, Blanzac et une partie du Puy, d'Espaly et de Vals-près-Le Puy.

Sur les pentes, sur les versants raides en général bien exposés, se répandent les habitations de Chadrac, Le Monteil, Cheyrac, Ceyszac, Polignac, Aiguilhe et d'une partie du Puy, d'Espaly et de Vals.

Cette urbanisation sur les pentes est plus ou moins ancienne. Jadis, elle côtoyait les parcelles de vigne qui s'échelonnaient sur des terrasses construites en pierre sèche. Certaines de ces terrasses sont encore présentes dans le paysage et servent de support aux nouvelles constructions. D'anciennes maisons de vigne ont été reprises et restaurées.

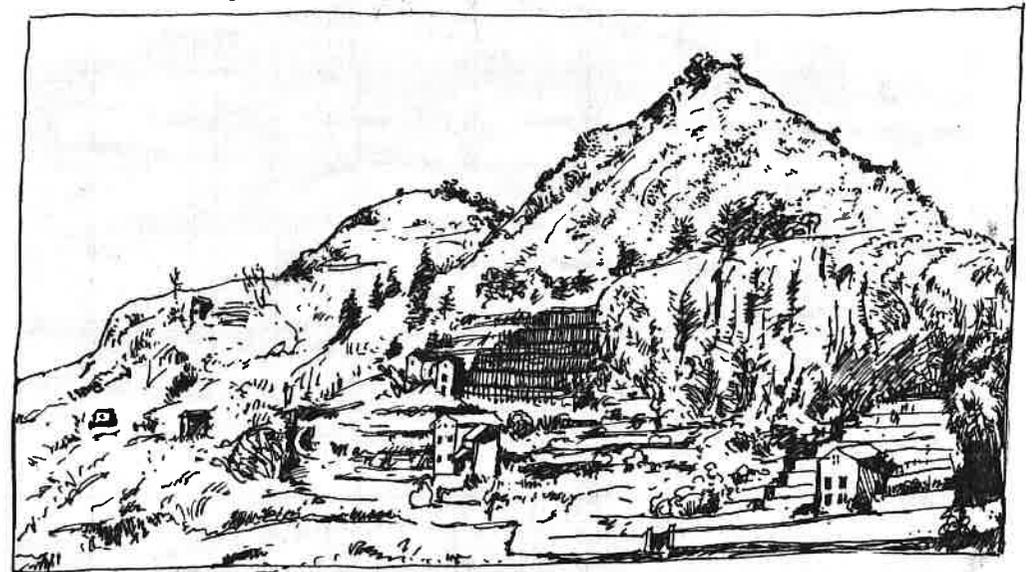
Ces positions sur les versants sont privilégiées car elles donnent à voir le site du Puy.



"Mais au fond de la vallée d'arbres et d'eaux vives, surgissent les deux piliers de la Roche-Corneille et de Saint-Michel. On les croirait jaillis du sol : et cependant il n'en est rien : ce sont des débris restés debout dans un amas de projection qu'ont balayé les eaux.

Accrochée au flanc du principal rocher, la sombre église-forteresse du Puy se dresse dans un enchevêtrement de ruelles, de rampes, de couvents. Elle garde dans sa physionomie rude une sorte de fierté sauvage. Il semble que la ville qui s'est groupée à la base du roc lui soit étrangère. Tout, là-haut, respire le passé. Sur ce rocher bizarre, un temple païen a précédé l'église épiscopale, des cultes se sont succédé, des pèlerinages ont afflué ; et cette persistance exprime l'impression que ces lieux ont faite sur l'imagination des hommes."

P. VIDAL DE LA BLACHE - 1903



Les routes sont tout aussi avantageuses : les deux nationales - RN 102 et 88 - présentent la ville et son site de façon spectaculaire, la départementale D 589 de même, ainsi que la "route de la météo" sur la plaine de Rome.

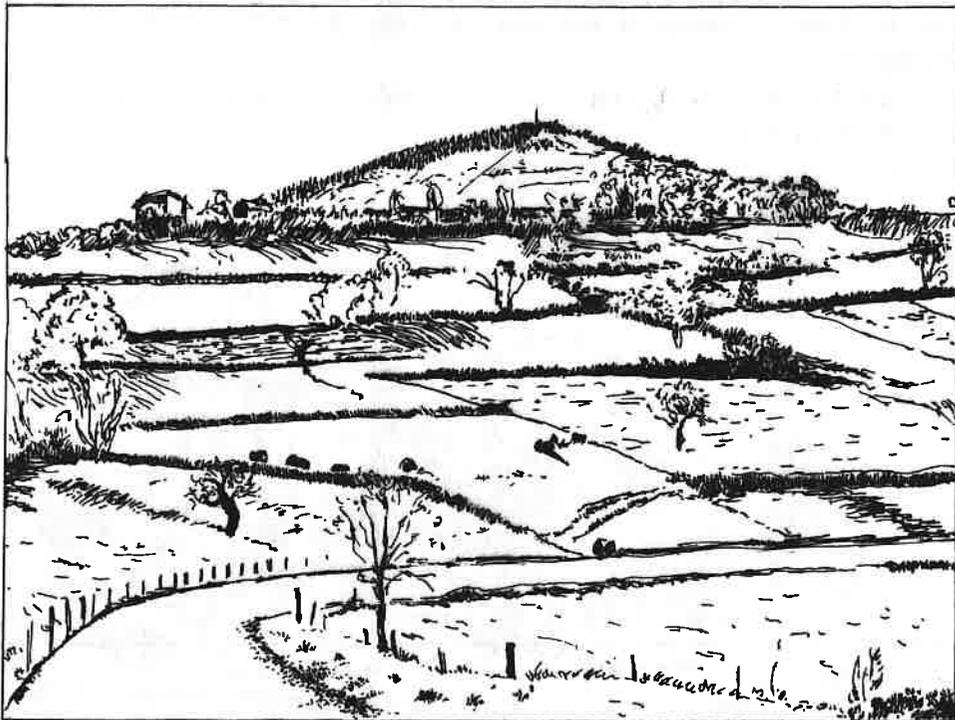
Les sites ruraux

Au rebord des plateaux, après un abrupt boisé ou rocheux, l'urbanisation cède le pas à de larges espaces agricoles.

Dans le bassin proprement dit, il ne reste que peu de place pour l'agriculture, quelques maraîchages se développent dans les méandres de la Loire et de la Borne et les fonds de vallée plus étroits accueillent plutôt un bocage serré de parcelles pâturées.

C'est aux alentours de Polignac, Cheyrac et Blanzac que l'agriculture est prédominante.

A deux pas de la ville, on retrouve là toute l'ambiance des campagnes de Haute-Loire.



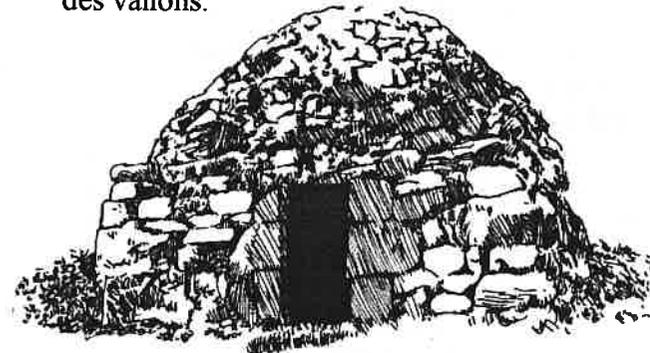
Les éléments du patrimoine rural sont présents, comme sur les plateaux, fours banaux, maisons d'assemblée, lavoirs, fontaines, croix...

Une certaine aisance liée aux richesses du terroir apparaît dans les constructions : pigeonniers, tourelles, maisons fortes, bâtisses imposantes.

Aussi, certaines constructions sont particulières au bassin du Puy. Outre les kiosques de jardin, propres aux demeures urbaines, et les maisons de vigne décrites par ailleurs, les "chibottes" sont des petites maisons réalisées en pierres sèches qui parsèment les versants de la vallée du Dolaison et que l'on retrouve dans d'autres secteurs (Tressac, Chambeyrac, Marnhac, Marminhac, Ceysac, Sanssac-l'Eglise, ...).

Après avoir attribué l'édification des chibottes à de lointains ancêtres ligures lors de l'apparition de ce mode de construction, les archéologues et historiens se sont rendus à l'évidence qu'elles avaient certainement été bâties entre le XVII^{ème} et le XIX^{ème} siècle. L'intensification des cultures et la conquête de nouvelles terres ont sûrement conduit les paysans à fabriquer des abris temporaires pour la garde des troupeaux, ce sont alors de petites cabanes basses, et pour des travaux nécessitant plus de temps et du matériel à remiser : le travail de la vigne par exemple.

Aujourd'hui, ces petits édifices demeurent dans le paysage. Souvent associés à des versants rocailleux, ils renforcent le caractère minéral des vallons.



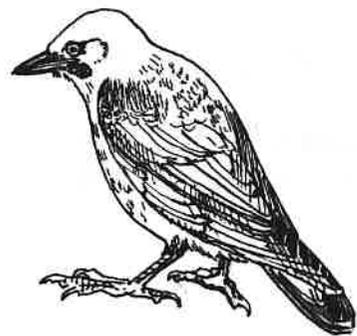
Une chibotte



"Vers Puy, la scène est encore plus frappante, pas l'addition de quelqu'un des plus singulières roches que j'ai encore vue. Le château de Polignac [...] est bâti sur un énorme rocher, il est presque d'une forme cubique et s'avance sur la ville, qui en entoure le pied."
A. YOUNG - 1793

Les sites naturels

La combinaison entre des mondes urbains et ruraux est un fait marquant du paysage ponot. Il est renforcé par la promiscuité entre le bâti et le sauvage, l'organisé et le naturel.



Choucas des tours

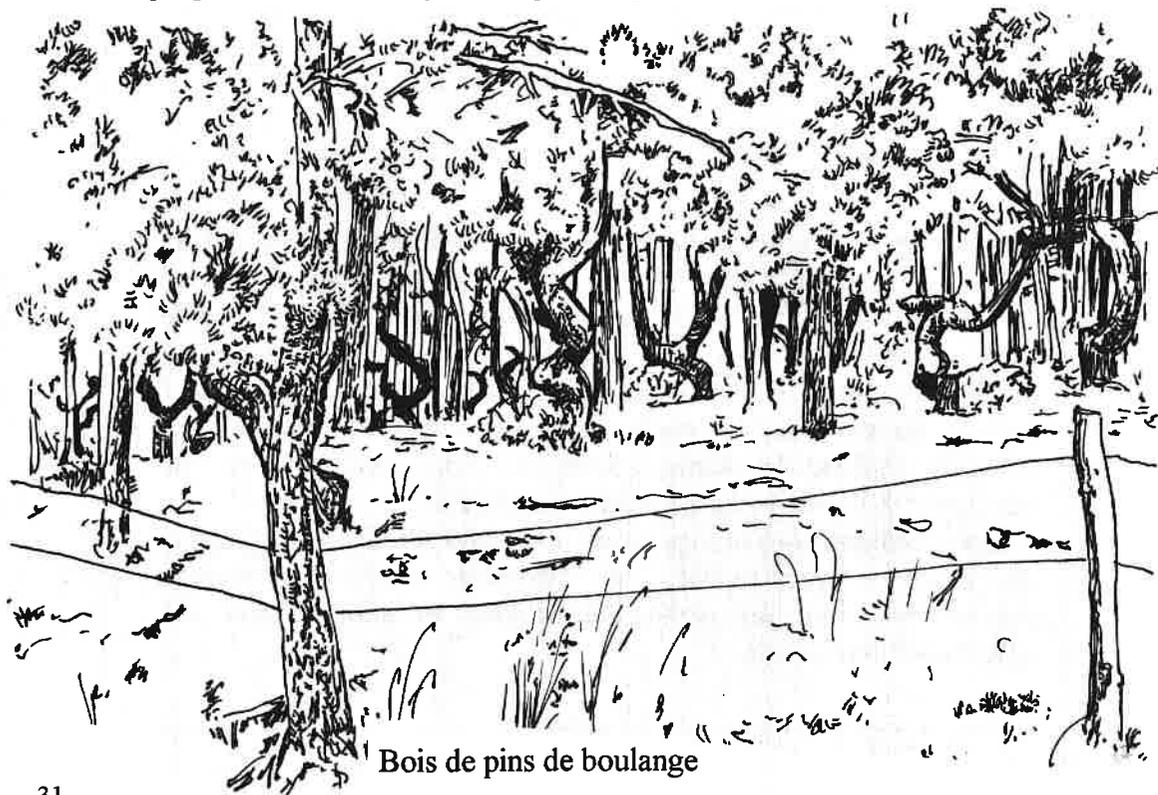
Au sein de la ville même se dressent des monuments naturels : le rocher Corneille occupé en face Nord par une forêt, et en face Sud par la vieille ville du Puy ; le rocher Aiguille recouvert de mousses et couronné par la chapelle Saint-Michel. Les parois de ces deux rochers sont habitées par des colonies de choucas dont les cris rauques font partie intégrante de l'ambiance de la ville.

Plus au large dans la campagne, on retrouve le sauvage et le naturel dans les éboulis, longues langues de pierres décrochées des rebords de plateau et dévalant les pentes.

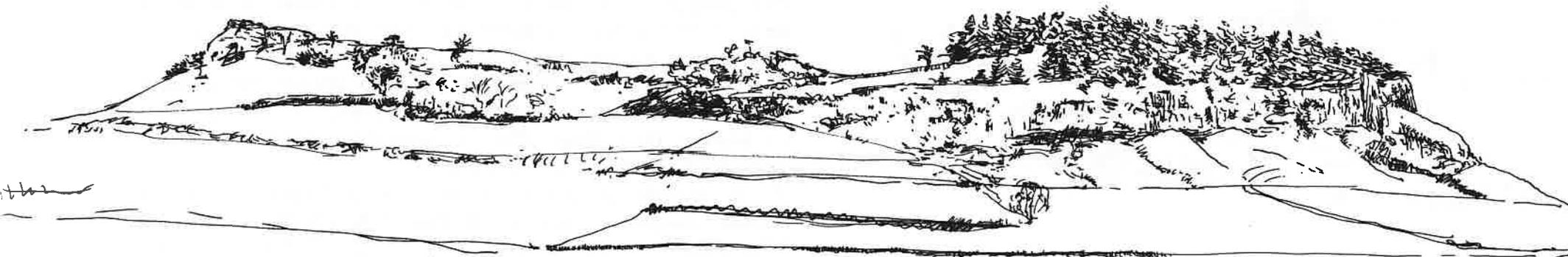
Au bas des pentes, les affleurements argileux affichent des couleurs et textures très particulières. Tout en évoquant une certaine notion de douceur, de mollesse, elles sont associées à l'aridité, l'infertilité puisqu'elles interdisent toute culture.

Sur les sommets et versants, s'étendent des petits bois de pins aux formes étranges. Comme sur le plateau du Devès, ce sont des "Garnasses" ou bois de "pins de boulange". Utilisés jadis pour alimenter les nombreux fours des boulangers et des potiers, les arbres étaient régulièrement étêtés.

Certains d'entre eux servent encore à alimenter les poêles ou chaudières des villages mais la plupart ont perdu leur vocation première. Le mystère, qui surgit de ces bois sinueux, les rend tout à fait propices à des aménagements pour la promenade.



Bois de pins de boulange



La roche de Luc à Rochelimagne

Sur la carte, on note la place des zones urbanisées : en gris clair pour la périphérie et en gris foncé pour le centre dense. La forme de la ville est celle d'une étoile irrégulière qui se répand dans le creux et sur les pentes. Les couleurs "agricoles" se resserrent autour du site urbain. Les basses vallées traversent la zone "grise" mais le naturel est très proche et en remontant vers l'amont, on découvre d'abord des bocages serrés ou d'anciennes terrasses de vigne puis des landes plus ou moins rocailleuses.

L'aspect minéral du paysage prend plusieurs formes, cartographié en couleur rouge-violette, il représente soit des rochers proéminents, soit des orgues basaltiques et éboulis, soit des affleurements argileux.

La ville du Puy se distingue par son caractère de "ville à la campagne".

En plus du site exceptionnel qu'elle occupe, les points de découverte sont spectaculaires. Que ce soit depuis les versants habités ou depuis les axes de circulation, l'arrivée sur le site du Puy est un "événement paysager" sans précédent.

Nichée au creux de pays ruraux et naturels, elle offre un cadre de vie de grande qualité.

La place de la ville dans son bassin aux multiples facettes permet d'envisager nombre d'activités de plein air à proximité du centre urbain.

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

Tout ce qui concerne l'urbanisme ou l'architecture de la ville du Puy sort du cadre de cette étude (un large périmètre délimite un site inscrit et un plus réduit, un site classé ; une étude est en cours sur les entrées dans la ville du Puy).

Les propositions de gestion qui vont suivre ne concernent que les alentours de la ville.

➤ Aménager des sites naturels à proximité de la ville

Il s'agit de profiter du voisinage entre l'urbain et le naturel en proposant des circuits de découverte ou des visites de sites précis (bois de pins de boulange, bords de rivières, zones humides, volcanisme, ...).

➤ Aménager des points de découverte du site et protéger ces points de vue

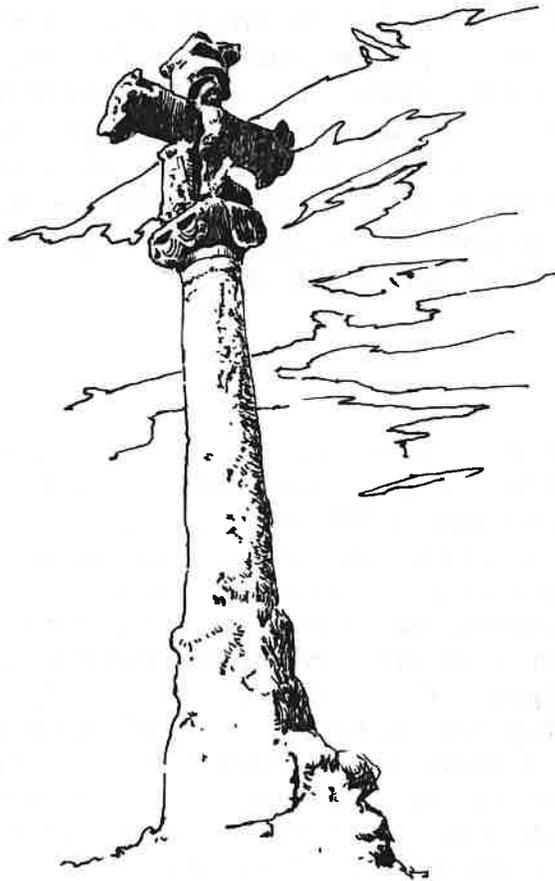
L'arrivée sur la ville du Puy est très spectaculaire. Quelques points de vue pourraient faire l'objet de tables de lecture du paysage (aux gorges du lion, vers Fay-La-Triouleyre, à l'Ermitage, ...).

Une réflexion quant à la protection de ces points de vue devrait être envisagée à travers les documents d'urbanisme.

➤ Fournir des conseils sur les jardins et les limites de propriété

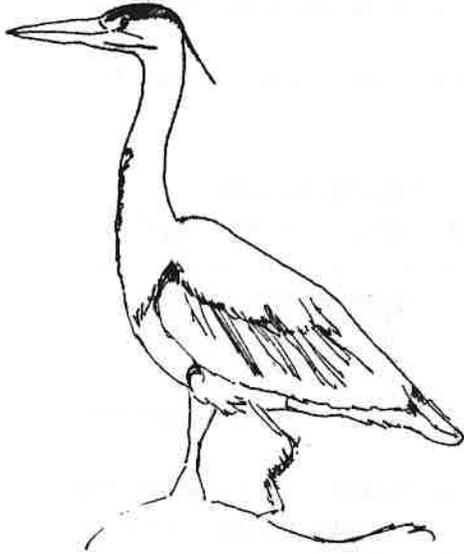
Aux alentours de la ville, de nombreuses maisons individuelles se construisent. Des conseils pour la conception des jardins et en particulier la réalisation de haies ou murets - limites de propriété - seraient tout à fait utiles.

➤ Proposer des palettes de couleurs pour les façades dans les lotissements ou lors de restaurations.



ENTITE 3

LE DEFILE DE PEYREDEYRE ET LE PLATEAU DE CHASPINHAC



La Loire sort du bassin du Puy aussi discrètement qu'elle y est entrée.

Elle se faufile vers le Nord par un défilé étroit qui prend rapidement une allure impressionnante.

Là, on reprend vite possession du fleuve, magnifié par les pentes abruptes qui l'encadrent.

Forêts de feuillus, taches résineuses, fracas de rochers à nu, arbres et plantes des bords d'eau... l'ambiance se resserre sur la rivière.

La route et la voie de chemin de fer se fraient un passage difficile, tortueux et en contact direct avec l'eau ou le rocher.

Le paysage est intime... On y croise parfois le regard d'un héron cendré au détour d'un méandre. La rivière sinue au fond de ces gorges jusqu'au méandre de Lavoûte. Comme l'Allier, un peu plus à l'Ouest, la Loire y dessine une volte autour d'un haut château. Après ce caprice, elle pénètre dans le bassin de l'Emblavès.

Au dessus du défilé du Peyredeyre s'élève une haute dent de granit : le plateau de Chaspinhac.

Isolant les bassins du Puy et de l'Emblavès, il fait le pendant au Sud des contreforts du plateau de Craponne.

Promontoire granitique dressé au dessus des volcans et des pays noirs, il se démarque nettement des paysages environnants.

On y découvre, par endroits, une végétation feuillue : petites forêts de chênes ; l'espace agricole est mixte - pâtures et cultures - avec un

maillage-arboré plutôt lâche se resserrant sur le Mont Serre et autour de Brestilhac.

Les parois et rochers de granit brillent sous le soleil et créent une ambiance chaude, quasi-méditerranéenne. La route qui accède au plateau depuis Peyredeyre, gravit les 300 mètres de dénivelé par des virages serrés et des passages en corniche angoissants. En quelques kilomètres le dépaysement est total et le village de Chaspinhac, bien que très proche de la ville du Puy, fait office de "bout du monde". Toutefois, cette proximité implique une certaine fréquentation par les ponots et l'arrivée de nouveaux habitants.

"Le creux du Puy est fermé au Nord par une sorte de barrière, croupe granitique d'une altitude moyenne de 900 mètres orientée NW-SE, très allongée et large seulement de 6 à 8 km. Quelques petits cônes de scories sont greffés sur sa surface inégale. Une arène grossière forme un sol maigre et pauvre, qui ne porte que des cultures de seigle et de pommes de terre. Les sources y sont peu abondantes, et les villages, peu nombreux, sont installés au bord des échancrures du plateau et à la tête des ravins. Les pentes, assez raides, par lesquelles le plateau s'abaisse jusqu'aux bassins tertiaires qui l'encadrent, sont sillonnées par un grand nombre de ravins parallèles, souvent sans eau ; des pins rabougris mêlés de chênes et de grands genêts s'accrochent au rocher ; là, ni habitations ni culture ; c'est par des chemins étroits, défoncés, à pente très forte malgré les lacets qu'ils décrivent, qu'on peut accéder péniblement jusqu'au sommet du plateau." M. BOULE - 1911

Sur la carte, le plateau de Chaspinhac est cerné par des masses sombres. La cohérence de ce petit plateau apparaît très nettement. Les zones agricoles mixtes - en orange - sont ponctuées par des bois sur les hauteurs. Les versants ressortent sous diverses couleurs : vert kaki tacheté de rouge pour les landes rocheuses, vert clair pour les feuillus, vert foncé pour les forêts mixtes et bleu pour les boisements résineux.



Au dessus du village de Peyredeyre dans les gorges, le plateau de Chaspinhac.
Au centre, les ruines du village abandonné de Saint-Quintin

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

➤ **Soigner les abords de la D 103, route du fond de vallée, et du chemin de fer.**

La convergence des axes visuels et la proximité avec le fleuve les rendent d'autant plus sensibles aux atteintes paysagères. La résorption des points noirs (décharges, réseaux, cabanons, ...) est une priorité. Les points noirs vus depuis le train doivent être traités eux aussi.

➤ **Veiller à l'évolution des paysages du plateau.**

Enfrichement et plantations sont à craindre, une réflexion peut être engagée sur l'avenir de ce paysage (outils possibles : réglementation des boisements, directives paysagères, remembrement, ...)

ENTITE 4

LE BASSIN DE L'EMBLAVES

Sous les pans du plateau de Chaspinhac, en rive droite et du plateau de Craponne, en rive gauche, s'étale une large plaine dans laquelle s'inscrit le cours de la Loire.

A l'Est, les confins de l'Emblavès se perdent dans le dédale des succs du Meygal.

Les paysages sont mêlés. L'Emblavès constitue un petit pays à lui tout seul : une montagne, une large vallée fertile et une campagne entre les deux.

L'influence de l'eau se retrouve dans le nivellement à proximité de la Loire et dans le modelage des argiles.



Modelage des argiles



Les formes du Meygal : tables basaltiques et succs

L'influence volcanique se perçoit dans les éminences, et les rocailles qui parent leurs versants.

Les deux influences se rencontrent : les ruisseaux ont taillé dans les argiles et marnes des petits monticules chapeautés ou non par des roches volcaniques.

L'échelle de perception est grande dans la plaine de Saint-Vincent en rive gauche, et le long de la Loire. Elle se rétrécit lorsqu'on pénètre dans l'antichambre du Meygal, à proximité des succs.

Là, le paysage devient plus intime. Les reliefs, les haies et alignements d'arbres de hauts jets, les bosquets, les bois créent autant d'ambiances plus feutrées. Comme dans le Meygal, les bassins de vue s'organisent en amphithéâtres. Accidentés de collines aux formes et tailles variables, ils "mettent en scène" le panorama.

Le maître mot du paysage de l'Emblavès est sans aucun doute la douceur, elle se manifeste à la fois dans le cours de la Loire, dans l'horizon des plaines, dans la forme érodée des buttes, dans le modelage des argiles et dans le climat, la facilité des cultures, l'abondance des vergers, le feuillage éphémère des arbres caducifoliés.



Le bourg de Rosières

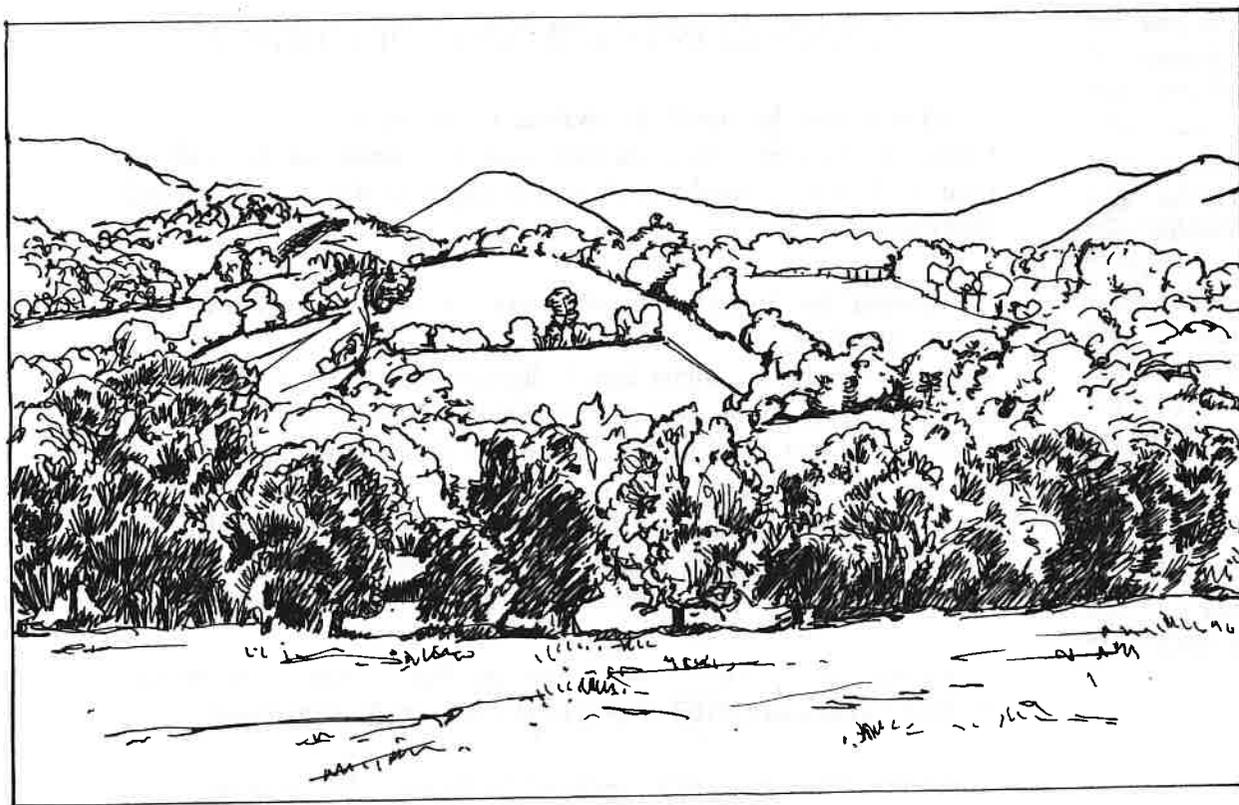
La richesse du patrimoine rural et l'abondance de petits et grands édifices de caractère (en particulier, les moulins) rendent cette entité très attachante.

Le long de la ligne de chemin de fer et à proximité du bassin du Puy, son rôle résidentiel est important et pourrait se développer.

Sa vocation touristique sur les bords de Loire mais aussi dans les terres implique une certaine qualité des abords de fermes, des aménagements, des lieux publics.

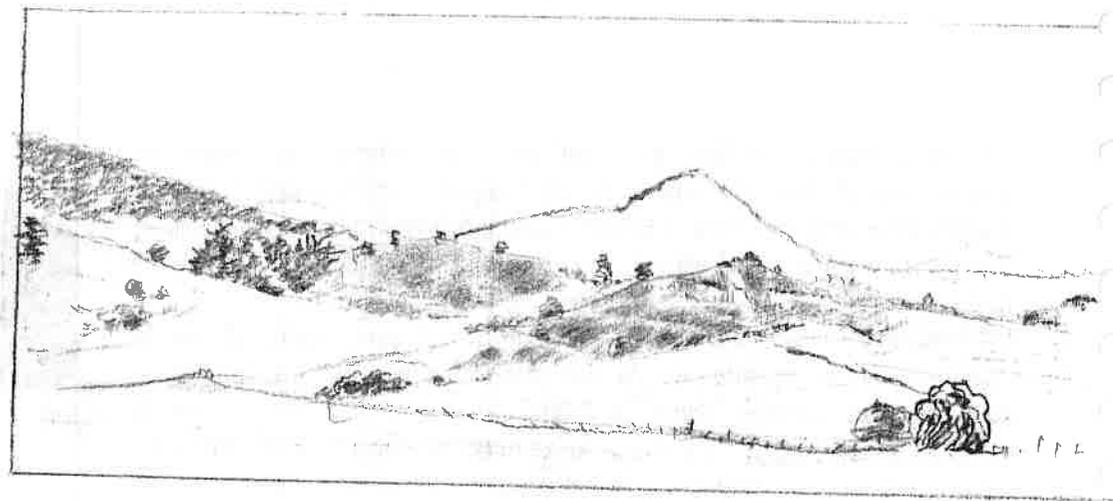
Sur la carte, le mélange des couleurs agricoles rend compte de la complexité et de la richesse de l'Emblavès. Les différentes opportunités qu'offrent le terroir apparaissent : cultures près de la Loire, parcelles mixtes sur les larges espaces plans, pâturages bocagés sur les pentes des suc et boisements sur les pentes plus fortes et les sommets. Quelques taches minérales - en rouge-violette - représentent les affleurements argileux et les pierriers.

Vers l'Est, on passe progressivement aux paysages du Meygal.



Le bocage de l'Emblavès

"Cette plaine, sans rivale en nos parages, s'ouvre en effet à quelques pas du manoir. Elle surgit tout à coup comme une vision, une féerie champêtre. C'est un vaste bassin à coupes irrégulières, sillonné dans toute sa longueur par le fleuve, encadré, à ses divers aspects, par les vésuves refroidis de l'éruption antédiluvienne. Au nord se dressent le pic de Seneuil et les crêtes granitiques de Vorey qui aboutissent aux montagnes phonolithiques de Miaune et de Gerbison ; au midi s'élèvent le rempart volcanisé de Lavoûte et dans le lointain les pics de Saint-Etienne-Lardeyrol et de Montferrat. La première impression qui se dégage de ce site splendide, c'est l'harmonie entre la sévérité des cimes et la grâce des bas-fonds. Les sucus dont les crêtes inégales s'élancent en flèches ou s'arrondissent en coupes, se marient sans désaccord avec la placidité du paysage et lui laissent son air de bonhomie et de calme. Sur la hauteur, les côtes sont arides, mais au déclin des versants boisés et sur les plateaux inférieurs, on trouve les prés touffus, les froments drus et jaunes, les légumineuses altérées de soleil. La Loire exhale une tiède fraîcheur, des brises clémentes soufflent à travers les oseraies de la rive et courbent mollement la blonde tête des épis. Les bises aiguës, les autans furieux se perdent dans les sommets du voisinage. Le ciel si pur, qui sourit à l'Emblavès, la douce atmosphère qu'on y respire, sont dûs surtout aux deux chaînes de montagnes, dont les replis ondulents comme une ceinture autour de l'oasis vellave." C. ROCHER - 1877



Les ravins de Corboeuf

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

➤ **Entretenir les bords de rivières et de Loire**

Conserver ou créer des accès aux rivières et aménager leurs abords pour les loisirs - à condition de ne pas dégrader des milieux naturels intéressants.

➤ **Eviter les boisements résineux ou inciter à planter des lisières feuillues**

Afin de s'intégrer au mieux dans la logique paysagère de l'Emblavès, le boisement résineux n'est pas souhaitable. Mais il peut être mieux perçu par le biais d'une lisière feuillue plus douce pour les yeux.

➤ **Inciter à la plantation d'arbres fruitiers dans les jardins des constructions nouvelles et dans les aménagements publics**

Pour rappeler le passé fruitier de la région agricole de l'Emblavès.

➤ **Apporter un soin particulier aux traversées d'agglomérations (D103 et D7) et aux arbres d'alignement**

➤ **Résorption des points noirs et traitement des espaces publics, lotissements et zones artisanales**

ENTITE 5

LES GORGES DE VOREY A BAS-EN-BASSET



Au dessus de Chamalières : Mont Miaune et Suc de Chaumont

A partir de Vorey, la vallée se resserre à nouveau. Jusqu'à Retournac, les gorges s'immiscent entre les monuments volcaniques des Monts Miaune et Gerbison. Couverts de belles forêts ou de terrasses agricoles plus ou moins abandonnées, les versants sont immenses.

A partir de Retournac, bâti sur une marche au dessus du fleuve, la Loire s'engage dans un étroit défilé, une fracture du socle granitique au sein de laquelle elle s'encaisse de 100 à 150 mètres.

De nombreux méandres, des forêts sur les versants abrupts et rocheux, de larges plages au fond donnent à la vallée un air nouveau.

"En aval du bassin inférieur d'Emblavès, la Loire s'échappe définitivement par un défilé tout semblable à celui d'amont et creusé comme lui dans une épaisse digue volcanique dont l'élévation originelle est attestée par des témoins encore debouts : les Mont de Miaune et de Gerbison, qui se dressent de chaque côté de la gorge à la hauteur du 550 mètres au dessus de la rivière." F. DE LANOYE - 1864



Dans les gorges, implantation d'un village à la faveur d'un élargissement

La pénétration humaine est plus importante que dans les gorges amont. Des villages et cultures égrènent les fonds de vallée. Toutefois, de longs tronçons restent inhabités et sauvages et seul le train s'y insinue.



Passage du train dans les gorges

A Confolent, la Loire reçoit un affluent de taille : le Lignon. Le site est impressionnant car les deux rivières sont très encaissées. En rive gauche, entre les vallées de la Loire et de l'Ance, s'élève un plateau que l'on ne peut associer au plateau de Craponne. Le Mont de la Madeleine qui le domine rappelle les paysages du Meygal : bocage serré et forme volcanique, et ceux-ci constituent un arrière plan des plus mouvementés.

"Au premier plan, assez loin, se montre une montagne régulière, étroite table de basalte en avant de laquelle surgit un pic aigu. Ce "mont de la Madeleine" admirable belvédère entre la Loire et l'Ance, regarde des campagnes qui sont les plus riches de la Haute-Loire, où elles constituent le pays d'Emblavès."
 ARDOUIN DUMAZET - 1909



"En bordure du plateau de Montfaucon, la Loire coule dans une zone basse beaucoup plus variée, dont elle fait l'unité, reliant par des gorges une série de petits bassins. Les gorges, taillées dans le granite, sont étroites, profondes, boisées ou couvertes de landes, inhabitées. [...] A Retournac, la vallée s'élargit : son fond est à 500 mètres au dessous des "sucs" massifs de la chaîne du Meygal, qui la domine au Sud. Plus au Nord, la montagne de la Madeleine, isolée, ressemble à une carène de navire renversée ; l'étroite table phonolithique du sommet est inhabitée ; mais cultures et habitations couvrent ses pentes argileuses, assez raides. L'Ance et la Loire circonscrivent à son pied le fertile petit plateau granitique de Bauzac. Puis s'ouvre la plaine argileuse de Bas. La Loire s'y étale largement et forme sa première île notable, l'île de la Garenne."
 E. LOCUSSOL - 1926

Retournac

Par rapport au plateau de Craponne, les horizons sont moins sévères, les cultures ressemblent à celles des plaines - vergers et arbres dans les champs - l'habitat est plus dense et plus ouvert sur l'extérieur. Cette zone est mi-rurale, mi-urbaine ; les choix ne sont pas clairement définis dans le paysage et cela conduit à un certain mitage. La vocation touristique de la vallée de la Loire est bien visible, elle se matérialise par de nombreux campings en bord de Loire et des résidences secondaires assez hétéroclites.

Sur la carte, on note la cohabitation de plusieurs tendances paysagères. On retrouve à la fois des logiques décelées dans le Meygal - autour de la Madeleine et de Chamalières-sur-Loire - (bocage sous un sommet boisé et rocheux), d'autres relevant plutôt du plateau de Craponne - vers Lingoustre - (petits boisements éparpillés dans un espace agricole mixte : piquetage bleu dans des plages de couleur orange, et importance des friches en gris-vert.) d'autres annonçant les paysages du Basset - autour de Beauzac - et enfin, la vallée de la Loire qui apparaît avec un fond élargi, voué aux cultures ou aux constructions, et des versants boisés, parmi lesquels l'apparition de feuillus en rapport avec l'altitude (les couleurs vertes prennent le pas sur les bleues).



QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

Malgré une grande qualité potentielle des paysages, cette entité apparaît dégradée par des constructions anarchiques, des points noirs et des maladresses d'aménagement et le phénomène du mitage.

➤ **Traiter la route du fond de vallée comme un axe touristique** en résorbant au plus vite les "points noirs" et autres dégradations paysagères.

➤ Adopter une **signalisation** et une **ligne de panneaux publicitaires** communes sur la route du fond de vallée.

➤ Exiger une bonne qualité architecturale pour les zones d'activités nouvelles et les lotissements.

➤ Traiter les **espaces publics** et les **traversées d'agglomérations**.

➤ **Améliorer les abords et l'impact visuel des campings** (plantations, réflexions sur les dispositions et les emplacements).

➤ Réaliser des **documents d'urbanisme** avec une forte préoccupation paysagère.

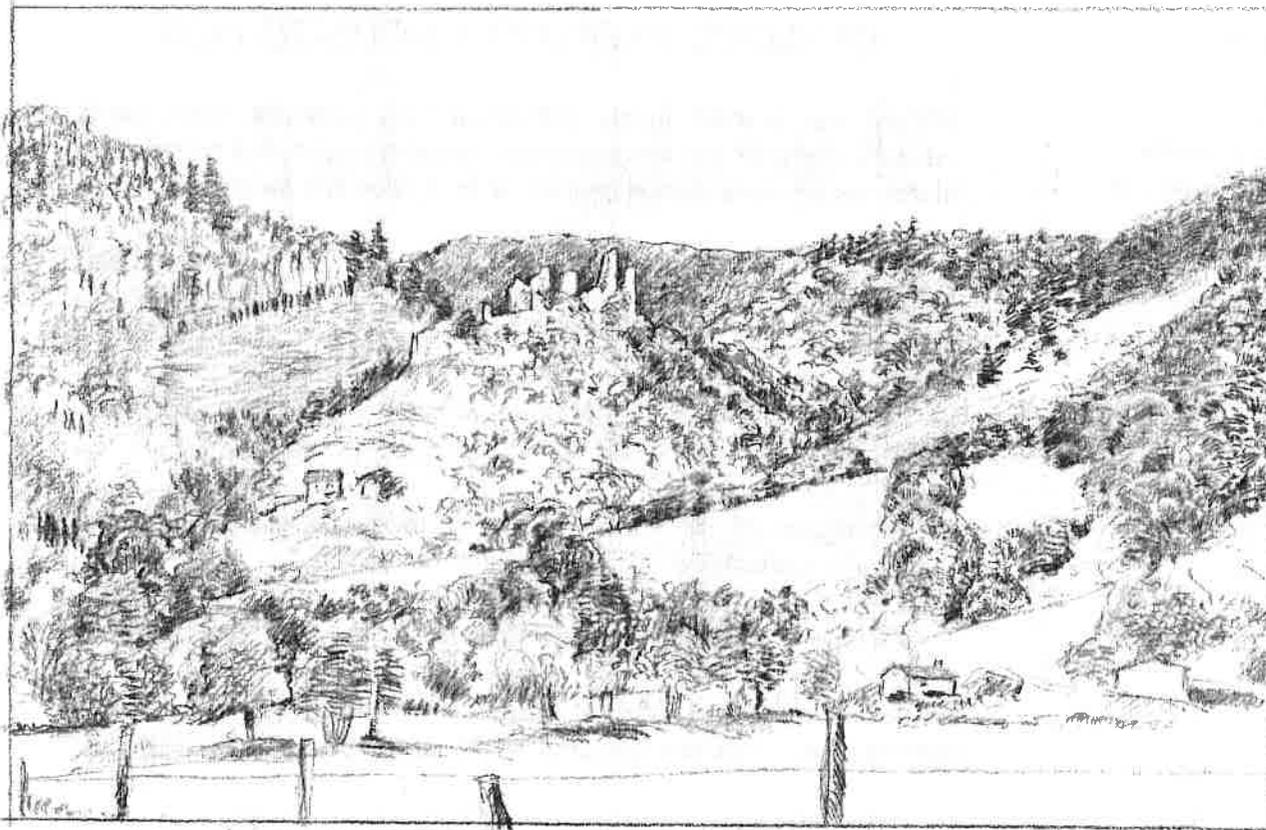
ENTITE 6

LE BASSIN DE BAS-en-BASSET ET LES "GORGES" D'AUREC

Le plateau de Craponne s'interrompt brutalement, sur son flanc Est, au dessus de la plaine du Basset.

La ville de Bas est nichée sous ces contreforts.

Des affluents de la Loire s'encaissent profondément et lacèrent le rebord du plateau.



"Il y a là un très vaste cirque dont la ville de Monistrol garde un côté, du haut de son promontoire, tandis que, sur la rive gauche, ce rôle de sentinelle semble encore dévolu aux ruines puissantes du château de Rochebaron qui fut une des plus grandes forteresses du Forez - sous ces débris féodaux, la bourgade de Bas-en-Basset s'étale largement entre son vignoble, ses vergers et la Loire qui entoure une des plus grandes îles : la Garenne. Cette rive gauche, fraîche et riante, formait autrefois un petit pays, le Basset, dépendance du Forez."

ARDOUIN DUMAZET - 1909

Les ruines du château de Rochebaron gardant les pentes du plateau de Craponne

De l'autre côté de la Loire, la ville de Monistrol-sur-Loire occupe une position intermédiaire entre le plateau de Montfaucon et le Basset. Située sur une marche en contrebas du plateau, elle domine le Basset.

Dans le bassin, la Loire étale largement son cours et dessine de larges méandres. Bras morts et gravières achèvent d'accentuer le contraste avec le fleuve encaissé dans ses gorges quelques kilomètres en amont... et en aval.



Lande sur chaos de granit

A Aurec, le fond de vallée s'élargit un peu permettant le développement de cette ville resserrée sous des côtes qui la dominent à l'Ouest.

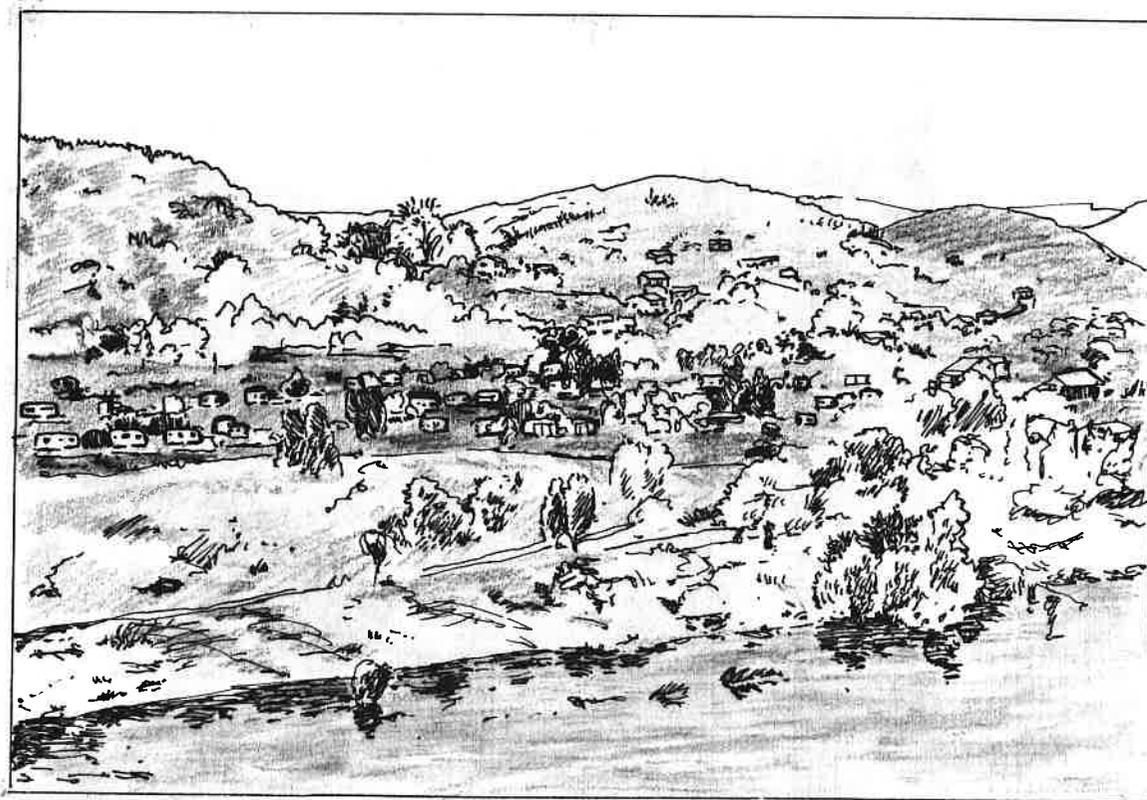
Sur tout ce secteur, la logique paysagère est perturbée par l'urbanisation et le mitage.

Franges urbaines peu soignées, lotissements immenses, constructions isolées et campings côtoient des espaces agricoles divers - maraîchages, vergers, cultures et prairies - et des secteurs plus sauvages - bords de Loire, bras morts, îles et plages pour le bassin ; versants rocailloux, landes et forêts pour les gorges.

Les vocations de cette entité, tourisme et résidence, conduisent à exiger un cadre de vie de meilleure qualité.

Après le Chambon-sur-Loire, elle s'encaisse à nouveau. La rivière est beaucoup plus large qu'en amont, mais ses versants en reprennent l'aspect vertigineux - chaos de granits, landes et forêts retrouvent leur place.

L'arrivée à Aurec-sur-Loire : le camping au bord de l'eau, au fond les côtes d'Aurec.

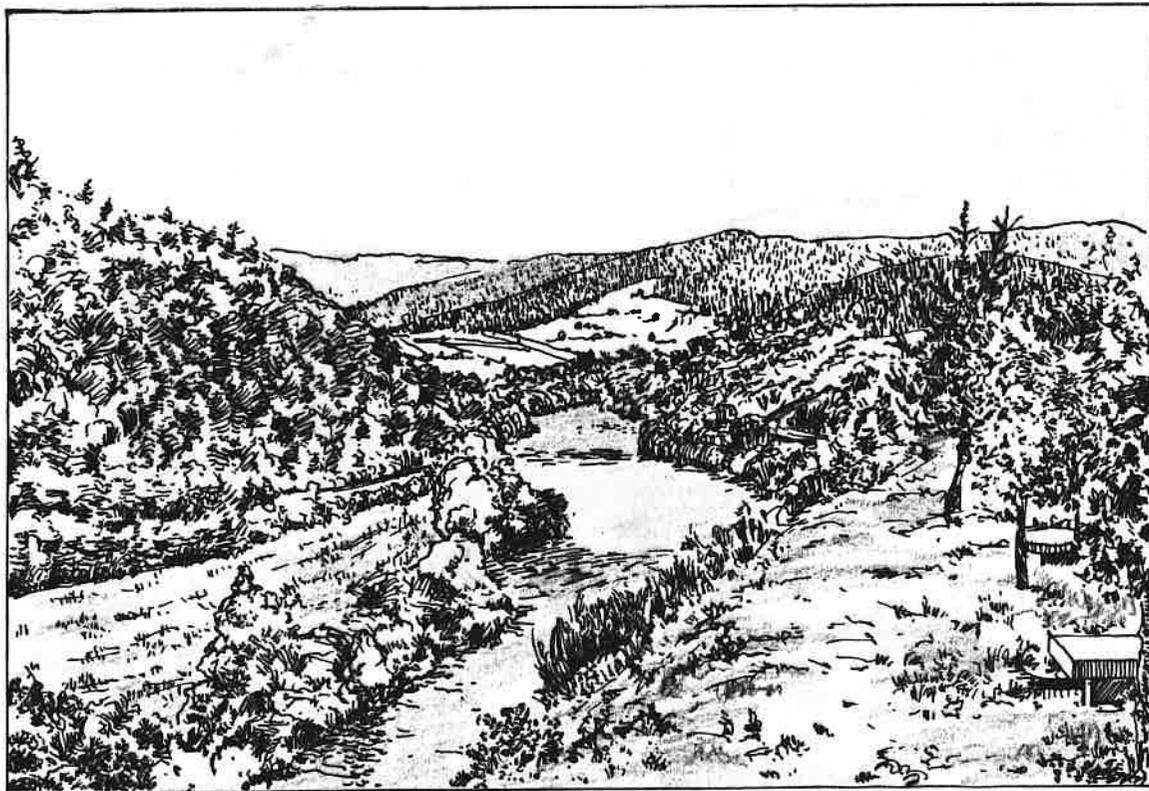


La carte souligne l'importance des zones urbanisées (en gris) et la juxtaposition de plusieurs tendances paysagères.

De larges espaces - en marron et orange - sont consacrés aux cultures ou mixtes, là où les alluvions de la Loire autorisent de forts rendements. Sur les pentes et surfaces de plateau, les pâturages ou prairies sont plus présents (jaunes).

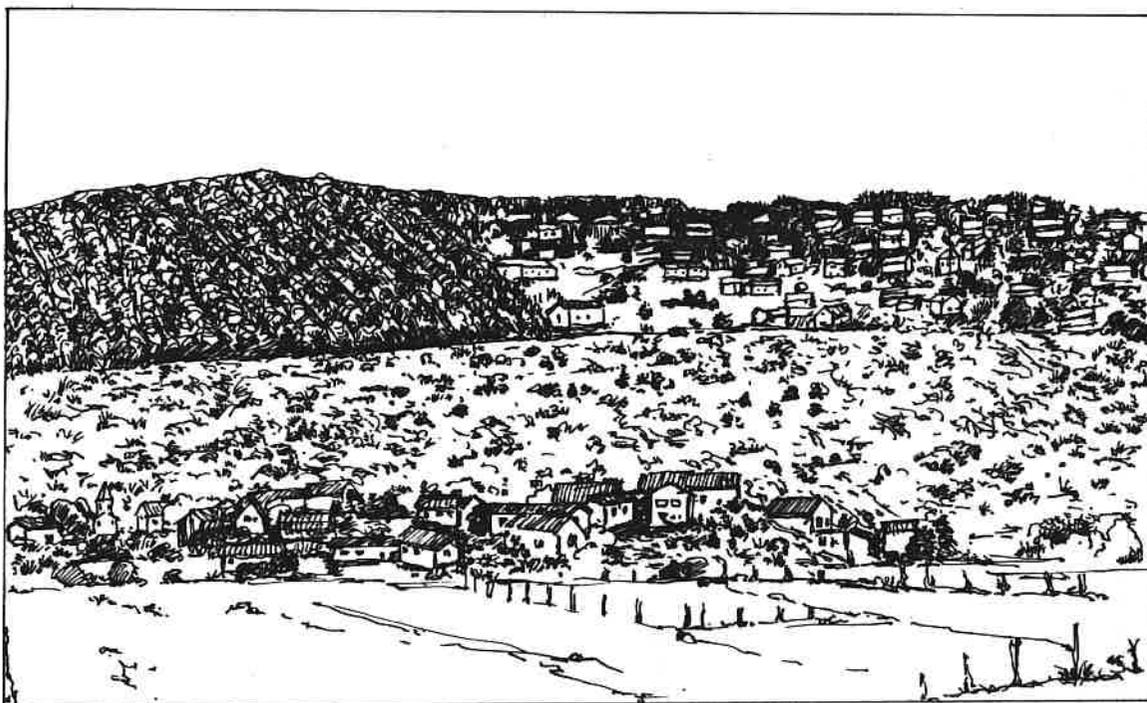
Les arbres demeurent assez rares dans le bassin mais on retrouve l'habillage forestier des versants dès que la Loire s'enfonce à nouveau dans des gorges. Là aussi, les boisements mixtes et feuillus relaient les peuplements purs de résineux (on passe du bleu aux tons verts).

La Loire au fond de ses dernières gorges, toute aussi vertigineuse mais beaucoup plus large qu'en amont



"C'est près de là, aussi, que la Loire, ne surplombant plus que de 414 mètres "la sournoise accapareuse, la mer, qui la guette de loin", quitte ce que l'on peut réellement appeler son berceau."

G. et P. PAUL - 1930



Vue sur le lotissement de la Ricamarie depuis le village de Lamure
Deux fléaux affectant les paysages de cette entité : plantation
résineuse monospécifique à gauche, mitage à droite.

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

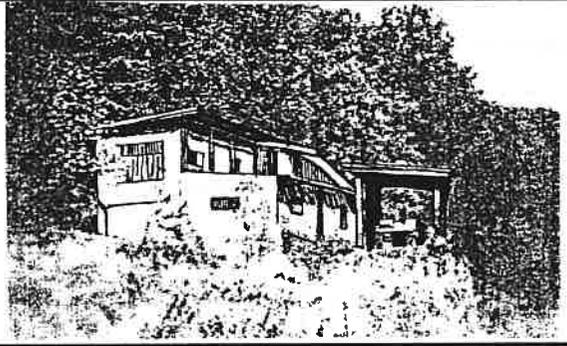
- **Surveiller les mutations des terres laissées par l'agriculture** (enfrichement - boisements en résineux - constructions anarchiques)
- **Améliorer les abords des bâtiments agricoles** (cf. le village de Lamure)
- **Améliorer les abords des bâtiments industriels et des campings**
- **Soigner les traversées d'agglomérations**
- **Eviter le mitage** (documents d'urbanisme)
- **Donner des conseils pour les couleurs de façades, les jardins et les limites de propriété**
- **Soigner les lieux de vie** (nettoyage, fleurissement des abords, aménagements)
- **Mettre en valeur les bords de Loire**

**TABLEAU RECAPITULATIF
PAYSAGES DE LOIRE**

**Atouts / Faiblesses
Propositions de gestion**

GESTION DES PAYSAGES DE LOIRE

Élément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
CONSTRUCTIONS INDIVIDUELLES				
<u>TOUTES ENTITES</u>	* Notion de cadre de vie	* Mitage * Banalisation des abords et des façades	* Aménager des quartiers de logements individuels attirants et en harmonie avec les paysages	* Davantage de préoccupations paysagères dans les documents d'urbanisme * Amélioration des façades et des abords
BOURGS ET VILLES				
<u>ENTITES 2 - 4 - 5 - 6</u>	* Notion de cadre de vie	* Banalisation du cadre de vie	* Améliorer le cadre de vie et faire profiter de la nature aux portes des villes	

☞ Procédure réglementaire	☞ Moyen de Gestion/Incitation	☺ Sensibilisation	Croquis
<p>☞ P.O.S. zonage et prescriptions (couleurs de façades, jardins, limites de propriété) (partenaire : D.D.E.)</p>	<p>☞ Charte architecturale et paysagère (partenaire : Conseil Régional) ☞ Charte de l'Environnement (écologie urbaine) (partenaires : Etat / Collectivités) ☞ Proposer des palettes de couleurs et/ou de tonalités pour les façades des constructions nouvelles et des rénovations.</p>	<p>☺ Exposition sur les couleurs et tonalités des façades ☺ Editer une plaquette sur les jardins et les limites de propriété.</p>	
<p>☞ (Directive paysagère pour le bassin du Puy)</p>	<p>☞ Charte de l'Environnement (écologie urbaine) (partenaires : Etat / Collectivités) ☞ Inciter à la plantation d'arbres fruitiers dans les aménagements publics (bassin du Puy, de l'Emblavès, de Bas-en-Basset) ☞ Inciter au fleurissement ☞ Améliorer l'aménagement des espaces publics ☞ Acquisition de sites naturels pour l'ouverture au public citoyen (partenaires : Conseil Général TDENS¹, Conservatoire des paysages d'Auvergne)</p>	<p>☺ Aménager des sites naturels à proximité des villes (bois de pins de boulange et autres près du Puy ; bords de Loire, etc...)</p>	

GESTION DES PAYSAGES DE LOIRE

Élément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
ZONES PERI-URBAINES				
<u>ENTITES 2 - 4 - 5 - 6</u>	* Portes d'entrée des villes	* Dégradations paysagères	* Enrayer les problèmes paysagers de ces zones	* Soigner les abords des bâtiments industriels et artisanaux et les enseignes publicitaires
VILLAGES RURAUX				
<u>TOUTES ENTITES</u>	* Patrimoine rural dans les gorges et à proximité des agglomérations	* Abandon * Manque de soin * Développement anarchique des zones d'habitat et d'activités * Problèmes des bâtiments agricoles * Plantations forestières ou enfrichement à proximité	* Préserver ces joyaux paysagers	* Améliorer les espaces publics * Surveiller les mutations des terres aux alentours des villages

☞ Procédure réglementaire	☞ Moyen de Gestion/Incitation	☺ Sensibilisation	Croquis
<ul style="list-style-type: none"> ☞ (Directives paysagères à créer) ☞ P.O.S. zonage et prescriptions. Exiger le "pré-verdissement" des zones d'activités (partenaire : D.D.E.) ☞ Groupement des enseignes publicitaires ☞ Permis de construire (partenaires : D.D.E. et Préfecture) 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Charte architecturale et paysagère (partenaire : Conseil Régional) ☞ Charte de l'Environnement (écologie urbaine) (partenaires : Etat / Collectivités) ☞ Aménager les abords des bâtiments et des campings 	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Signature d'une charte paysagère avec les industriels, les publicitaires et les campings 	
<ul style="list-style-type: none"> ☞ P.O.S ou M.A.R.N.U. zonage (garde-fou contre le mitage et l'urbanisation sauvage) (partenaire : D.D.E.) ☞ Réglementation des boisements (partenaire : D.D.A.F.) 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Charte architecturale et paysagère (partenaire : Conseil Régional) ☞ Plan de résorption des points noirs (partenaires : Conseil Général et Régional, Europe) ☞ Inciter à la plantation d'arbres fruitiers dans les aménagements publics ☞ Mesures agri-environnementales (partenaires : Europe, A.D.A.S.E.A., D.D.A.F.) 	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Participation de la population aux travaux de nettoyage (écoles, agriculteurs, RMistes) Effet boule de neige sur les espaces privés ☺ Sensibilisation sur les abords et aspects des bâtiments agricoles 	

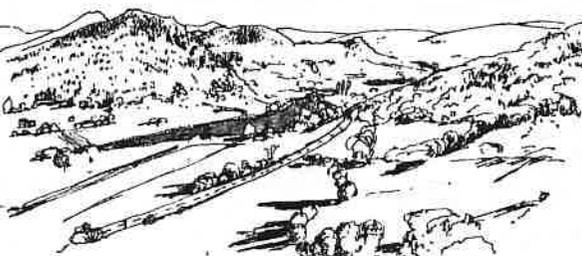
GESTION DES PAYSAGES DE LOIRE

Élément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
FORETS				
<u>ENTITES 1 - 3 - 4 - 6</u>	* Patrimoine paysager	* Enrésinement systématique * Extension non maîtrisée des boisements * Fermeture des points de vue	* Maîtriser l'extension forestière	* Gestion forestière
SITES NATURELS				
<u>TOUTES ENTITES</u>	* Patrimoine paysager et naturel	* Disparition * Méconnaissance	* Conserver ces milieux proches de sites urbains et ouvrir les moins sensibles au public	* Gestion voire acquisition * Aménagement

☞ Procédure réglementaire	☞ Moyen de Gestion/Incitation	☺ Sensibilisation	Croquis
☞ Réglementation des boisements (partenaire : D.D.A.F.). Forte préoccupation paysagère	☞ Inciter à la plantation de feuillus ou au moins d'une lisière feuillue pour adoucir les contours (surtout entité 4) ☞ Mesures agri-environnementales (partenaires : Europe, A.D.A.S.E.A., D.D.A.F.)	☺ Sensibilisation des propriétaires forestiers (partenaire : C.R.P.F.)	
☞ Arrêtés de protection (biotopes, espèces) (partenaires : Préfecture, DIREN)	☞ Acquisition si besoin (partenaires : Conseil Général TDENS ¹ , Conservatoire des paysages d'Auvergne) et plans de gestion ☞ Mesures agri-environnementales (partenaires : Europe, A.D.A.S.E.A., D.D.A.F.)	☺ Ouverture des milieux les moins sensibles au public ☺ Sentiers de découverte expositions	

GESTION DES PAYSAGES DE LOIRE

Élément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
LOIRE ET RIVIERES AFFLUENTES				
<u>TOUTES ENTITES</u>	<ul style="list-style-type: none"> * Joyaux paysager * Ligne directrice des paysages de Loire 	<ul style="list-style-type: none"> * Manque entretien des abords * Points noirs paysagers (décharges...) 	<ul style="list-style-type: none"> * Loire : point fort touristique et de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> * Soin des abords
ROUTES				
<u>TOUTES ENTITES</u>	<ul style="list-style-type: none"> * Route du fond de vallée : axe de découverte prioritaire de la Loire * Axes de pénétration sur le site du Puy 	<ul style="list-style-type: none"> * Négligences nombreuses * Vues colmatées par boisements * Pas de mise en valeur des vues 	<ul style="list-style-type: none"> * Mettre en valeur ce mode de découverte de la vallée * Soigner entrées, traversées d'agglomération 	<ul style="list-style-type: none"> * Nettoyages, aménagements...

☞ Procédure réglementaire	☞ Moyen de Gestion/Incitation	☺ Sensibilisation	Croquis
<ul style="list-style-type: none"> ☞ P.O.S. zonage (partenaire : D.D.E.) prendre garde à la qualité des constructions proches de la Loire et des rivières ☞ (Directives paysagères à créer) 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Chantier de gestion des rives (partenaires : Conseil Général et Europe) ☞ Mesures agri-environnementales (partenaires : Europe, A.D.A.S.E.A., D.D.A.F.) ☞ Résorption des décharges sauvages et points noirs vus des routes et du train 	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Sentiers aménagés le long de la rivière 	
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Réglementation des boisements pour protéger les points de vue (partenaire : D.D.A.F.) ☞ (Directives paysagères à créer) 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Plan de résorption de points noirs (partenaires : Conseil Général et Régional, Europe) ☞ Charte architecturale et paysagère (partenaire : Conseil Régional) ☞ Plantations d'alignements ☞ Aménagement des traversées d'agglomérations 	<ul style="list-style-type: none"> ☺ Aménager des points de vue 	

(1) TDENS : Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles

LISTE DES ARBRES ET ARBUSTES DES PAYSAGES DE LOIRE

Si l'on veut utiliser des essences locales dans les aménagements publics ou les jardins privés, on se référera à la liste suivante. Celle-ci n'est pas exhaustive mais donne plutôt une idée des espèces les plus typiques, celles qui correspondent aux essences champêtres locales. Aussi, les espèces horticoles correspondantes n'ont pas été spécifiées.

ARBRES	Noms latins	ENTITE 1	ENTITE 2	ENTITE 3	ENTITE 4	ENTITE 5	ENTITE 6
Aliser blanc	<i>Sorbus aria</i>	×		×	×		
Aulnes	<i>Alnus incana alnus viridis</i>		×	×	×	×	×
Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>					×	×
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>			(X)	×	×	×
Chêne sessile	<i>Quercus sessiliflora</i>			(X)	×	×	×
Erable	<i>Acer pseudoplatanus</i>	×	×	×	×	×	×
Erable plane	<i>Acer platanoides</i>	×	×	×	×	×	×
Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>	×	×	×	×		
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>	×	×				
Merisier	<i>Prunus avium</i>		×		×		×
Noisetier	<i>Coryllus avellana</i>		×		×		×
Noyer	<i>Juglans regia</i>				×	×	×
Peuplier	<i>Populus canescens ou alba</i>	×	×	×	×	×	×
Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>	×		×		×	
Platane	<i>Platanus hybrida</i>		×				×
Poirier	<i>Pyrus communis</i>		×		×		×
Pommier	<i>Malus sylvestris</i>		×		×		×
Robinier faux Acacia	<i>Robinia pseudacacia</i>	×		×	×	×	×
Saules	<i>Salix viminalis et caprea</i>		×	×	×	×	×
Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>	×	×		×		
Tilleul à grandes feuilles	<i>Tillia platyphyllos</i>		×	×	×		
Tilleul à petites feuilles	<i>Tillia cordata</i>					×	×
Tremble	<i>Populus tremula</i>	×	×	×	×	×	×

ARBUSTES		ENTITE 1	ENTITE 2	ENTITE 3	ENTITE 4	ENTITE 5	ENTITE 6
	Noms latins						
Amélanchier à feuilles ovales	<i>Amelanchier ovalis</i>	×	×	×	×	×	×
Aubépine à un seul style	<i>Crataegus monogyna</i>	×	×	×	×	×	×
Bois de Sainte-Lucie	<i>Prunus Mahaleb</i>	×	×	×	×	×	×
Bois joli	<i>Daphne mezereum</i>	×	×	×	×	×	×
Bourdaïne	<i>Frangula alnus</i>	×	×	×	×	×	×
Buis commun (souvent planté)	<i>Buxus sempervirens</i>	×	×	×	×	×	×
Chèvrefeuille camérisier	<i>Lonicera xylosteum</i>		×	×	×	×	×
Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>	×	×	×	×	×	×
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	×	×	×	×	×	×
Epine-vinette	<i>Berberis vulgare</i>		×	×	×	×	×
Fusain commun	<i>Evonymus europaeus</i>	×	×	×	×	×	×
Genêt à balais	<i>Cystisus scoparius</i>	×					
Genévrier	<i>Juniperus communis</i>	×					
Houx commun	<i>Ilex aquifolium</i>	×		×			×
Lauréole (feuilles persistantes)	<i>Daphne laureola</i>		×		×	×	×
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>		×	×	×	×	×
Osier rouge	<i>Salix triandra</i>	×	×	×	×	×	×
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	×	×	×	×	×	×
Rosiers	<i>Rosa arvensis, canina,...</i>	×	×	×	×	×	×
Saule pourpre	<i>Salix purpurea</i>	×	×	×	×	×	×
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	×	×	×	×	×	×
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	×	×	×	×	×	×
Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>		×	×	×	×	×
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>		×	×	×	×	×

⊖ () Signifie qu'une limite altitudinale restreint la répartition de l'espèce dans l'entité paysagère

⊖ Parmi ces espèces, certaines ne doivent plus être plantées en raison des contaminations par le feu bactérien (en particulier certaines aubépines et certains arbres fruitiers, se renseigner auprès de la D.D.A.F.)

ATLAS DEPARTEMENTAL DES PAYSAGES DE HAUTE-LOIRE 1995

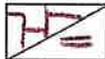
LES PLATEAUX GRANITIQUES

LEGENDE

FORETS BOIS ET LANDES

	FORET RESINEUSE DENSE / EPARSE
	FORET FEUILLUE DENSE / EPARSE
	FORET MIXTE DENSE / EPARSE
	LANDE HAUTE / BASSE

MAILLAGE AGRICOLE

	MURETS DE PIERRE / TERRASSES
	HAIES BASSES / HAUTES
	MAILLAGE DENSE
	MAILLAGE LACHE
	PARCELLAIRE ETOILE / ARBRE ISOLE

CULTURES PATURES

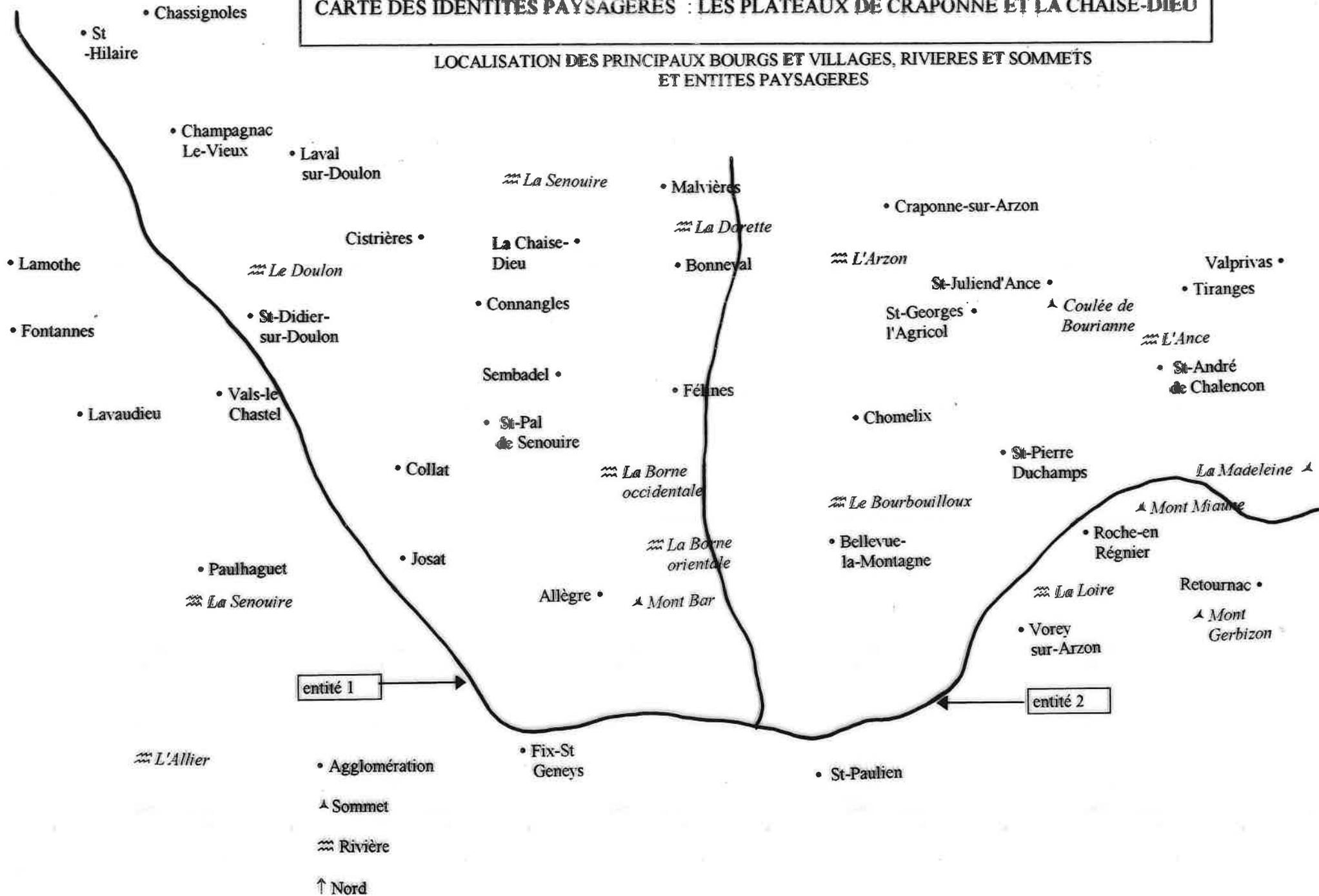
	PARCELLES EN CULTURES
	PARCELLES MIXTES CULTURE - PATURE grandes parcelles / petites parcelles
	PATURES grandes parcelles / petites parcelles

AUTRES

	AFFLEUREMENT MINERAL
	ZONE HUMIDE
	RIVIERE / LAC
	ZONE URBAINE DENSE / ZONE CONSTRUITE

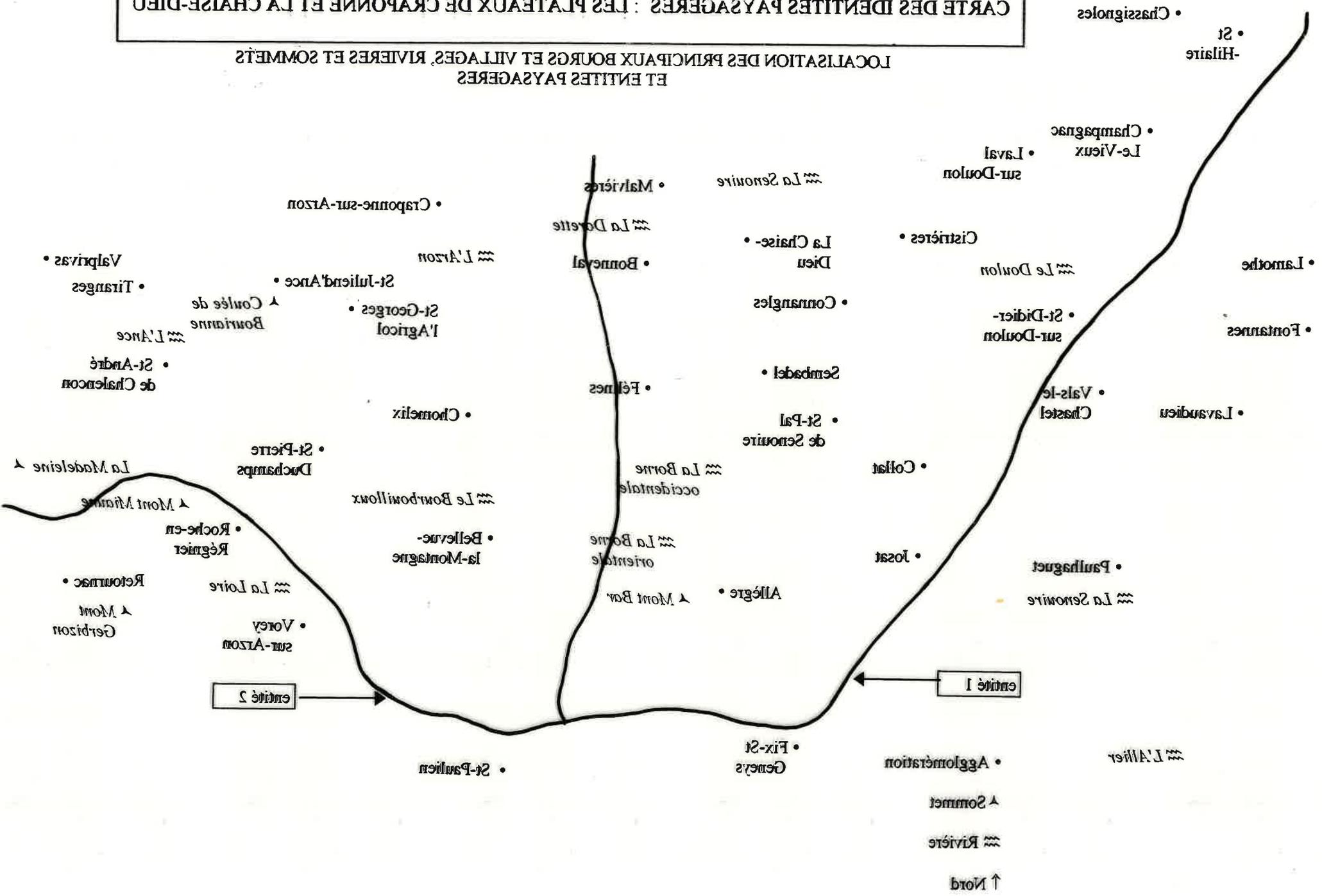
CARTE DES IDENTITES PAYSAGERES : LES PLATEAUX DE CRAPONNE ET LA CHAISE-DIEU

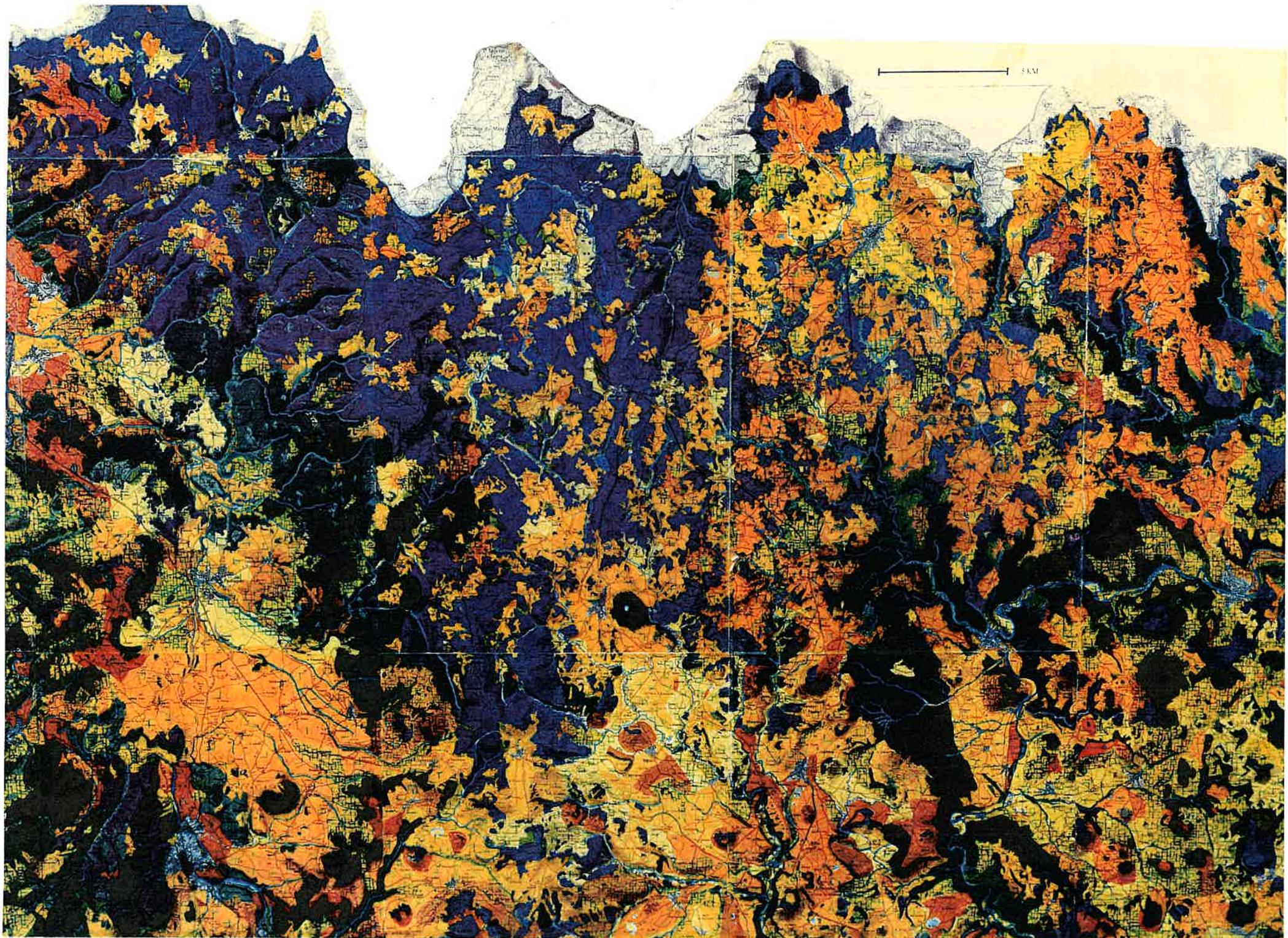
LOCALISATION DES PRINCIPAUX BOURGS ET VILLAGES, RIVIERES ET SOMMETS ET ENTITES PAYSAGERES



CARTE DES IDENTITES PAYSAGERES : LES PLATEAUX DE CRAPONNE ET LA CHAISE-DIEU

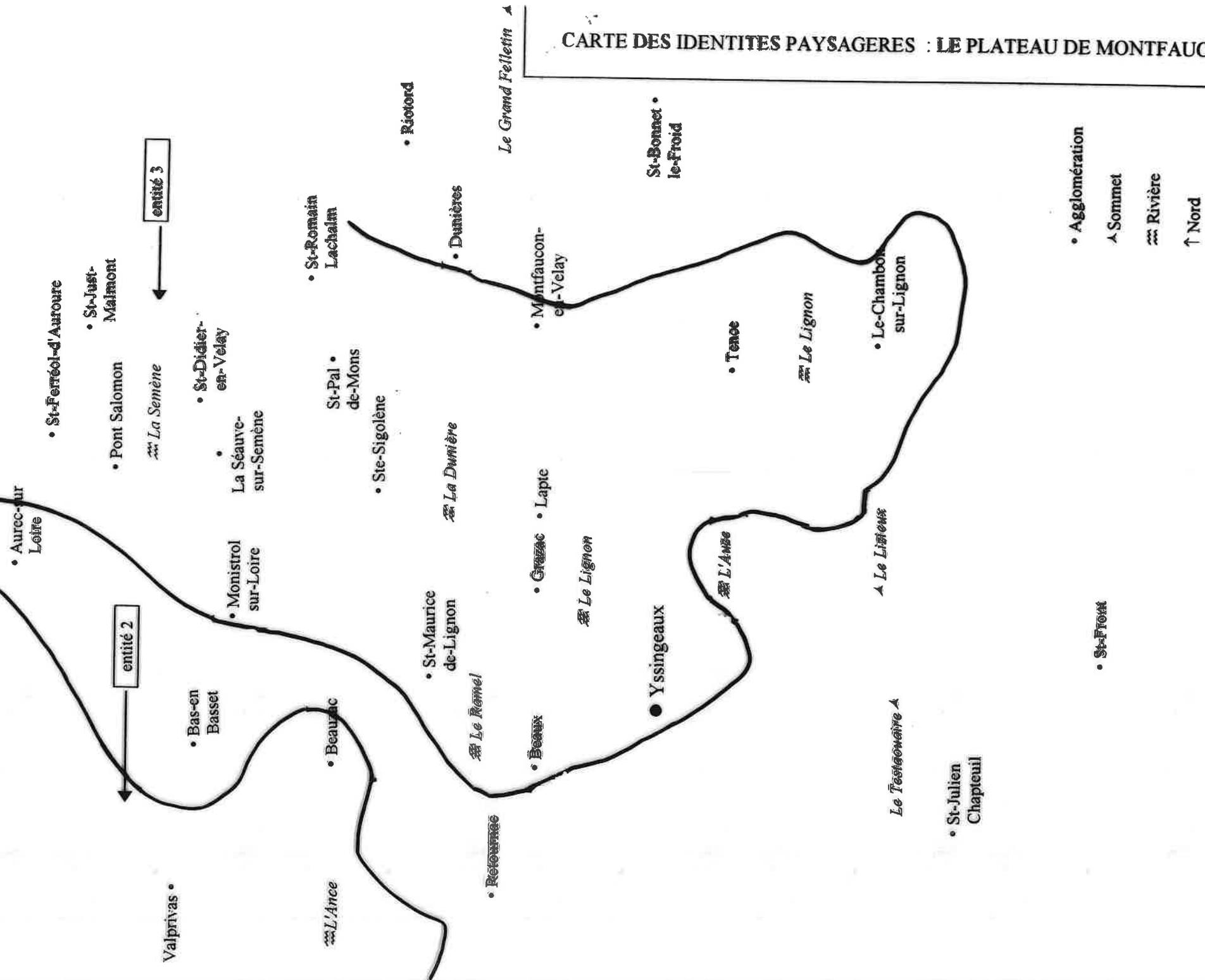
LOCALISATION DES PRINCIPAUX BOURGS ET VILLAGES, RIVIERES ET SOMMETS
 ET ENTITES PAYSAGERES





LOCALISATION DES PRINCIPAUX BOURGS ET VILLAGES, RIVIÈRES ET SOMMETS
ET ENTITES PAYSAGERES

CARTE DES IDENTITES PAYSAGERES : LE PLATEAU DE MONTFAUCON



- Agglomération
- ▲ Sommet
- ≡ Rivière
- ↑ Nord

▲ Mont Mézenc



LES PLATEAUX GRANITIQUES

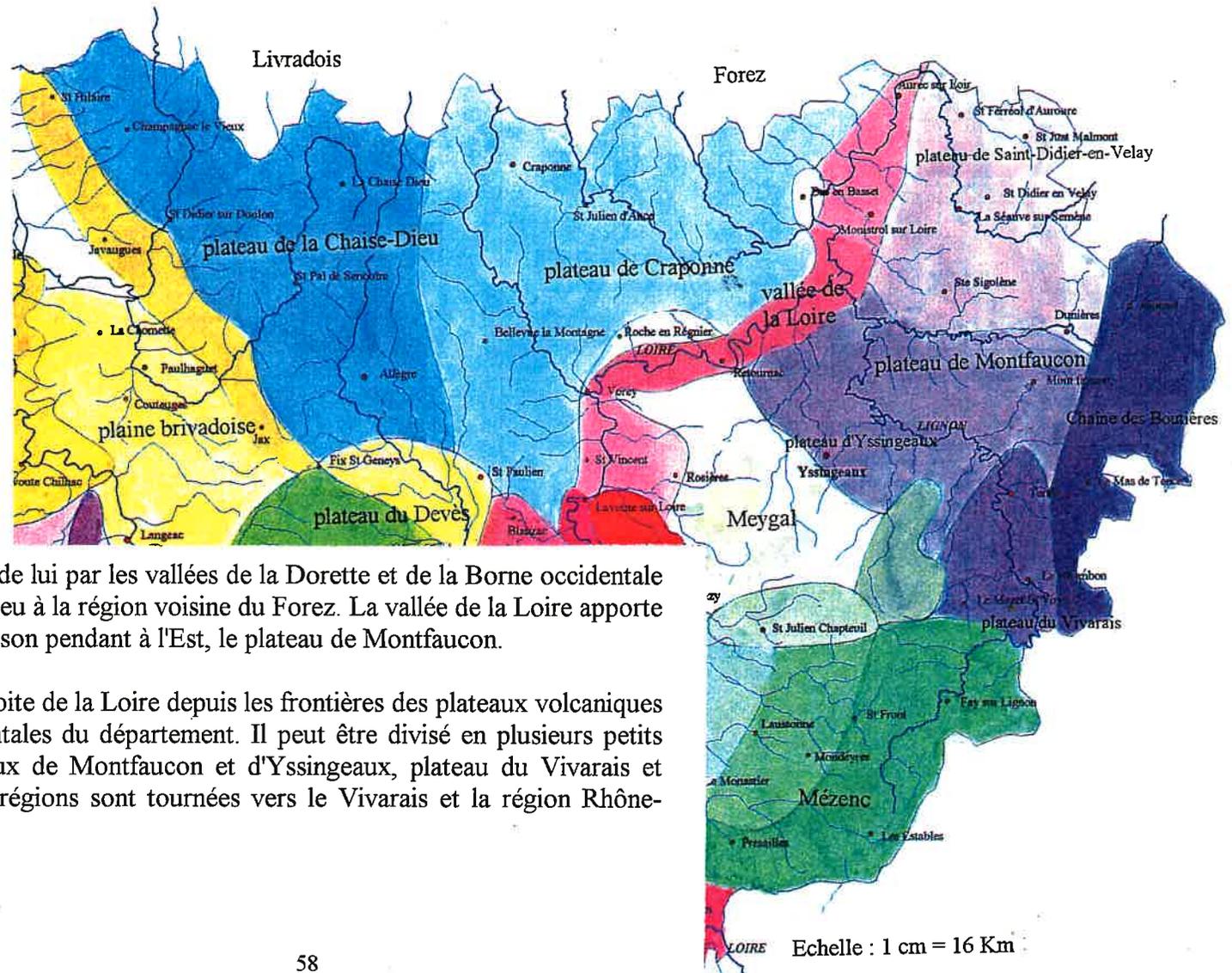
Département volcanique, la Haute-Loire n'en reste pas moins un pays de plateaux. Certains d'entre eux n'ont que très peu subi les événements volcaniques : ce sont les plateaux granitiques.

- La Margeride, isolée sur le flanc Ouest du département, tournée vers le Cantal et la Lozère, est traitée par ailleurs.

- Le plateau de la Chaise-Dieu poursuit au Nord le plateau basaltique du Devès et s'élève au dessus de la plaine brivadoise. Il constitue l'extrémité méridionale de la région auvergnate du Livradois.

- Juxtant le plateau de la Chaise-Dieu et séparé de lui par les vallées de la Dorette et de la Borne occidentale : le plateau de Craponne. Il s'apparente quelque peu à la région voisine du Forez. La vallée de la Loire apporte une rupture franche sur son flanc Est et l'isole de son pendant à l'Est, le plateau de Montfaucon.

- Le plateau de Montfaucon s'étend sur la rive droite de la Loire depuis les frontières des plateaux volcaniques du Mézenc et du Meygal jusqu'aux limites orientales du département. Il peut être divisé en plusieurs petits pays : plateau de Saint-Didier-en-Velay, plateaux de Montfaucon et d'Yssingeaux, plateau du Vivarais et Chaîne des Boutières. Traditionnellement, ces régions sont tournées vers le Vivarais et la région Rhône-Alpes.



PREMIERE PARTIE

**ANALYSE PAYSAGERE D'ENSEMBLE
ET CLES DE LECTURE**

PLAN DE LA PREMIERE PARTIE

ANALYSE PAYSAGERE D'ENSEMBLE

	Pages
Douceur des formes	61
Emiettement du paysage	62
Rigueur et pauvreté	63
L'avancée de la forêt	64
Aujourd'hui : un avenir préoccupant - des défis à relever	65

Clés de lecture

	Pages
Un relief caractéristique des pénéplaines	61
Des sources nombreuses et de faible importance	62
Des sols pauvres. Un climat rude. Une agriculture ingrate	63
Des façons différentes de maîtriser les handicaps	65
La petite polyculture vivrière et les activités annexes	65
La sylviculture sur le plateau de la Chaise-Dieu	66
L'industrie sur le plateau de Montfaucon	66

Douceur des formes

En comparaison des paysages voisins, gorges, plaines, plateaux hérissés de pointements volcaniques, ceux des plateaux granitiques paraissent bien monotones. Ici, les formes du relief sont douces, sans surprise ...

De discrets cours d'eau séparent de molles ondulations et définissent des croupes qui se rétrécissent d'amont en aval.

A proximité des bassins de la Loire ou de l'Allier, au rebord des plateaux, apparaissent de profondes coupures. Les ruisseaux s'encaissent au fond d'étroites gorges.

Un relief caractéristique des "pénéplaines"

A la surface des plateaux, les vallées sont peu prononcées.

La surface d'aplanissement est ancienne, elle date des premiers jalons de l'histoire du Massif Central : l'orogénèse hercynienne, à l'ère primaire.

Depuis, l'érosion a soigneusement usé les reliefs.

Lors de la surrection des Alpes, à l'ère tertiaire, les données ont changé.

Tout autour, ont eu lieu des événements volcaniques. Ils ont peu affecté les plateaux granitiques (on note cependant la coulée de Bourianne près de Saint-Julien d'Ance, et le volcan de Bar près d'Allègre).

Mais en périphérie, des plateaux et des bassins se sont individualisés sous l'effet de la tectonique. Le jeu des failles a provoqué des effondrements et des surrections.

Les ruisseaux qui couraient mollement à la surface des vieux plateaux ont creusé des gorges profondes "pour rattraper" le niveau de leurs affluents (Loire ou Allier) au fond des bassins.

Au cours de l'ère quaternaire, les vallées se sont enfoncées dans le socle.



"Le Livradois. - L'ossature, le fond antique, c'est la masse de granite, celle qu'on trouve encore à nu sous les plateaux. De ses massifs, certains ont été recouverts par les laves. D'autres, comme le Livradois, ne portent que quelques bourgeons volcaniques, accidents isolés, sur leur panse à longs bourrelets et fins replis."

L. GACHON et H. POURRAT - 1964



Émiettement du paysage

A cette uniformité du relief se mêle une occupation des sols qui semble "désunie". Mises à part les grandes futaies résineuses du plateau de La Chaise-Dieu et du massif des Boutières, aucune production ne semble prendre le pas sur les autres. Les cultures avoisinent les prairies et les petits bois sans logique apparente, ne serait-ce que la logique de l'émiettement.

L'espace apparaît comme émietté, dispersé.

La dispersion est de mise aussi pour l'habitat.

Très nombreux, on trouve les villages perchés sur les petits promontoires que forment les ondulations des plateaux.

Des sources nombreuses et de faible importance

En terrain granitique, l'eau s'infiltré difficilement en profondeur : elle affleure partout.

Au cours des périodes pluvieuses, tous les petits vallons sont parcourus de ruisseaux mais dès que la sécheresse s'installe, l'eau n'est plus là.

Deux conséquences directes :

- la multitude de sources à laquelle est liée la dispersion de l'habitat,
- les difficultés estivales pour certaines cultures.



Des sols pauvres. Un climat rude. Une agriculture ingrate

La nature granitique des sols et la monotonie des reliefs imposent une grande unité dans l'occupation des sols.

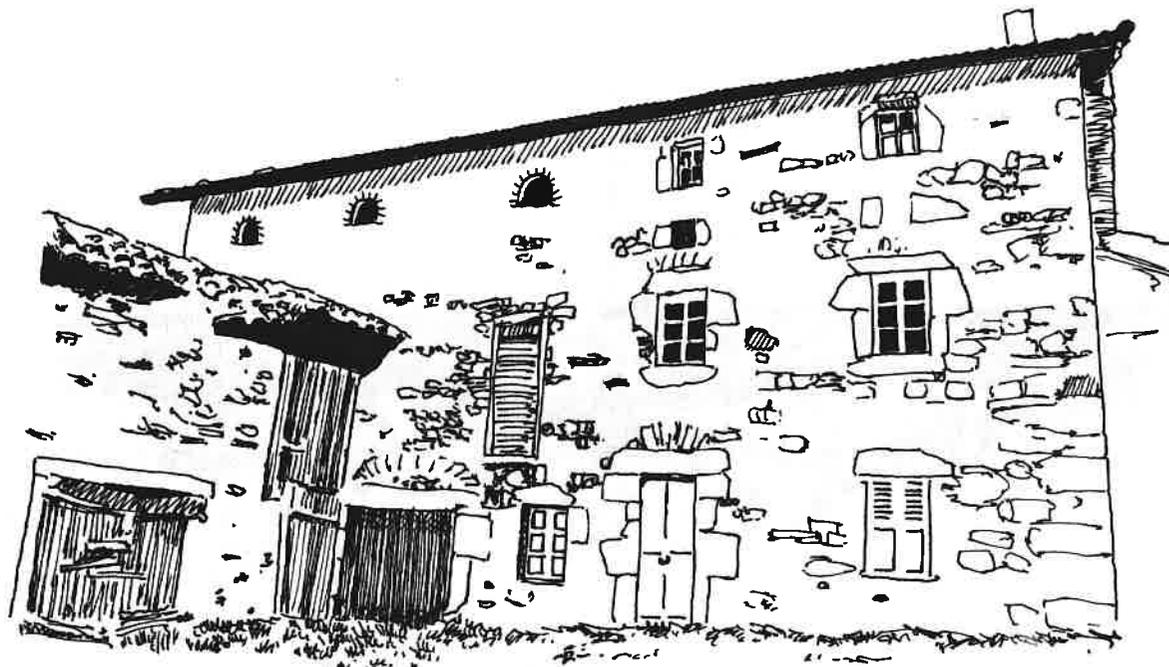
Les sols issus de la désagrégation du granit sont particulièrement pauvres d'un point de vue agronomique.

Ce sont les "arènes granitiques". Elles retiennent mal l'eau et les éléments fertilisants.

Les fonds de vallons plus humides sont plus faciles à travailler car tapissés de particules fines, ils constituent les secteurs les plus fertiles.

La contrainte climatique est de taille dans ces régions où la température moyenne est inférieure à 10°C et où l'enneigement au dessus de 1000 mètres dure plusieurs mois.

L'agriculture, peu diversifiée, reflète bien ce contexte de pays froid et infertile.



Rigueur et pauvreté

La rigueur du climat se traduit dans l'habitat traditionnel, peu ouvert sur l'extérieur. Le modèle vellave de la ferme-bloc se retrouve ici décliné. Les façades sont en granit, brillent au soleil mais conservent l'aspect austère des habitations de pierre taillée.

La rigueur se manifeste aussi à travers les types de culture.

Le climat montagnard associé à l'infertilité des terres induit une certaine monotonie dans l'occupation des sols : maigres cultures céréalières, prairies sèches ou humides, bois de pins ou de sapins et espaces abandonnés à la friche.

Les traditions communautaires se lisent encore dans les édifices communaux (ou plutôt sectionnaux c'est-à-dire appartenant aux habitants d'une même section, d'un même village) : fours banaux, où l'on faisait cuire le pain, métier à ferrer les boeufs, fontaines, abreuvoirs, maisons d'assemblée, où une religieuse, la béate, s'occupait à la fois du catéchisme, de l'enseignement, des premiers soins aux malades et de la veillée.



L'avancée de la forêt

De façon plus ou moins prononcée selon les plateaux, la forêt semble "grignoter" le paysage.

Sur le plateau de La Chaise-Dieu, le stade est dépassé, la forêt ne laisse que très peu d'espace aux villages et aux cultures. Les vues lointaines sont perdues et les vues proches sont hérissées de pointes d'épicéas.

La carte illustre bien ce phénomène : une immense tache sombre interrompue ponctuellement par des plages claires parfois piquetées par la couleur vert-jaune des friches.

Sur les plateaux de Craponne et Montfaucon, les boisements occupent les pentes difficilement mécanisables, en particulier celles des versants de vallée.

Mais la surface des plateaux est elle aussi envahie par le bois et d'une façon bien tendancieuse : des petits boisements aux contours géométriques disséminés çà et là au sein de l'espace agricole.

Cet émiettement se retrouve sur la carte : les petites taches sombres calquées sur les grandes plages jaunes ou oranges. Quelques années encore et l'on parviendra à la situation du plateau de La Chaise-Dieu.

*"Puisque nous sommes sur le chemin de la Chaise-Dieu, nous irons dans cette petite ville au nom singulier. Nous gravirons par de lents versants le plateau de granit où elle groupe mille habitants, dans un lieu glacial que de terribles écires ensevelissent sous la neige pendant l'hiver, et dont l'été venu presque sans printemps, ne dure guère plus de deux mois. Nous irons, ayant à nos côtés des bois d'arbres verts au delà desquels les monts de l'Ardèche se fondent dans un lointain vapoureux, très doux."
L. BARRON - 1888*



Des façons différentes de maîtriser les- handicaps

Peut-on vivre de l'agriculture sur ces plateaux déshérités ?

A cette question les trois plateaux répondent de façon différente compte tenu de leur passé, de leurs potentialités propres et de leurs positions relatives par rapport aux centres urbains et industriels.

A partir de cadres naturels à peu près semblables, ces trois pays ont "choisi" des orientations particulières qui se sont inscrites dans le paysage.

La petite polyculture vivrière et les activités annexes

L'agriculture a tiré parti de ce milieu naturel ingrat en réduisant les spéculations agricoles au "minimum vital" : une polyculture destinée à la nourriture de la famille et du bétail (seigle, pomme de terre, prairies fourragères).

A côté de cette économie réduite se sont développées des activités parallèles visant à compléter les maigres revenus agricoles.

Comme dans d'autres secteurs de Haute-Loire, la pluri-activité a maintenu longtemps une forte population sur place : l'artisanat, la dentelle et le "bûcheronnage" faisant partie des activités les plus courantes.

La proximité de villes importantes et de couloirs de circulation assurait un bon écoulement du bois : direction Brioude et la vallée de l'Allier pour le plateau de La Chaise-Dieu, direction Saint-Etienne, les mines, et la vallée du Rhône pour les plateaux de Craponne et Montfaucon.

Cependant, ces différentes activités ont pris plus ou moins d'importance et les plateaux granitiques se sont distingués par des modes très aboutis de pluri-activité.

Aujourd'hui : un avenir préoccupant - des défis à relever

Aujourd'hui, après de nombreuses années de déséquilibre du à l'exode rural et aux mutations socio-économiques, le paysage -cadre de vie- de ces trois petites régions est sérieusement menacé.

Concilier les activités qui sous-tendent la région

Le plateau de La Chaise-Dieu subit une dynamique affolante de fermeture des paysages par le boisement résineux. L'enjeu consiste à concilier trois activités : la sylviculture, l'agriculture et le tourisme.

Eviter les erreurs du passé

Sur le plateau de Craponne, outre les dégradations ponctuelles du paysage (abords de fermes, villages et bâtiments divers), on peut craindre dans les prochaines années une évolution similaire au plateau de La Chaise-dieu : un refermement progressif des paysages par la forêt.



Préserver, améliorer le cadre de vie

Le plateau de Montfaucon est à peu près dans la même situation quant aux boisements.

Cependant on constate, d'après les textes historiques, que cette région a toujours été boisée et ceci de façon "intelligente".

Le devenir de l'espace est moins préoccupant que sur le plateau de Craponne ou sur celui de La Chaise-Dieu, puisqu'ici une vocation nouvelle voit le jour, celle de campagne résidentielle destinée à accueillir les populations "néorurales" ou "péri-urbaines". L'enjeu est donc bien différent, il consiste à gérer l'espace du mieux possible en intégrant la notion de cadre de vie et de travail : soin des villages existants, aménagement de nouveaux quartiers agréables et de zones d'activités de qualité (d'un point de vue paysager) et aussi lien avec le reste du département rural, préservé, sauvage...

Cet enjeu est de taille car ce phénomène résidentiel est une grande chance pour le département mais il doit être relevé à tout prix par une grande qualité.

La sylviculture sur le plateau de la Chaise-Dieu

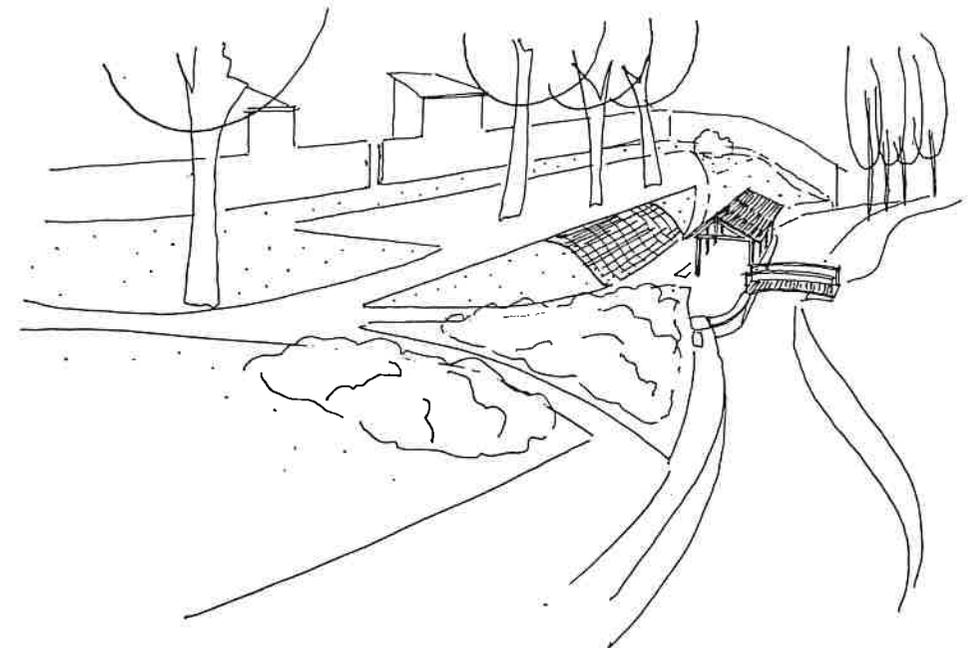
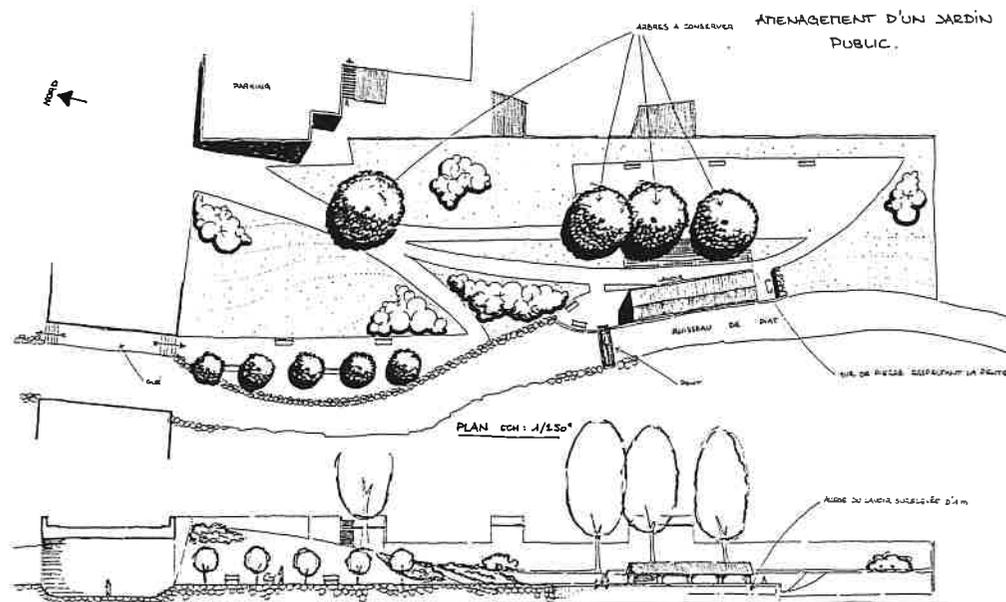
Le plateau de la Chaise-Dieu a toujours été tourné vers la sylviculture : la sapinière est très ancienne et son exploitation, entamée aux temps des moines défricheurs, s'est poursuivie en relation avec l'abbaye et perdure de nos jours dans un contexte socio-économique nouveau.

L'industrie sur le plateau de Montfaucon

Favorisé par la proximité de villes industrielles, la tradition de pluri-activité s'est organisée au fil des temps.

Au début de notre siècle, parallèlement aux exploitations agricoles et dans les mêmes bâtiments, fonctionnaient des ateliers rubaniers. Les périodes d'accalmie des travaux agricoles étaient consacrées à l'activité industrielle, celle-ci apportait un complément de revenu conséquent..

A côté de cette industrie "diffuse", des usines plus classiques se sont implantées renforçant le caractère industriel de cette région.



DEUXIEME PARTIE

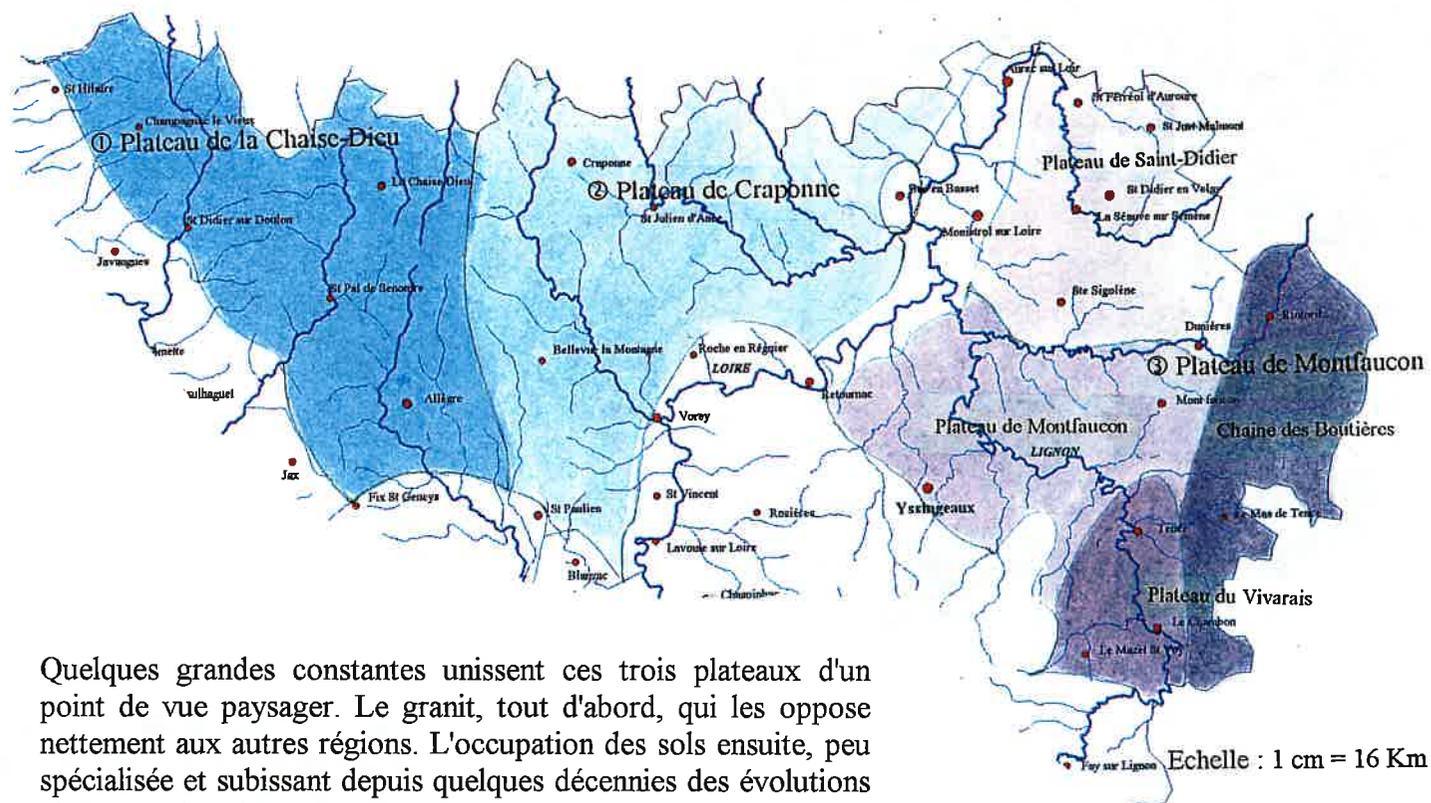
LES ENTITES PAYSAGERES : LES TROIS PLATEAUX GRANITIQUES

PROPOSITIONS DE GESTION

PLAN DE LA DEUXIEME PARTIE

	Pages		Pages
INTRODUCTION	69	ENTITE 2 : LE PLATEAU DE CRAPONNE	85
ENTITE 1 : LE PLATEAU DE LA CHAISE-DIEU	71	Quelques propositions de gestion	89
Un plateau granitique pas comme les autres	71	ENTITE 3 : LE PLATEAU DE MONTFAUCON	90
Un peu d'histoire... Grandeur et décadence	73	Une vaste surface fractionnée et compartimentée	90
Les origines	73	Des petits "pays" qui évoluent différemment	91
La progression des terres cultivées	73	Les plateaux industriels et résidentiels : importance du cadre de vie	92
La fin d'un paysage	74	Les plateaux agricoles et sylvicoles : des espaces à maîtriser	94
Le plateau aujourd'hui	75	La chaîne des Boutières : l'avancée de la forêt	94
Une situation difficile	75	Le plateau du Vivarais : la tradition d'accueil	95
La mobilisation contre l'enrésinement	76	Quelques propositions de gestion	96
Le paysage : un compromis à trouver entre forêts et clairières	78		
De forts atouts économiques	79		
Des milieux naturels	81		
Quelques propositions de gestion	82		

LES ENTITES PAYSAGERES DES PLATEAUX GRANITIQUES



Quelques grandes constantes unissent ces trois plateaux d'un point de vue paysager. Le granit, tout d'abord, qui les oppose nettement aux autres régions. L'occupation des sols ensuite, peu spécialisée et subissant depuis quelques décennies des évolutions plus ou moins alarmantes.

Toutefois, ces trois plateaux n'évoluent pas dans le même sens. A chacun d'entre eux correspond des enjeux paysagers bien définis et des pistes de gestion particulières.



"Ainsi, [...] les monts du Livradois s'en vont joindre ceux du Forez sur la plateau de la Chaise-Dieu, c'est la terrasse du granit et du vent où fleurit dans l'herbage la pensée de velours." H. POURRAT - 1952

ENTITE 1

LE PLATEAU DE LA CHAISE-DIEU

Un plateau granitique pas comme les autres

Les paysages du plateau de La Chaise-Dieu s'apparentent dans leur composition à ceux des autres plateaux granitiques : horizons vallonnés, maisons de granit, petites parcelles de culture, prairies humides, sapinières et pinèdes, ...mais ils s'en démarquent tout à fait lorsqu'on s'attache à la répartition de ces éléments paysagers.

Ici, la forêt occupe la majeure partie de l'espace.

Le paysage est "forestier", l'espace agricole est réduit à l'état de "clairière".

Seuls quelques fonds de vallée plus ou moins larges demeurent pâturés ou cultivés. Certains villages s'inscrivent dans ces fameuses clairières, d'autres sont drapés dans le manteau forestier.

Les études paysagères parlent d'espace vital et visuel, d'espace de respiration autour de noyaux de vie...

Au bord du plateau, côté Limagne brivadoise, les vallonnements sont encore plus propices à l'implantation forestière, c'est là que la situation est la plus critique.

Sur la carte, l'équilibre des couleurs s'inverse par rapport au reste du département (excepté le massif des Boutières). Les couleurs froides prennent le pas sur les couleurs chaudes qui ne forment plus que des petites taches réduites et ponctuelles.

Cette forêt qui pourrait être considérée comme une richesse aussi bien d'un point de vue touristique qu'économique est perçue par la population locale comme un réel fléau.

Paysage de rupture, paysage de crise...





"L'abbaye s'élevait au sein d'immenses forêts, vaisseau de pierres grises, avec trois mâts hauts dans le ciel, ses deux clochers avancés et la tour Clémentine de son abside. Quand passait un ouragan et que jusqu'à l'horizon les sapins ondulaient, il semblait que le gigantesque navire à l'ancre sur la terre, se mettait en marche et voguait vers l'éternité avec son équipage de moines vivants et sa cargaison de grands personnages morts." A. GIROU - 1865

"Un chanoine du chapitre de Brioude partit un jour de cette ville avec deux disciples, et se dirigea vers la montagne. Il allait accomplir, sans doute, quelque grande pénitence, et voulait donner au monde l'exemple de ses mortifications, car il s'arrêta dans l'endroit le plus désolé d'un plateau élevé, au milieu d'épaisses forêts, tourmentées sans cesse par les neiges ou les orages. Ce chanoine se nommait Robert, et il était issu, dit-on, d'une noble famille d'Auvergne. Là, avec l'aide de ses disciples, il commença à élever une demeure au Seigneur, qu'il appela Casa-Dei, depuis La Chaise-Dieu ; pour eux, ils s'abritèrent sous des cahutes de branchages. On était au milieu du XI^e siècle, époque à laquelle fonder un couvent, une chapelle, était aussi glorieux qu'il l'est aujourd'hui de donner son nom à quelque constellation. Les trois ermites se livrèrent, pendant trois ans, dans leur solitude, à tant de pieux exercices, que le bruit de leurs vertus attira vers eux un grand nombre de pénitents, décidés à partager leur genre de vie. Robert, voyant les progrès de cet établissement, jeta les fondements d'une abbaye, et, en 1052, s'élevèrent les premières pierres de la magnifique église de La Chaise-Dieu." M. Aristide GUILBERT - 1848

Un peu d'histoire... Grandeur et décadence

Les origines

Le plateau de La Chaise-Dieu semble avoir toujours été cette haute terre froide, infertile et couverte d'épaisses forêts. C'est déjà comme cela qu'elle fut décrite par les fondateurs de l'abbaye de la Chaise-Dieu à la fin du onzième siècle.

Depuis cette époque, la sapinière n'a cessé d'être exploitée.

Sa renommée a traversé les siècles même si son importance a considérablement varié au cours des temps.

Abattue par les moines défricheurs lors de leur conquête des lieux, elle fut ensuite soigneusement exploitée par les mêmes ecclésiastiques. On retrouve encore aujourd'hui au sein de ces épaisses futaies des pierres de jalonnement gravées du sceau de l'abbaye. Elles servaient à marquer les limites de propriété et sur l'autre face, le sceau d'une famille propriétaire apparaissait.

Au cours des temps, les limites de cette forêt ont fluctué au rythme des besoins des populations en lieux d'implantations et terres agricoles.



"La vocation forestière de cette partie de l'Auvergne est ancienne et les commissaires de la reformation générale des forêts d'Auvergne en 1726 y accordaient beaucoup d'attention." P. CHABAUD - 1987

La progression des terres cultivées

Au cours du dix-neuvième siècle, une forte poussée démographique provoqua un net recul des masses boisées.

En 1891, le maximum démographique fut atteint et selon Lucien Gachon "le Livradois portait plus d'hommes au kilomètre carré que la plaine d'Alsace".

Les villages se sont multipliés, sur les promontoires et au bord des ruisseaux. Etablis au centre d'un territoire susceptible de satisfaire les besoins fondamentaux, ils ont suivi la répartition des sources.

Le paysage d'alors s'organisait autour de chaque village : terres labourables à l'amont, prairies à l'aval, forêts et pâturages en périphérie. Les buges, vastes broussailles couvrant les versants entre terres et bois, furent conquises aux époques de fort peuplement par les paysans les plus pauvres.

"Contrées pauvres, infécondes, la culture y produit peu, les industries du tissage et du fer n'y suffisent pas à nourrir les indigènes, et chaque année, du mois d'octobre au mois de mai, ils émigrent par milliers dans les grandes villes, se font terrassiers, ramoneurs, scieurs de long, gâcheurs, hommes de peine, amassent un pécule et reviennent avec le soleil et les hirondelles soigner, au pays, leur champs." L. BARRON - 1888

La fin d'un paysage

Mais, vu les faibles ressources du pays, ce maximum démographique s'accompagna d'une misère et d'une pauvreté terribles. Les migrations saisonnières vers les villes importantes se transformèrent en migrations définitives.

Les bassins industriels proches (Saint-Etienne, Brassac-les-Mines, ...) attirèrent les plus pauvres.

Il s'ensuit une période de nouvel équilibre à effectif plus réduit. Mais rapidement, le vieillissement de la population et la crise des petits ateliers artisanaux provoquèrent une seconde saignée démographique.

Au cours des soixante-dix dernières années, une période de reboisement anarchique a conduit au paysage refermé d'aujourd'hui.



"Voilà moins de cent ans, c'était de cinquante à cent familles qui vivaient sur chacune de ces collines : telle ou telle dans des fermes, à l'écart, mais, la plupart, les unes sur les autres dans les villages. Alors, la part du buisson et de l'herbe sauvage était réduite autant qu'elle pouvait l'être, aux parois les plus raides des gorges. Encore, là même, les journaliers sans bonnes terres avaient ouvert à la pioche de petits champs en terrasses, soutenus par des murettes. Aujourd'hui, sur quatre maisons, trois tombent en ruines, et il y a à l'entour bien moins de terres que de pacages. Sur le ruisseau, cinq moulins sur six s'en vont en décombres aussi. Et les flancs de la pente ne sont à l'adret qu'un taillis, du côté de l'ombre qu'une futaie de pins."

L. GACHON, H. POURRAT - 1949

Le plateau aujourd'hui

Une situation difficile

Le problème du morcellement : Conséquence des périodes de fort peuplement, le parcellaire est profondément morcelé et les propriétés forestières n'excèdent que rarement l'hectare.

La plupart des propriétaires ne résident pas sur le plateau et n'entretiennent pas leur parcelle. Eloignés, ils ne prennent pas conscience de la situation critique dans laquelle se trouve le plateau.

Le problème de l'exploitation : L'exploitation d'une forêt aussi morcelée amène à un gaspillage considérable. Malgré une productivité théorique élevée, la récolte est très inférieure aux espérances : insuffisant développement des scieries, peuplements trop denses et gestion "tirelire" du capital par les petits propriétaires, c'est-à-dire au coup par coup.



La prédominance des résineux : De plus, en raison de l'altitude mais aussi et surtout des phénomènes de mode, la plantation de résineux est quasi-systématique. La monotonie, l'ombre épaisse et la persistance des feuilles l'hiver ont tôt fait de rendre le paysage austère et inhospitalier.

Le problème des terres agricoles : Ces reboisements ponctuels et non concertés nuisent considérablement à l'exploitation agricole. Les terres disparaissent, les parcelles en bordure de forêt subissent les désagréments de cette proximité : ombre, dissémination de jeunes plants...

Depuis une vingtaine d'années l'alarme est lancée, les réglementations des boisements ont été appliquées pour privilégier l'agriculture par rapport au boisement.

Mais l'agriculture n'est pas assez robuste face à cette forêt qui avance. La population vieillit, les agriculteurs se raréfient et faute de candidat pour cultiver les terrains protégés par la réglementation, les parcelles sont boisées ou elles s'enfrichent naturellement.

Le cercle vicieux : Mauvaise gestion du patrimoine forestier, disparition des espaces agricoles, vieillissement de la population, la situation semble désespérée. Ces événements s'enchaînent et résultent les uns des autres à la manière d'un cercle vicieux. Cependant, une certaine mobilisation, autour d'un cadre de vie à préserver et d'un patrimoine à mettre en valeur, tend à enrayer l'escalade.

"Le Livradois offre aujourd'hui un paysage de forêt triomphante, paysage parcellaire, faiblement humanisé, celui de la forêt en timbre-poste." P. CHABAUD - 1987



La mobilisation contre l'enrésinement

Depuis quelques années déjà, le problème du plateau de La Chaise-Dieu a mobilisé de nombreuses énergies. Des initiatives originales ont vu le jour.

Le plateau s'inscrit dans le territoire du parc naturel régional du Livradois-Forez et bénéficie à ce titre d'aides particulières et d'une réflexion avancée sur ce type d'espaces.

Une association agricole visant à constituer des réserves foncières quand un agriculteur en retraite libère ses terres a été créée, elle s'occupe d'installer de jeunes agriculteurs sur ces terres libérées.

Le canton de La Chaise-Dieu a bénéficié d'une "Opération Groupée d'Aménagement Foncier" à vocation "environnement".

L'objectif de cette procédure européenne est d'enrayer le problème de fermeture de l'espace.

Après une étude paysagère et agricole, un certain nombre de parcelles agricoles ont été sélectionnées en fonction de leur sensibilité à la déprise.

La culture ou tout du moins l'entretien de ces parcelles a été jugé prioritaire. Une prime à l'hectare est versée en ce sens et ceci pour une durée de cinq ans.

Il est encore trop tôt pour juger de la réussite d'une telle opération.

Toutefois, on peut imaginer qu'elle ne suffira pas à régler tous les problèmes "paysagers" du plateau. Elle ne s'applique qu'aux espaces agricoles et les enjeux concernent tout autant les villages et la forêt.



Une clairière...

Le paysage : un compromis à trouver entre forêts et clairières

Sous l'effet du boisement massif, le paysage du plateau de La Chaise-Dieu s'est à la fois refermé et assombri.

Sur les versants, les espaces défrichés au siècle dernier sont bien vite retournés à la friche ou ont été boisés en résineux. La forêt est descendue parfois jusqu'au fond de la vallée. Insidieusement, elle a grimpé à l'assaut des plateaux pour recouvrir jusqu'aux meilleures terres.

Le paysage s'organise en fonction de quatre entités principales :

- les villages cernés par des clairières plus ou moins grandes,
- les clairières sans village,
- les fonds de vallée non boisés, en pâturage, plus ou moins humides
- et la forêt, principalement résineuse et souvent en plantation serrée, impenétrable.

Les clairières, villages et fonds de vallée ouverts apparaissent comme des îlots de survie au sein d'un espace voué aux forêts, ils assurent une certaine diversité dans les ambiances paysagères.

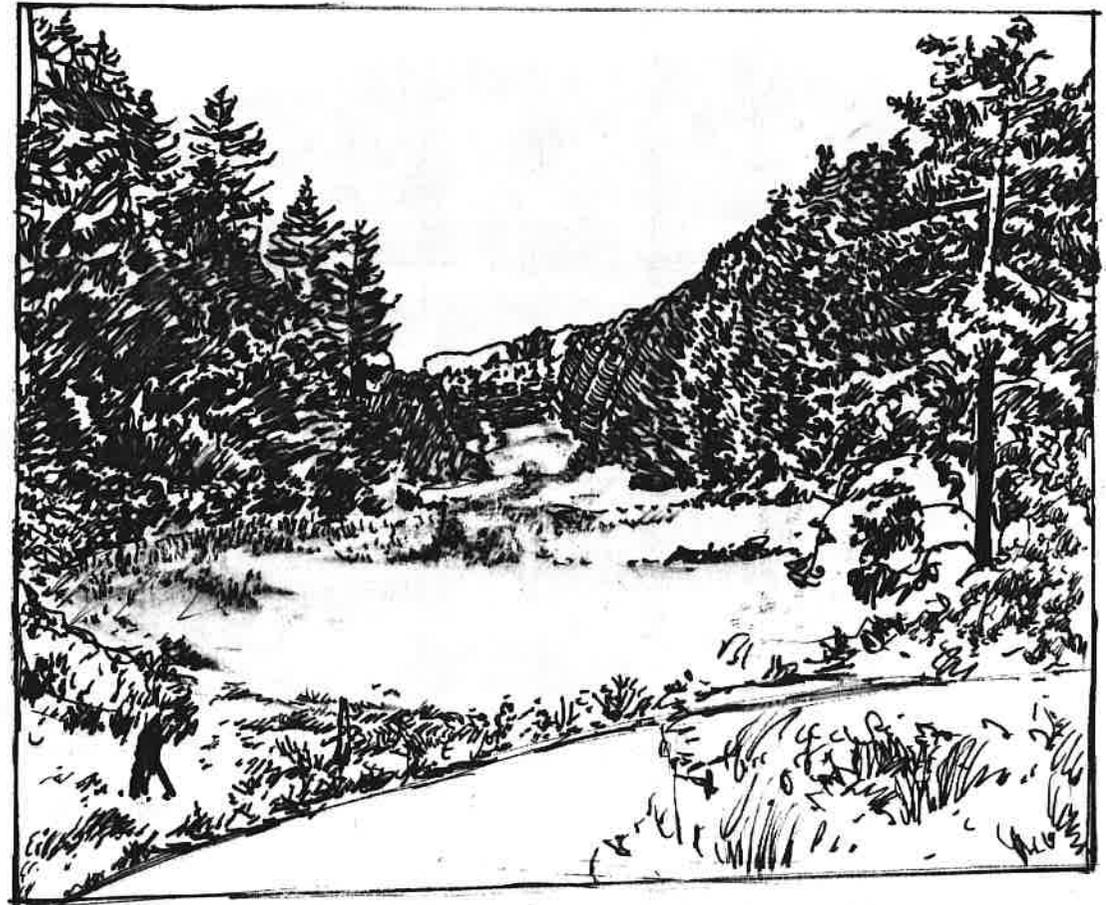
Toutefois, la forêt en elle-même constitue un point fort de ce paysage.

En Haute-Loire, on ne parle pas de La Chaise-Dieu sans penser aux promenades en forêt, aux cueillettes de champignons, de myrtilles...

Certaines forêts ont un aspect réellement grandiose.

La forêt est attirante par bien des attraits, elle nous renvoie à nos propres origines, aux époques où l'homme vivait dans des clairières grâce à ses provendes.

C'est pourquoi, cet immense domaine forestier est un atout indéniable qu'il ne faut pas négliger dans les politiques d'aménagement. Là se situe un des enjeux majeurs du plateau : réussir à mettre en valeur ce potentiel.





De forts atouts économiques

Face à cette situation où malgré un certain dynamisme, on ne peut ignorer nombre de handicaps, force est de constater les atouts économiques indéniables de la région.

Outre la sylviculture qui constitue une part non négligeable de cette économie, le tourisme s'impose comme axe de développement.

Le festival international de musique sacrée de La Chaise-Dieu assure une renommée du site qui dépasse largement les frontières régionales.

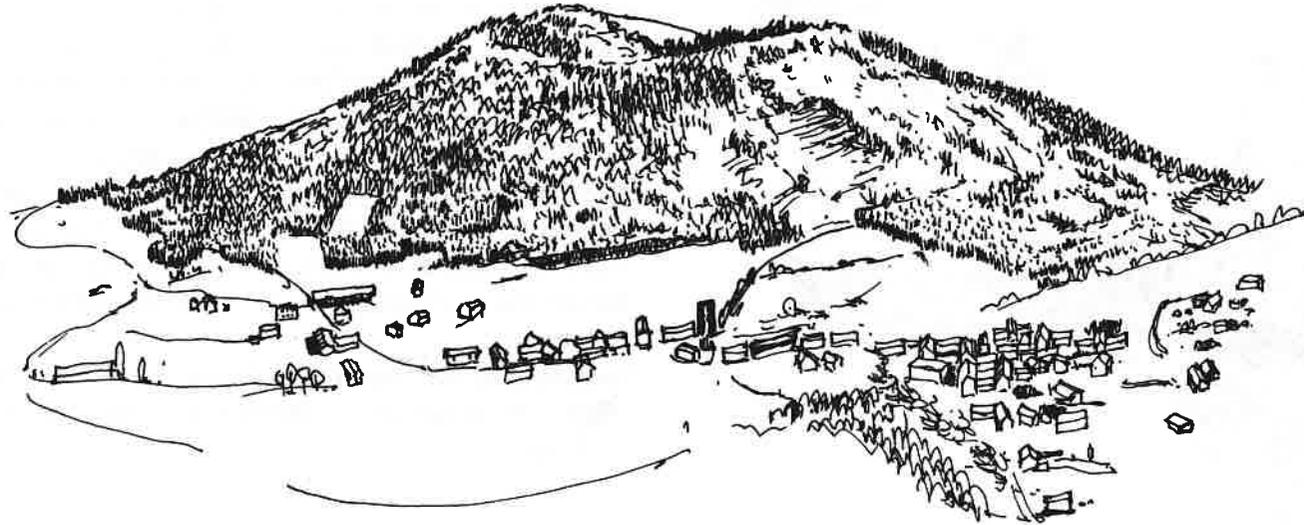
Le bourg de La Chaise-Dieu bénéficie d'une image forte, justifiée par la qualité architecturale et la dimension historique de l'abbaye.

Alors que dans de nombreux autres secteurs de Haute-Loire l'enjeu est d'attirer les touristes, ici, le travail s'effectue de lui-même à partir d'une renommée.

Toutefois, le défi n'est pas toujours relevé à La Chaise-Dieu et dans les villages alentours où un manque de soin et d'aménagements n'invitent pas à l'escale.

"C'est un enchantement qu'une promenade sans guide à travers ces sapins aux dimensions prodigieuses dont les fortes ramures se dressent ainsi que des bras tendus pour interdire le passage. Les pas enfoncent dans la mousse épaisse, on aspire à pleins poumons devant les merveilleux coloris peints comme à la gouache sur la capuche d'un champignon, on découvre une merveille architecturale dans l'entrelacement délicat des branches, on se perd dans un fourré où la lumière se fait confuse pour déboucher bientôt dans une clairière aux perspectives infinies...." G. et P. PAUL - 1930

"Il est là comme une borne à la limite de l'ancien Velay et de l'ancienne Auvergne. Du sommet de ce cône tronqué, la vue est admirable et s'étend jusqu'aux Cévennes. Une vaste forêt de hêtre couronne la montagne et descend sur les flancs qui se déchirent vers la bas. Le cratère est une vaste coupe de verdure parfaitement ronde et couverte de gazons tourbeux où croissent de pâles bouleaux clairsemés. Il y avait là jadis un lac qui selon quelques antiquaires, était déjà au temps de l'occupation romaine et qui selon d'autres a pu servir de théâtre à leurs maumachies. La tradition du pays est plus étrange. Les habitants du Forez se seraient plaints des orages que le lac de Bar attirait et déversait sur leurs terres. Ils seraient venus à main armée le dessécher avec du vif argent." J. de la Roche - George SAND - 1859



Le Mont Bar

"Le grand charme du bois de Bar vient de ce qu'il renferme en majeure partie des hêtres communément dénommés fayards au milieu desquels surgissent quelques placages de sapins. Aux changements de saison il y a, de la sorte, de telles diversités de teintes que le regard en est littéralement ébloui. Au printemps, les premières pousses lancent timidement leur note d'un vert très tendre dans cette masse noire, parfois encore poudrerizée des givres récents d'avril. En automne, la morsure des rouilles apparaît sur la nappe de verdure et bientôt on voit de larges traînées pourpres mêlant leur brocart aux reliques souriantes de l'été agonisant. Qu'il est beau ce mois d'octobre sur les frondaisons de Bar ! On dirait une vieille étoffe aux ors fanés qui prend des tons de moire sous la caresse d'un ciel moins chaud. On distingue dans les contours des arbres plus de fluidité et dans l'atmosphère qui les baigne ce vague nébuleux des paysages de Corot." G. et P. PAUL - 1930

DES MILIEUX NATURELS SUR LE PLATEAU DE LA CHAISE-DIEU

Plusieurs types de milieux plus ou moins intéressants coexistent.

Parmi les milieux forestiers, quelques belles sapinières constituent des écosystèmes montagnards intéressants.

Cependant, les plantations serrées d'épicéas ou de pins douglas ne permettent pas à des espèces diversifiées de s'implanter en sous-bois. Vu l'abondance de ce type de boisements sur le plateau, nous sommes bien loin de la richesse potentielle.

Toutefois sur les flancs ouest, des forêts mixtes et des forêts feuillues ajoutent une note de diversité dans cet univers résineux.

Dans les clairières, des milieux ouverts où abondent narcisses et jonquilles alternent avec des zones humides.

Certaines conditions naturelles ont favorisé le développement de tourbières, marais et étangs (étang de Moissac-bas, étang de Berbezit, lac de Malaguet, tourbière du Mont-Bar,...)

L'altitude, le climat et la nature granitique du sol permettent la constitution de la tourbe : l'accumulation de matière organique non décomposée.

Certaines espèces végétales sont inféodées à ce type de milieu, en particulier des plantes carnivores telles que la drosera.

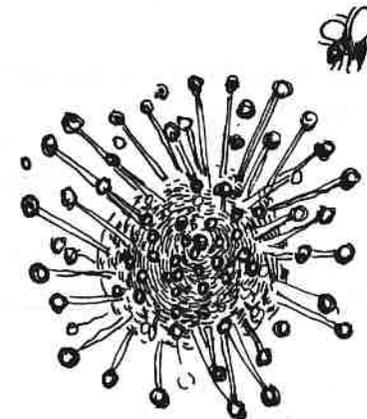
Un des milieux les plus remarquables de ce plateau se situe dans le cratère du Mont-Bar.

Son intérêt est à la fois historique (voir textes sur cette double page), écologique (le cas d'une tourbière dans un cratère de cône strombolien est rarissime) et paysager. La tourbière s'inscrit au creux du volcan dans un anneau forestier. La forêt se répand sur les pentes du cône.

A l'intérieur du cratère une ambiance mystérieuse et nébuleuse entoure la découverte de la tourbière.



La tourbière du Mont-Bar



Drosera

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

L'enjeu primordial sur le plateau de la Chaise-Dieu est de **trouver un équilibre entre la sylviculture, l'agriculture et le tourisme**. D'un point de vue paysager, cet équilibre passe par la protection des espaces agricoles (amorcée par l'O.G.A.F.), une meilleure gestion des forêts et la mise en valeur ambitieuse des sites villageois et naturels (étangs, tourbières, forêts). Certaines de ces mesures sont déjà connues mais il n'est pas inutile de les répéter ici.

Rationaliser la production sylvicole

- traiter au plus vite les problèmes économiques des scieries
- favoriser, inciter les regroupements forestiers
- ... se reporter aux nombreuses études sur le sujet

Gérer la forêt de façon plus harmonieuse

- Sensibiliser propriétaires et exploitants à une gestion plus douce, plus écologique, plus paysagère de la forêt.
- Inciter en particulier à la plantation d'essences feuillues afin de diversifier les sous-bois (pénétration de la lumière, hospitalité accrue de la forêt).
- Eviter les contours trop géométriques des nouvelles plantations en bannissant les boisements en "timbre-poste" et en sensibilisant aux lisières feuillues.

Entamer une "réconciliation" avec les espaces forestiers

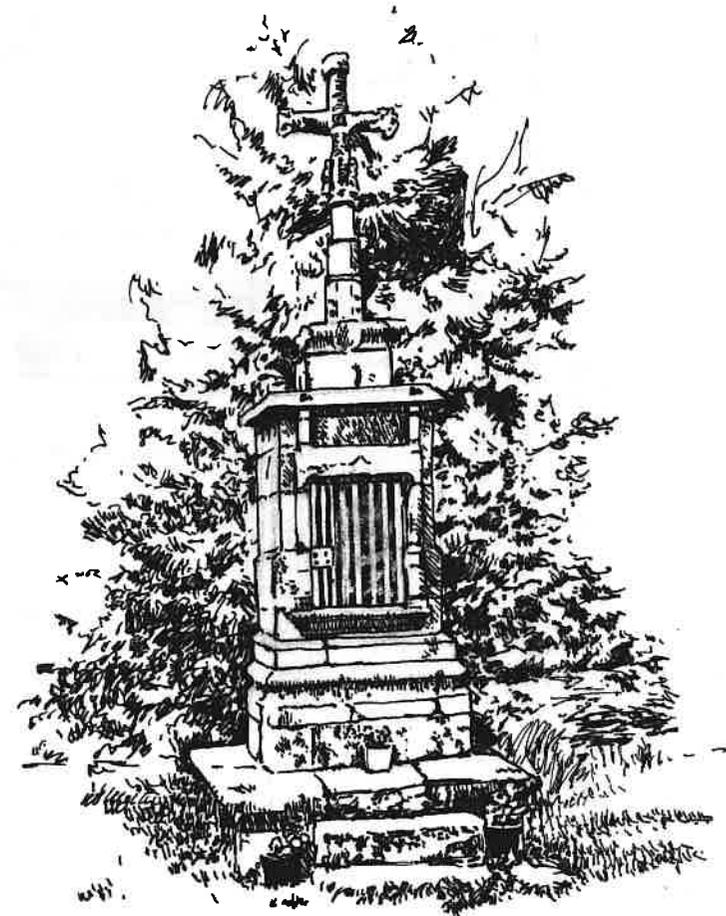
- Considérer la forêt comme un atout touristique.
- Favoriser une meilleure pénétration dans la forêt.
- Entretien, ouvrir, créer des sentiers de promenade dans la forêt.
- Proposer des itinéraires de découverte typiquement forestiers :
 - découverte des lisières (lieux très riches d'un point de vue biologique car à la frontière de deux milieux),
 - découverte des clairières (diversité paysagère, notion ancestrale de la clairière dans l'imaginaire),
 - découverte d'arbres remarquables,
 - découverte de milieux forestiers divers (hêtraies, sapinières, pinèdes en évolution, tourbières,...)
- Le long de ces itinéraires, inciter à la plantation d'arbres diversifiés (sorbiers, mélèzes, bouleaux), éventuellement utiliser ces essences comme emblèmes végétaux.
- Proposer des jeux de piste autour des bornes sculptées.
- Développer des activités "accro-branchées" et autres activités se servant des arbres.

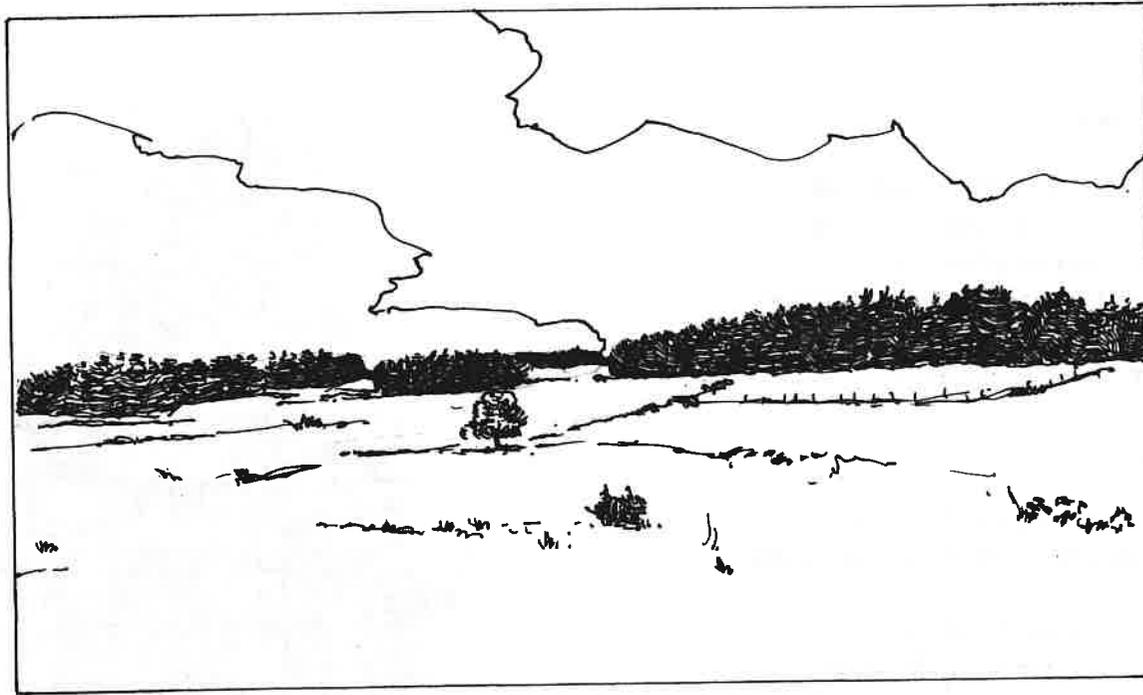
Valoriser les richesses culturelles du plateau

- Faire découvrir les petits métiers qui ont permis aux populations de rester sur place, expliquer la vie au dix-neuvième siècle (présenter la forêt actuelle comme un atout, non un échec...)
- Organiser un marché de l'artisanat autour du bois (ébénistes, sculpteurs, peintres,...)

Soigner l'aménagement des lieux de vie

- Aménagement des espaces publics : place de villages, coudercs.
- Mise en valeur des bâtiments communautaires : fours banaux, lavoirs, fontaines, maisons d'assemblée.
- Signalisation végétale à l'entrée des hameaux et bourgs : plantation le long des routes et chemins, sur les espaces publics afin d'affirmer la vocation arborée du plateau tout en l'adoucissant par la présence d'arbres feuillus (sorbiers, frênes, platanes,...).
- Résorption des points noirs paysagers : désordres divers dans les villages, bâtiments en ruines,...





*"Craponne, paisiblement situé dans un enfoncement en forme de fer à cheval, a des environs dénudés, tristes et mélancoliques. Quelques bois résineux, çà et là, dominent les chambons et les prairies."
G. et P. PAUL - 1930*

ENTITE 2

LE PLATEAU DE CRAPONNE

*"Sur la rive gauche de la Loire, s'étend un haut pays monotone, que les affluents de la Loire découpent en une série de croupes allongées."
Etienne Locussol - 1926*

Les paysages du plateau de Craponne ressemblent beaucoup à ceux des plateaux de Montfaucon et même dans leur ossature, à ceux des plateaux de La Chaise-Dieu.

Dans un cadre paysager peu surprenant, plutôt reposant comparé aux paysages tourmentés des régions volcaniques, on découvre là une campagne classique où se retrouvent :

- **Des reliefs doucement ondulés**, des horizons peu étendus, une certaine intimité créée par la réciprocité des vues entre les pentes des larges vallons.

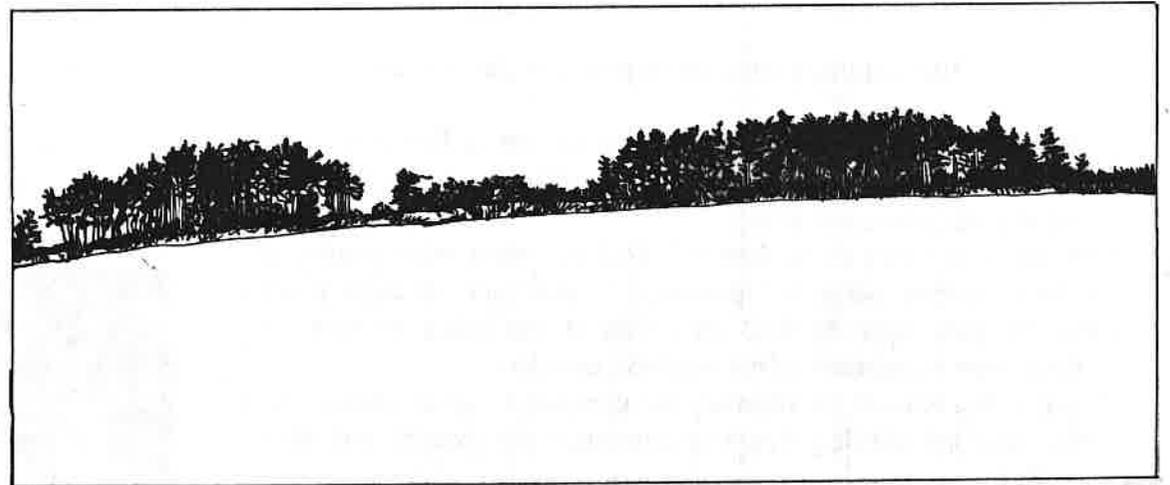
- Un contraste saisissant entre la surface du plateau et les pourtours fortement vallonnés, disséqués par des ravins et des abrupts et beaucoup plus ouverts sur d'autres pays. Au-dessus du bassin de Bas-en-Basset, la vue s'élargit considérablement sur le plateau de Montfaucon, les sucus du Meygal et la vallée de la Loire.

- Une alternance de bois de sapins denses, de maigres pâturages, de petits bois de pins sylvestres et de cultures peu généreuses.

Le plateau de Craponne se singularise par **la succession de petits bois de pins sylvestres** aux contours géométriques. Disséminés dans le paysage, sans logique apparente, ils ne définissent pas de réelles clairières.

Jadis médiocrement boisé, ce plateau subit depuis quelques années une phase de reboisement apparemment peu maîtrisée.

Ces fractures apparaissent sur la carte grâce aux versants boisés - bleus pour les bois résineux, verts foncés pour les bois mixtes et verts clairs pour les feuillus. On retrouve ce phénomène par le mouchetage en bleu dans l'espace agricole orange.





*"Le plateau du Nord, vers Craponne, qui ferme le bassin du Puy, est réellement monotone et la couleur des terrains granitiques jaunâtres ne rachète pas les tristesses de la ligne, cependant ils est parsemé de beaux bois et sa surface se creuse de vallées d'une grâce sauvage, un peu triste, prenante pourtant, où coulent ses eaux claires vers la Loire."
L. VISSAGUET - 1905*

Vue depuis le sommet de la coulée de Bouriane

- Des vallées larges à l'amont et resserrées à l'aval au sein desquelles l'occupation des sols a été profondément modifiée au cours des dernières décennies.

Défrichées et mises en culture lors de l'explosion démographique du dix-neuvième siècle, les anciennes "buges" qui prenaient place entre les pâturages du fond de vallon et les forêts de haut de versant, sont retournées à leur vocation première.

Aujourd'hui boisées en résineux ou conquises par la friche, leur "fermeture" rétrécit la perception paysagère des axes de vue dans les vallées.

A noter toutefois dans les secteurs rocheux et abrupts, l'enfrichement conduit à diversifier considérablement les milieux naturels : on assiste à une colonisation progressive reproduisant les stades de la succession végétale. Tous les milieux transitoires y sont représentés, depuis le groupement pionnier de lichens sur la roche à nu jusqu'aux stades pré-forestiers et forestiers.

L'importance des friches en gris-vert et des landes en kaki est très nette sur la carte : les premières le long des ruisseaux dans les espaces agricoles et entre les massifs forestiers ; les deuxièmes surtout sur les versants Sud des vallées



- Un habitat rural classique des plateaux granitiques : longues "fermes-blocs" grises ou jaunes et patrimoine "vernaculaire" (fours à pain, maisons d'assemblée, croix, lavoirs, etc...).

- Et enfin, une particularité : la présence d'éléments volcaniques.

Les édifices volcaniques de La Madeleine et des Monts Miaune et Gerbizon se dressent aux limites du plateau et annoncent les pays volcaniques alentours.

La coulée de Bouriane près de Saint-Julien d'Ance : une longue langue de pierre dont le démantèlement résulte de l'érosion par la vallée de l'Ance.

Une coulée de basalte émise par un volcan isolé, a emprunté le cours d'une ancienne rivière et s'est répandue sur des couches d'argile. Le refroidissement lent et progressif de la lave sur une grande épaisseur a causé une solidification du magma en prismes polygonaux.

Lors de la reprise de l'érosion par la rivière Ance, les argiles sur lesquelles reposait la coulée, ont été sapées à la base. La coulée de basalte, privée de son support, s'est démantelée et fragmentée. Ceci a été accentué par les alternances de gel et de dégel, au cours des périodes froides de l'ère Quaternaire.

On peut aujourd'hui observer les effets de ces dynamiques érosives sur les blocs de la coulée qui ont été plus ou moins émoussés par leur glissement dans la pente.



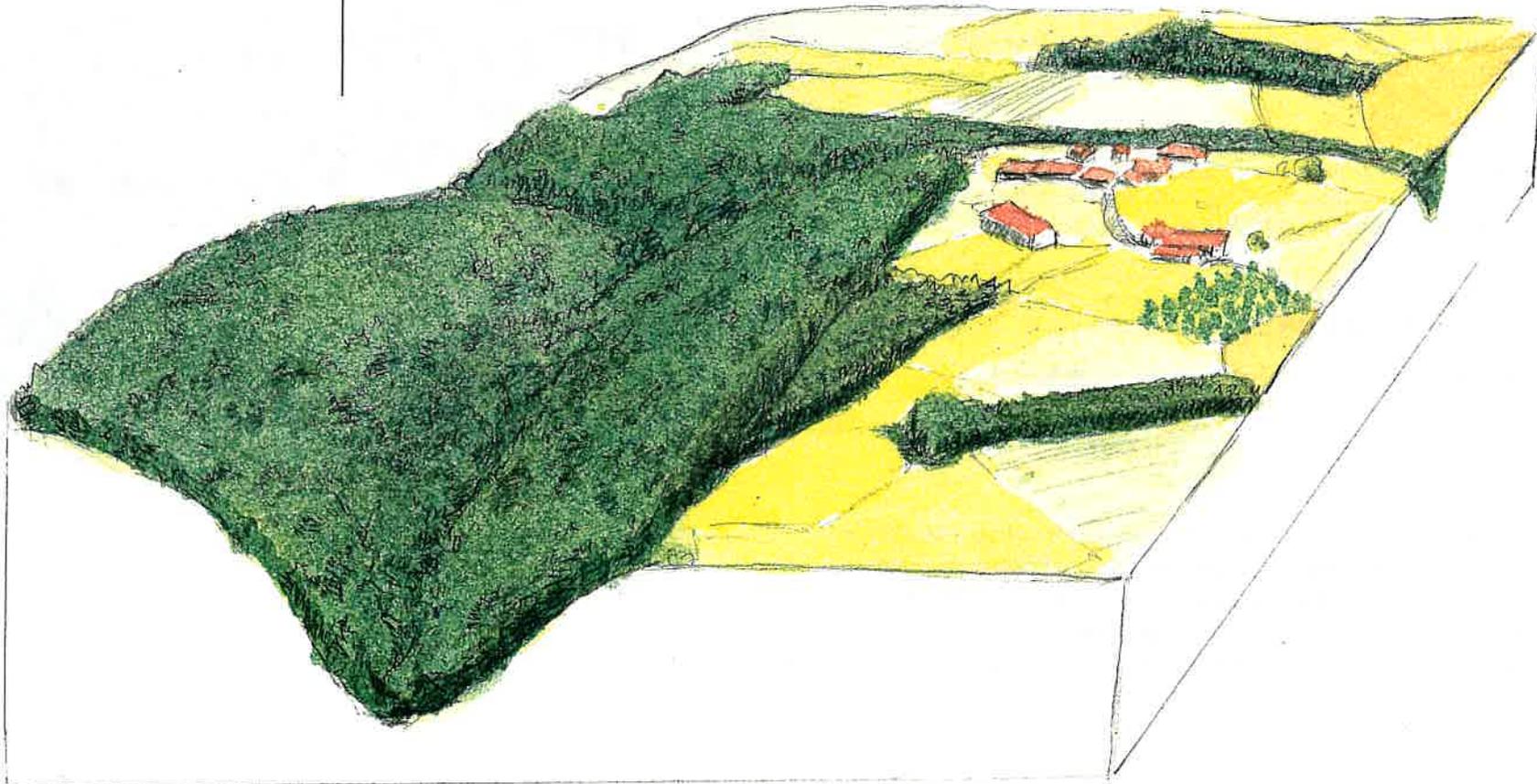
La coulée de Bouriane

Sur la carte, le plateau de Craponne se distingue très nettement par les caractéristiques décrites précédemment mais aussi, la dominance des tons oranges signifiant des parcelles agricoles petites, mixtes (culture / pâture) et peu bocagées et la présence de façon ponctuelle de zones vouées aux prairies et pâturages et quadrillées de haies denses (plages jaunes - quadrillage vert).

Vallée boisée

Cultures et pâtures

Petits bois de pins



Le paysage du plateau de Craponne

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

La situation du Plateau de Craponne est assez claire : déprise rurale, dépopulation dans les écarts et concentration des activités et des habitants dans les petits bourgs marchands, vieillissement de la population...

Sur le paysage, les effets de ces phénomènes sont particulièrement bien lisibles : dynamique de boisement ponctuelle et non maîtrisée, enrichissement de certains secteurs, mitage aux abords des bourgs, ruines et laisser aller dans les petits villages.

Quels sont les "consommateurs" de ce paysage ?

- La population, le paysage se fait alors cadre de vie. Il doit rester accueillant et "pratique" pour espérer retenir sur place les habitants ou en attirer de nouveaux.

- Les résidents secondaires, nombreux dans ce secteur proche de l'agglomération stéphanoise, sensibles à la qualité des paysages, à la propreté des villages et aux aménagements divers (sentiers de découverte, panneaux d'interprétation du paysage,...).

- Les touristes de passage qui réagissent à l'aspect général du paysage (vues, ambiances), aux dégradations ponctuelles et aux aménagements particulièrement bien conçus.

Maîtriser la dynamique de boisement

La fermeture de l'espace par petites parcelles géométriques est un processus insidieux. Il peut conduire progressivement à la fermeture des "clairières" et points de vue. La situation du plateau est préoccupante et il serait souhaitable de trouver des **solutions durables**.

Les **réglementations de boisements** peuvent être des outils intéressants à condition qu'elles répondent aux **préoccupations paysagères et environnementales**.

Des **campagnes de sensibilisation** vers les propriétaires forestiers, agriculteurs et habitants seraient envisageables.

Une **réflexion globale sur la gestion de l'espace** pourrait permettre de trouver un équilibre entre espaces forestiers et agricoles avant que les premiers ne prennent inexorablement le pas sur les deuxièmes.

Soigner les villages et bâtiments agricoles

Le manque de soins des villages et des fermes est une constante peu enviable du plateau de Craponne.

Là aussi une **sensibilisation des habitants** pourrait porter ses fruits, par le biais par exemple d'une **participation de la population aux travaux d'amélioration** (enfants des écoles, agriculteurs pour complément de revenus, équipes de bénéficiaires du R.M.I ou "Contrats Emplois Solidarité" ou "Contrats Emplois Verts"). Ces opérations sont souvent suivies d'un **effet d'entraînement sur les espaces privés**.

ENTITE 3

LE PLATEAU DE MONTFAUCON

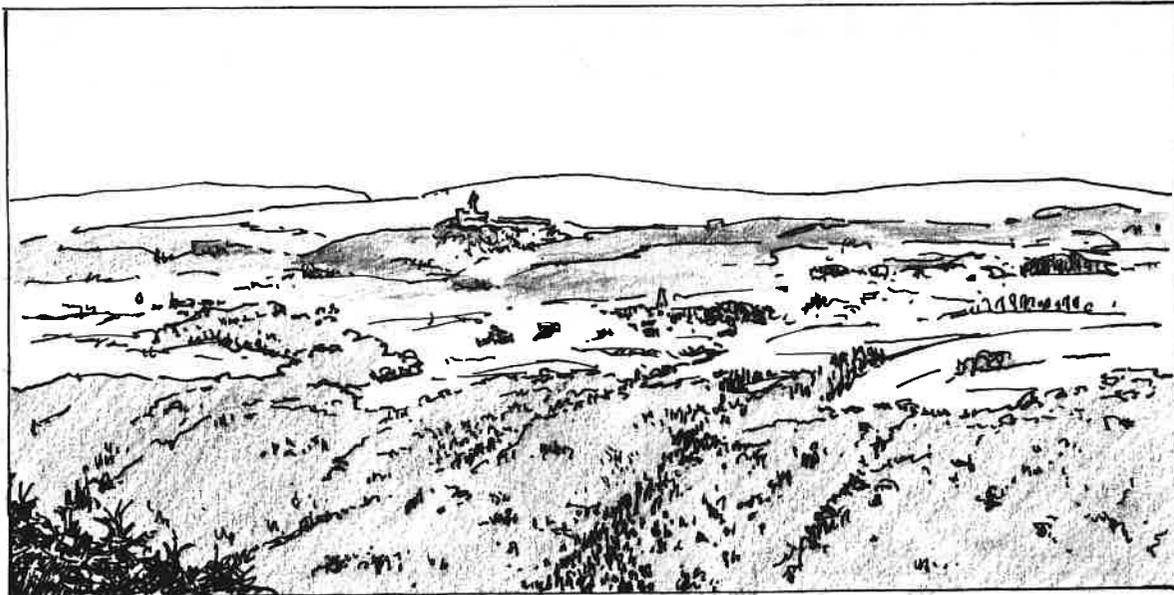
Une vaste surface fracturée et compartimentée

Soubassement granitique de la région du Velay, le plateau de Montfaucon s'étend sur une large surface depuis les contreforts des massifs du Mézenc au Sud et du Meygal à l'Ouest, jusqu'aux limites départementales jouxtant la région de Saint-Etienne, au Nord.

A une altitude variant entre 800 et 1000 mètres, sa surface s'incline vers le Nord Ouest où se répandent le cours de la Loire et le bassin de Bas-en-Basset.

A l'extrême Ouest, de molles ondulations s'élèvent au-dessus du plateau jusqu'à une altitude de 1350 mètres : c'est la région des Boutières à cheval sur les départements de la Loire et de l'Ardèche.

Sur le plateau en lui-même se dressent des éminences comme celle qui porte le bourg de Lapte et son église, elles sont dues aux phénomènes "d'érosion différentielle" qui s'opèrent lorsqu'une grande diversité

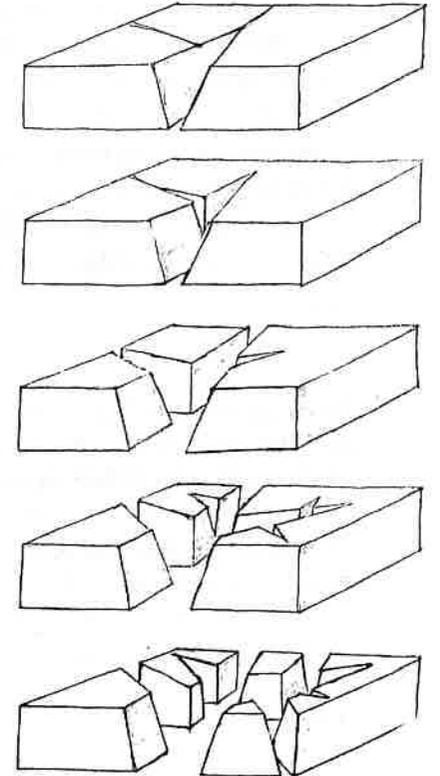


minéralogique conduit à des mises en relief de certaines roches très dures par rapport à d'autres plus friables.

De profondes cicatrices lacèrent la surface du plateau et découpent celui-ci en plusieurs compartiments. Les rivières affluentes de la Loire - Lignon, Ramel, Semène et Dunières- circulent dans des fractures dues à la tectonique. La grande fracturation a accéléré le dynamisme d'érosion régressive et a favorisé la compartimentation de la surface.

En amont, le réseau hydrographique est plus discret, de larges méandres divaguent dans des fonds plats définissant des zones de pâturages plus ou moins humides.

Le long des ruisseaux courent des lignes d'arbres, Saules, Aulnes, Frênes, Erables, Peupliers, ...



"Au nord, ces plateaux s'abaissent graduellement vers les régions granitiques que nous connaissons déjà, ces hauteurs de Montfaucon qui s'étendent entre la Dunières et le Lignon dont la belle vallée encore couverte de pâtures vers Fay, parée de forêts épaisses vers Tence, s'achève en gorges profondes sur la Loire." L. VISSAGUET - 1905

Le clocher de Lapte visible en de nombreux points du plateau

Des petits "pays" qui évoluent différemment

Sur ce vaste plateau, plusieurs "pays" cohabitent, ils se différencient par des vocations, des activités différentes qui conduisent à des paysages sensiblement différents mais surtout à des problématiques paysagères propres à chacun d'entre eux. De ces problématiques découleront des moyens de gestion particuliers.

Les conditions naturelles sont à peu près les mêmes partout : les sols sont occupés par des cultures de pays froids et l'élevage tient une place importante. Les bois de résineux -pinèdes et sapinières- sont disséminés dans cet espace agricole, sans logique apparente par petites taches anguleuses. L'habitat est très dispersé suivant la répartition des sources. Pour la pierre à bâtir, la base commune à tout le plateau est le granit mais les modèles d'habitations diffèrent en fonction des façons de vivre.

On retrouve sur la carte, la logique du plateau de Craponne : mouchetage bleu dans les espaces agricoles - signifiant les boisements en timbre-poste - et grandes fractures vertes ou bleues foncées marquant les affluents de la Loire encaissée. On note cependant qu'ici, l'espace agricole est plus divers, aucune couleur ne domine nettement. L'importance des zones bâties est soulignée par les nombreuses taches grises. Enfin, le massif des Boutières, très foncé, se rapproche nettement des couleurs de la Chaise-Dieu.



"En raison de la pauvreté du sol granitique et de la rigueur du climat, qui tient à l'altitude moyenne assez grande, bois et prairies sont des sources de profit plus certaines que les cultures, et ils prennent plus d'extension." E. LOCUSSOL - 1926

Les plateaux industriels et résidentiels : importance du cadre de vie

Plus on s'approche de l'agglomération de Saint-Etienne, plus les vocations industrielles et résidentielles s'affirment dans le paysage. Les bourgs prennent plus d'ampleur, les lotissements et autres quartiers de logements collectifs apparaissent, les zones industrielles et artisanales sont plus étendues...

Ce sont les petits plateaux de Saint-Didier-en-Velay, Sainte-Sigolène, Saint-Just-Malmont.

L'ingratitude des terres agricoles et la proximité de villes industrielles ont conduit les habitants de cette région à développer au siècle dernier des activités parallèles. Les fermières travaillaient aux carreaux de dentellières comme dans une grande partie du département. A cette activité classique s'ajoutait celle de la rubanerie qui transformait les fermiers en "tisseurs -paysans".

Les cultures étaient surtout vouées à l'autoconsommation et les périodes d'accalmie des travaux agricoles se voyaient relayées par ceux des métiers à rubans.

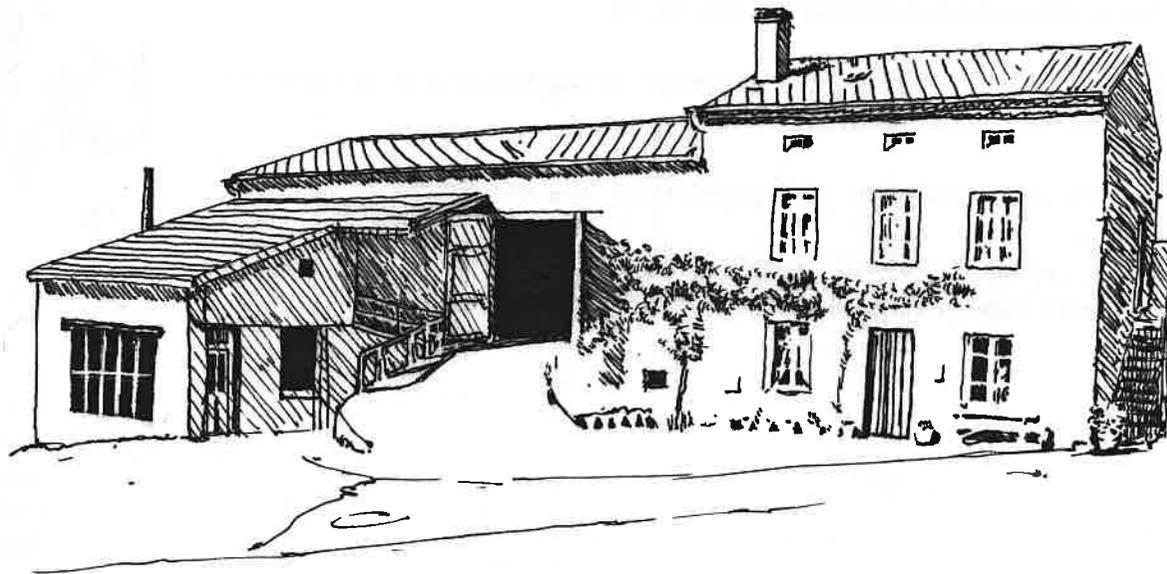
Les fermes où se déroulaient de telles activités comportaient des bâtiments appropriés. Des ateliers, visibles encore aujourd'hui à leurs hautes fenêtres, occupaient le premier étage ou étaient rajoutés au corps de ferme.

Dans le même temps, la vocation industrielle s'est affirmée par le développement d'usines (métallurgie, textile, papeteries puis plastique), de scieries (la production de poteaux de mines comptait parmi les plus développées en France), et de carrières.

Cette diversification précoce des activités a conduit à un certain brassage des populations et des mentalités.

"Au delà de Sainte-Sigolène, le chemin de Saint-Pal-de-Mons est bordé de maisons neuves dont le nombre s'accroît sans cesse ; elles s'éparpillent un peu partout, comme si l'ouvrier en rubans se plaisait à l'isolement. Chaque demeure a son jardinet. Grâce à ces maisons, ce pauvre pays de prés marécageux, de pinèdes chétives et de champs maigres n'a pas trop sauvage apparence."

ARDOUIN DUMAZET - 1909



Une ferme avec son atelier rajouté à l'étable (à gauche)

"Au Nord, l'industrie de la rubanerie se fait à domicile : le tisseur est un paysan, qui fait battre ses métiers, à moteur mécanique le plus souvent, avec l'aide de sa famille, quand sa présence aux champs n'est indispensable. Les bois et les prairies, exigeant moins de soin que les cultures de céréales, gagnent en importance [...] Une population ouvrière, à demi-citadine s'est créée dans les vieilles villes industrielles de la région, comme à Saint-Didier sa capitale."

E. LOCUSSOL - 1926

Aujourd'hui ces secteurs comptent parmi les plus peuplés du département et une tendance à la "campagne dortoir" s'installe. "Le paysage se fractionne en petites parcelles bien délimitées par une clôture de grillage ou de parpaings doublée d'une ligne de conifères" (A. DEFOUR)

A côté de cette population qui migre quotidiennement vers le département de la Loire, se développent ou se renforcent des ateliers, entreprises et usines locales .

Les bâtiments qui abritent ces ateliers et les nouvelles zones industrielles et artisanales ne répondent pas souvent aux préoccupations paysagères et ne contribuent pas à embellir le cadre de vie.

Dans le paysage demeurent d'anciennes usines témoignant des grandes époques de l'industrialisation.

La notion de "cadre de vie" prend toute son importance dans un tel secteur.

Il est capital de relever le défi et de réussir à attirer entreprises et nouveaux habitants dans un contexte paysager de haute qualité.



"Ce travail a amené le bien-être : s'il reste encore quelques vieilles demeures de granit, noircies par les ans, percées de rares ouvertures, sinistres d'aspect, il y a beaucoup de constructions neuves où tout a été sacrifié pour donner de l'air et de la lumière." ARDOUIN DUMAZET - 1909



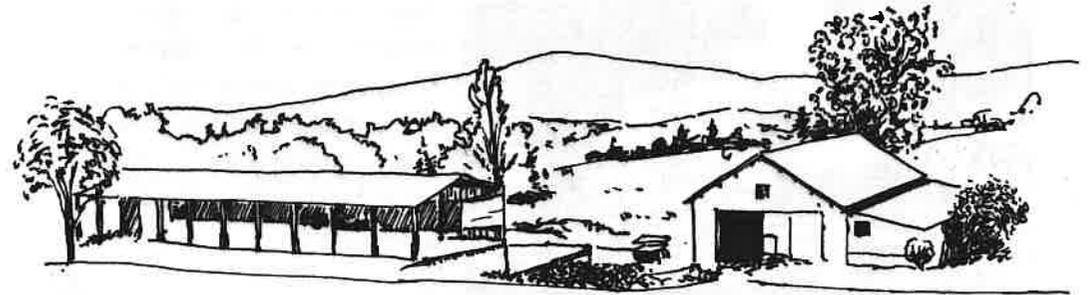
Saint-Just-Malmont : les maisons d'ouvriers

Les plateaux agricoles et sylvicoles : des espaces à maîtriser

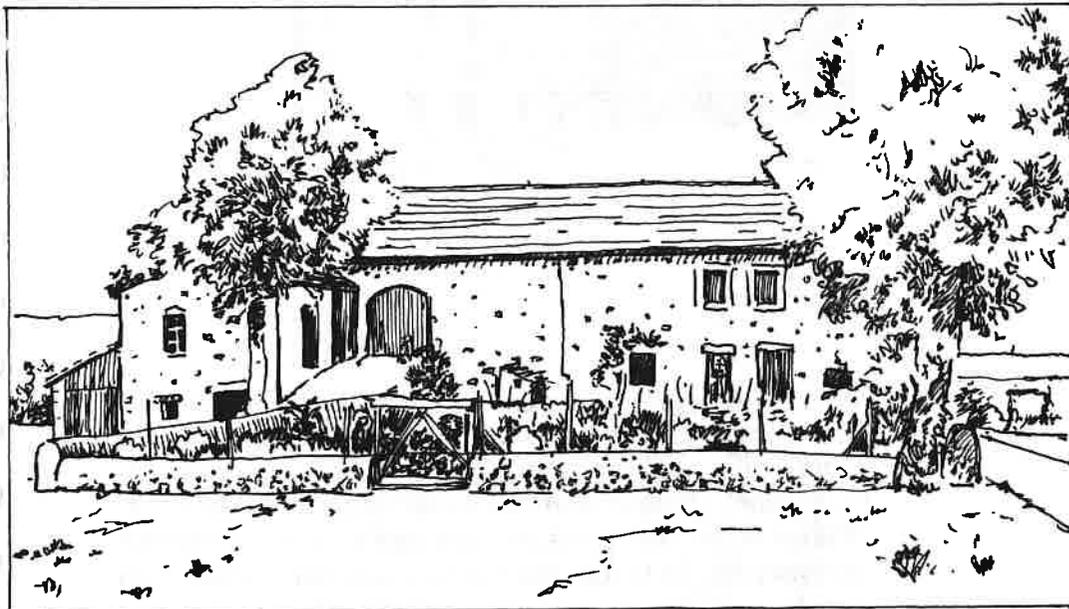
Lorsqu'on s'éloigne de ce pôle urbain, c'est la vocation agricole qui reprend le dessus avec des villages plus réduits et moins vivants, des activités annexes moins présentes dans le paysage et une part plus importante laissée à l'agriculture.

La production laitière transformée en beurre et fromages, et la production de bois tournée vers les villes voisines ont toujours été les deux principales vocations des petits plateaux d' Yssingeaux et Montfaucon et ceci depuis de nombreuses décennies.

Aujourd'hui, ce schéma convient encore pour ces plateaux bien que l'agriculture ait souvent de grandes difficultés, en particulier face aux exigences de restructuration.



L'agrandissement des bâtiments agricoles



La Chaîne des Boutières : l'avancée de la forêt

Elle s'élève au-dessus des plateaux et faisant le pendant au Sud du massif du Pilat, elle est couverte de lourdes forêts résineuses. Aussi sombres que ceux du plateau de La Chaise-Dieu, les paysages se referment progressivement sous l'effet des plantations. Seuls quelques fonds de vallée et alentours de villages demeurent exempts de boisements.

"Cette région du Velay oriental est bornée à l'est par la Chaîne des Boutières, mais celle-ci fait à peine partie du Velay, elle ne présente un profil appréciable que du côté des plaines du Rhône sur le versant vivarois." L. VISSAGUET - 1905

Le plateau du Vivarais : la tradition d'accueil



Tence

Aux confins du département de la Haute-Loire, une petite enclave du plateau du Vivarais vient ajouter à la diversité de ces plateaux granitiques.

On ne peut classer cette zone, qui porte les bourgs du **Mazet-Saint-Voy**, du **Chambon-sur-**

Lignon et de **Tence** avec les autres communes du secteur.

Bien que peu différente de l'ensemble du plateau d'un point de vue paysager : une campagne froide et pauvre où l'arbre gagne sans cesse du terrain, l'ambiance n'est pas tout à fait la même.

Enclave protestante au sein de pays profondément catholiques, cette terre porte les traces des mentalités et façons de vivre de cette communauté religieuse.

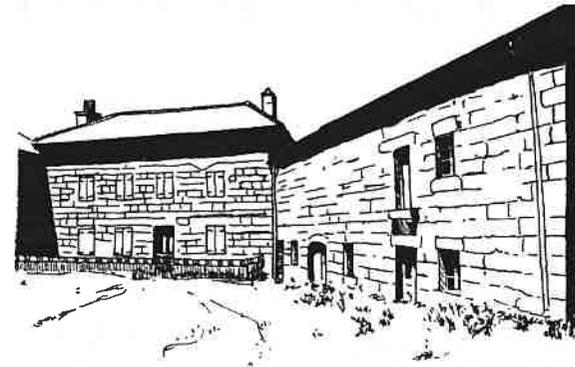
En raison de son climat montagnard vivifiant mais aussi de son hospitalité renommée, le plateau a de tous temps accueilli des enfants des villes en mal de campagne. Durant la seconde guerre mondiale, des centaines d'enfants juifs ont été cachés par la population. Aujourd'hui encore cette tradition d'accueil fait vivre le plateau et de grandes bâtisses baroques, abritant colonies de vacances et homes d'enfants se dressent au détour des villages et chemins.

Les temples apportent aussi une touche de diversité dans les villages, où ils cotoient parfois les églises. Dans les champs, des bouquets de Pins ou de Cèdres ou des monticules de pierres signalent les tombes de ceux dont on ne voulait pas dans les cimetières.

Enfin, l'ambiance générale des hameaux et bourgs n'est pas la même. L'utilisation fréquente de pierres taillées pour les façades rend l'habitat plus austère mais aussi plus soigné d'autant plus que les abords des habitations semblent mieux entretenus qu'ailleurs.

La vocation touristique des bourgs du Chambon-sur-Lignon et de Tence est affirmée et la population estivale, très élevée.

Comme sur le reste du plateau de Montfaucon, le phénomène des maisons de campagne est très important.



"Cette région est intéressante du point de vue humain. Au milieu de la population catholique, s'est formé dès les débuts de la réforme, et s'est maintenu un noyau de protestants, groupés dans les communes du Mazet et du Chambon et les sections contiguës des communes avoisinantes. Ils se distinguent des catholiques aussi bien par le costume, la façon de prononcer le patois, les moeurs et le caractère, que par le degré d'instruction et d'aisance et les idées politiques." E. LOCUSSOL - 1926

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

PLATEAU DE SAINT-DIDIER-EN-VELAY

ENJEU : Préserver, voire aménager, le cadre de vie afin de retenir et d'attirer des populations "péri-urbaines" et "néo-rurales".

-Maîtriser les boisements et avoir une forte préoccupation d'aménagement des forêts pour les loisirs.

-Soigner les traversées d'agglomérations.

-Soigner les lieux de vie : espaces publics, lotissements, zones artisanales.

Nettoyage, propreté et fleurissement des abords, aménagements.

-Favoriser les échanges entre ces zones à forte densité de population et les zones plus rurales du département : expositions, propositions de circuits de découverte, animations dans les écoles, ...

PLATEAU DE MONTFAUCON ET DU VIVARAIS

ENJEU : Préserver le cadre rural et entretenu des plateaux tout en intégrant les exigences actuelles de développement.

- Maîtriser le développement forestier et son équilibre par rapport aux espaces agricoles.

Et en particulier, prendre garde à la fermeture de certaines vues par des barrières résineuses.

- Soigner les abords de carrières et autres lieux d'extractions de matériau (envisager une charte paysagère avec les exploitants).

- Conserver ou recréer des alignements d'arbres au bord des routes.

- Soigner les places de villages et patrimoines vernaculaires.

CHAINE DES BOUTIERES

- Eviter le colmatage des vues sur les fonds de vallée et abords de villages.

- Inciter à l'ouverture de la forêt au public.

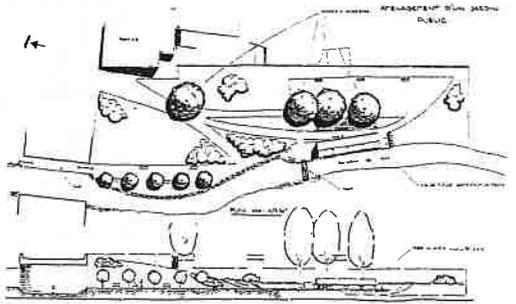
- Proposer des plans de résorption des points noirs.

**TABLEAU RECAPITULATIF
PAYSAGE DES PLATEAUX GRANITIQUES**

Atouts / Faiblesses
Propositions de gestion

GESTION DU PAYSAGE DES PLATEAUX GRANITIQUES

Élément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
VILLAGES RURAUX				
	<ul style="list-style-type: none"> * patrimoine rural * bâtiments communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> * abandon bâtiment ancien, ruines 	<ul style="list-style-type: none"> * conserver mémoire * mettre en valeur patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> * mises en valeur * nettoyages
VILLAGES ET BOURGS				
<u>LIEUX DE VIE</u>	<ul style="list-style-type: none"> * concentration de populations 	<ul style="list-style-type: none"> * banalisation des constructions * mitage * villages dotoirs * constructions anarchiques aux entrées de bourgs 	<ul style="list-style-type: none"> * offrir un cadre de vie attrayant aux populations péri-urbaines * maintenir les bourgs ruraux vivants 	<ul style="list-style-type: none"> * aménagements * documents d'urbanisme * incitations
FORETS				
<u>TOUTES ENTITES</u>	<ul style="list-style-type: none"> * valeur patrimoniale et économique * atout touristique 	<ul style="list-style-type: none"> * boisements anarchiques * problèmes d'entretien et de gestion forestière 	<ul style="list-style-type: none"> * concilier les activités sylvicoles, agricoles et touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> * réglementations * chantiers * sensibilisation

☞ Procédure réglementaire	☞ Moyen de Gestion/Incitation	☺ Sensibilisation	Croquis
	☞ plan restauration petit patrimoine (partenaires : Europe, Conseil Général) ☞ plan résorption points noirs (partenaires : Europe, Conseil Général)	☺ expositions sur petits métiers d'autrefois ☺ marché de l'artisanat autour du bois (Chaise-Dieu) ☺ participation de la population aux nettoyages des villages (effet "boule de neige" sur espaces privés)	
☞ P.O.S. prescriptions et zonages (partenaire : D.D.E.)	☞ aménagements des places, lotissements, zones artisanales Plantations (partenaire : Etat, Conseil Général, ...) ☞ charte architecturale et paysagère (partenaire : Conseil Régional)	☺ publication d'une charte ☺ publications de plaquettes de conseils sur les jardins des lotissements (arbres et clôtures)	
☞ Réglementation des boisements avec une forte préoccupation "cadre de vie paysage" (partenaire : D.D.A.F.)	☞ chantiers d'entretien des forêts (partenaires : Europe, ...) ☞ incitation à la plantation d'arbres d'alignement et d'emblèmes végétaux	☺ sentiers découverte forestière (cf. page 82)	

LISTE DES ARBRES ET ARBUSTES DES PLATEAUX GRANITIQUES

Si l'on veut utiliser des essences locales dans les aménagements publics ou les jardins privés, on se référera à la liste suivante. Celle-ci n'est pas exhaustive mais donne plutôt une idée des espèces les plus typiques, celles qui correspondent aux essences champêtres locales. Aussi, les espèces horticoles correspondantes n'ont pas été spécifiées.

ARBRES	Noms latins	Chaise-Dieu	Craponne	Montfaucon
Aliser blanc	<i>Sorbus aria</i>	×	×	×
Aulnes	<i>Alnus incana alnus viridis</i>		(X)	(X)
Bouleau	<i>Betula pendula</i>	×		
Châtaignier	<i>Castanea sativa</i>			(X)
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>			(X)
Chêne sessile	<i>Quercus sessiliflora</i>			(X)
Erable	<i>Acer pseudoplatanus</i>	×	×	×
Frêne commun	<i>Fraxinus excelsior</i>	×	×	×
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>	×	×	×
Merisier	<i>Prunus avium</i>	×		×
Noisetier	<i>Coryllus avellana</i>			×
Noyer	<i>Juglans regia</i>			(X)
Peuplier	<i>Populus canescens ou alba</i>	×		×
Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>		×	
Poirier	<i>Pyrus communis</i>			×
Pommier	<i>Malus sylvestris</i>			×
Saules	<i>Salix viminalis et caprea</i>		(X)	(X)
Sorbier des oiseleurs	<i>Sorbus aucuparia</i>	×	(X)	×
Tilleul à grandes feuilles	<i>Tillia platyphyllos</i>	×		×
Tilleul à petites feuilles	<i>Tillia cordata</i>			(X)
Tremble	<i>Populus tremula</i>	×		×

ARBUSTES		Chaise-Dieu	Craponne	Montfaucon
	Noms latins			
Aubépine à un seul style	<i>Crataegus monogyna</i>	×	×	×
Bois de Sainte-Lucie	<i>Prunus Mahaleb</i>	×	×	×
Bourdaïne	<i>Frangula alnus</i>	×	×	×
Buis commun (souvent planté)	<i>Buxus sempervirens</i>	×	×	×
Cornouiller mâle	<i>Cornus mas</i>	×	×	×
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	×	×	×
Fusain commun	<i>Evonymus europaeus</i>	×	×	×
Genêt à balais	<i>Cystisus scoparius</i>	×	×	×
Genévrier	<i>Juniperus communis</i>	×		
Houx commun	<i>Ilex aquifolium</i>	×	×	×
Osier rouge	<i>Salix triandra</i>	×	×	×
Prunellier	<i>Prunus spinosa</i>	×	×	×
Rosiers	<i>Rosa arvensis, canina,...</i>		×	×
Saule pourpre	<i>Salix purpurea</i>	×	×	×
Sureau hièble	<i>Sambucus ebulus</i>	×		
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	×	×	×
Sureau rouge	<i>Sambucus racemosa</i>	×	×	×
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>	(X)	×	×
Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>			×
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>			×

- ⇒ () Signifie qu'une limite altitudinale restreint la répartition de l'espèce dans l'entité paysagère
- ⇒ Parmi ces espèces, certaines ne doivent plus être plantées en raison des contaminations par le feu bactérien (en particulier certaines aubépines et certains arbres fruitiers, se renseigner auprès de la D.D.A.F.)

BIBLIOGRAPHIE

**OUVRAGES, ETUDES OU ARTICLES CONCERNANT LES PAYSAGES DE LOIRE
ET LES PLATEAUX GRANITIQUES**

A.D.A.S.E.A., C.E.M.A.G.R.E.F., D.D.A.F, PNR Livradois-Forez, Chambre agriculture Haute-Loire, **Déprise agricole et paysage sur le canton de la Chaise-Dieu** (propositions d'expérimentation de l'article 19 du règlement C.E.E. 797/85)

ANONYME, "**Bornes sculptées de l'Abbaye de la Chaise-Dieu**" - Bulletin de la Société Académique du Puy - tome XXVII 1945

BERTRAND VITAL, **Essai sur l'histoire naturelle et sur l'agriculture de l'arrondissement du Puy** - Le Puy 1811

BERTRAND-ROUX, **Description géognostique des environs du Puy** - Paris 1823

BOURGHEA H., **Entre Velay et Forez, Saint-Just-Malmont** - Le Puy 1984

C.P.I.E du Velay Cahiers n°2 Géologique : **les volcans du Mont Denise** - 1987

CHABAUD P., **Aperçu sur les forêts du Livradois-Forez du XVII^e au XX^e siècle.** - "Histoire de la forêt du Massif Central".- Publication de l'Institut des études du Massif Central. Fascicule XXX Faculté Sciences Humaines Clermont II 1987

CHAMONARD R., **Population et organisation régionale dans l'arrondissement du Puy** - Cahiers de la Haute-Loire 1975

DE DOUE B., **De l'aménagement et de l'exploitation des bois de pins dans les environs du Puy** - Annales de la société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy 1833

DEFOUR A., **Nouveaux visages de la ruralité dans l'Yssingelais** - 1987

DEFOUR A., **Terroir en mutation. L'arrondissement d'Yssingeaux entre ville et campagne** - Yssingeaux 1992

E.P.A.L.A **Barrage de Serre de la Fare Etude d'impact** - 1987

GAUSSIN P.R., **Forez Velay** - Edition Arthaud 1972

PAUL G., **Allègre et son canton** - Le Puy 1957

PHILIBERT M., **Les chibottes de Vals** - Le Puy 1987

PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE, Itinéraire du Parc n°5, **Le plateau de Chaspinhac** - sans date

PONTVIANNE Chan. R., **La ville et le canton de Craponne depuis les origines jusqu'à nos jours** - Le Puy 1908

POUPET J.C., **Le Lignon vellave** - Mémoire de D.E.S.S. Espace et milieux - Université Paris VII / Service Départemental de l'eau de Haute-Loire 1992

SABY M., **Allègre et sa région au fil des siècles** - Edition de la société Académique du Puy et de la Haute-Loire 1976

SAND G., **Jean de la Roche** - 1859 réédition 1988 Aurore

OUVRAGES, ETUDES OU ARTICLES GENERAUX SUR LA HAUTE-LOIRE

ANONYME, CAILLOUX N°1 : **Les volcans du Velay**, Massif Central français - 1988

ANONYME, Guide Bleu, **Auvergne Bourbonnais Velay** - Hachette 1992

ANONYME, **La recherche archéologique en Haute-Loire**. Histoire et préhistoire - Annales du C.R.D.P. de Clermont-Ferrand (C.D.E.R.A.P.) 1983

ANONYME, **Monographie agricole du département de la Haute-Loire** - Ministère de l'agriculture 1929

ARDOUIN DUMAZET, **Voyages en France** - Paris 1909

ARSAC I., **Toponymie du Velay**. Origine et signification des noms de lieux et de lieux dits - Les cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay 1991

AULAGNIER A., **Aperçu sur la géologie et l'agriculture du département de la Haute-Loire et des pays limitrophes (itinéraires)** - Le Puy 1823

BAILLY Dr **Trois semaines d'excursion en Velay et Vivarais en 1880** - Paris 1881

BARRON L., **La Loire** - 1888 Edition de la Tour réédition 1988

BAYSSAT G., **Evolution du monde rural de la Haute-Loire** - Le Puy 1955

BERTRAND AJC et RAYNAUD M., **La Haute-Loire, sa géographie, son histoire** - Brioude 1941

BERTRAND L., **Usages locaux du département de la Haute-Loire** - 1865

BERTRAND-ROUX, **Description géognostique des environs du Puy** - Paris 1823

BLANCHET J., **L'équilibre agro-sylvo-pastoral dans le département de la Haute-Loire** - 1959 (Mémoire E.N.A)

BLONDEL L. et TILLIARD J., **Diagnostic de l'environnement en Haute-Loire**, Mémoire de D.E.S.S. "Espace et Milieux" Université Paris VII / Conseil Général Haute-Loire 1991

BOIVIN P. et MERGOIL J., **Le Velay, son volcanisme et les formations associées** - Géologie de la France BRGM 1993

BONNAUD P., **Aperçus nouveaux sur les rapports de l'Auvergne et du Velay en Brivadois et sur le Haut-Allier à la lumière des faits de langue** - Almanach de Brioude 1986

BORGET J.N. et MERGOIL J., **Pierres Volcaniques du Velay et Haut-Vivarais : diversité des roches et des usages, lieux d'extraction et d'utilisation** - 117^{ème} congrès sociétés savantes 1992

BOULE M., **La Haute-Loire et le Haut-Vivarais. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue** - Paris 1911

BOUT P., **Enquête géologique et hydrogéologique en Haute-Loire** - Bulletin de l'Institut National d'Hygiène 1958

BOUT P., **Histoire géologique de la Haute-Loire** - Le Puy 1952

BOUT P., **Les volcans du Velay** - Brioude 1972

BRIL H., **Découverte géologique du Massif Central, du Velay au Quercy** - B.R.G.M 1988

CARTOGRAPHIE ET DECISION, **Haute-Loire Cartes sur tables** - Le Puy 1988

CHASSAING ET JACOTIN, **Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire** - Paris 1867

CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE, **Charte architecturale et paysagère de l'Auvergne** - 1992

C.P.I.E du Velay, **Cahiers n°1 Botanique : quelques problèmes écologiques traités au travers d'excursions botaniques en Haute-Loire par Maryse Tort** - 1988

C.P.I.E du Velay, **Inventaire départemental et propositions pour la gestion des tourbières** - 1988

D.R.A.C. Auvergne, **Préhistoire de la Haute-Loire** - Service régional de l'archéologie 1992

D.R.A.E. Auvergne, **Inventaire des tourbières d'Auvergne** - CARENE 1987

- DELCAMBRE Et., **Géographie historique du Velay** - Paris 1937
- DERIBIER DE CHEISSAC, **Description statistique du département de la Haute-Loire** - Le Puy 1824
- DERIBIER DE CHEISSAC, **Dictionnaire topographique de la Haute-Loire** - Le Puy 1820
- FAUJAS DE SAINT-FOND B., **Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay...** - Paris 1778
- FEL-BOUET, **Atlas géographique du Massif Central** - Flammarion 1983
- FILLOD A., **Le climat de la Haute-Loire** - Le Puy 1985
- FRANCUS Dr (Ch.-Albin Mazon), **Voyage fantaisiste et sérieux à travers l'Ardèche et la Haute-Loire** - Largentière réédition 1984
- GACHON L., **L'Auvergne et le Velay** - Paris 1948
- GACHON L., POURRAT H., **Auvergne (Visages de l'Auvergne)** - Strasbourg 1964
- JAMMOT C., VALLADAS B., VEYRET-MEKDIJIAN Y. et VITTE P., **Auvergne Guides géographiques régionaux** - Masson 1988
- JOANNE P., **Géographie du département de la Haute-Loire** - Paris 1881
- JOUBERT B., **Oiseaux du Massif Central** - C.P.I.E. du Velay 1992
- LANOYE F. de, **Voyage aux volcans de la France centrale 1864** "Le tour du monde, Nouveau journal des voyages" - Hachette 1866
- LAURENSEN-ROSAZ C., **Les batisseurs** - Revue Vieilles maisons françaises Haute-Loire Avril 1991
- LOCUSSOL E., **Les régions naturelles du Velay**, publication de la société des études locales n°6 Section de la Haute-Loire - Le Puy 1926
- MALEGUE H., **Eléments de statistique générale du département de la Haute-Loire** - Paris 1872
- MALEGUE H., **Guide de l'étranger dans la Haute-Loire** - Le Puy 1866
- MALTE-BRUN V.A., **Haute-Loire, géographie, histoire, statistique, administration** - Edition du Bastion, sans date
- NAVETCH P., **Le remembrement... et après ? Le cas de la Haute-Loire** - D.E.S.S. Développement rural Université Lyon II / Conseil Général Haute-Loire 1993
- NICOLAS R., **Population et répartition de l'habitat rural dans les cantons de Pinols, Blesle et la Chaise-Dieu aux XIX^e et XX^e siècles** - Cahiers de la Haute-Loire 1982
- NUGIER B., **Perspectives de renouvellement des exploitations agricoles de Haute-Loire, Conséquences foncières** - D.D.A.F. Haute-Loire 1981
- PAUL G. et P., **Le Pays de Velay et le Brivadois** - Aurillac 1930
- PETERLONGO J.M., **Guides géologiques régionaux : Massif Central** - Masson 1972
- POURRAT H., **En Auvergne "Les Limagnes"** Coll. Les beaux pays - Arthaud 1952
- ROUCHON U., **La vie paysanne dans la Haute-Loire** - Le Puy 1935
- SABATIER G., **Le Vicomte assailli, économie rurale, seigneurie et affrontements sociaux en Languedoc des montagnes (Velay, Vivarais, Gévaudan), aux XVII^e et XVIII^e siècles** - Saint-Vidal 1988
- SANTA-CATHERINA N., **Occupation de l'espace en vallée de l'Ance - D.E.S.S. Etudes rurales et agro-alimentaires / P.N.R. Livradois Forez** 1992
- SEAUVE C. de, MULLER A., SENAC C., HERAUD G., **Cité-sites** - Revue Vieilles maisons françaises Haute-Loire Avril 1991
- SENAC C., **Pierres à bâtir** - Revue Vieilles maisons françaises Haute-Loire Avril 1991
- STEVENSON R.L., **Voyages avec un âne dans les Cévennes** - Bruges 1925
- TAILOR et NAUDIER, **Voyage pittoresque dans le département de la Haute-Loire** - Paris 1819
- THOMAS C., **Thèse agricole sur le département de la Haute-Loire** - 1921
- VALADAS B., **Les hautes terres du Massif-Central Français I et II** - Thèse Paris I 1984
- VIDAL DE LA BLACHE P., **Géographie de la France** - E.Lavisse 1903
- VISSAGUET L., **Lignes et couleurs du Velay** - Conférence faite à la Société des amis des arts et photo-club réunis de la ville du Puy 1905
- YOUNG A., **Voyages en France pendant les années 1787-1788-1789 et 1790** - Paris Buisson, Réédition Arnaud Colin 1979

OUVRAGES GENERAUX SUR LE PAYSAGE

ATELIER TECHNIQUE DES ESPACES NATURELS, **La gestion et la protection de l'espace naturel en trente fiches juridiques** - S.R.P.N. 1991

ANONYME, **Ecologie et friches dans les paysages agricoles** - Ministère de l'Environnement 1993

ANONYME, **Les espaces naturels un capital pour l'avenir**, rapport du groupe de prospective présidé par Henry JOUVE, Commissariat général au plan - La documentation française 1991

AVOCAT C., **Essai de mise au point d'une méthode d'étude des paysages** - "Lire le paysage, lire les paysages" Colloque universitaire de Saint Etienne, C.I.E.R.E.C. 1984

BAUDRY J. et Coll., **Lectures du Paysage**, collection INRAP- FOUCHER 1986
BEROUTCHACHVILI N. et ROUGERIE G., **Géosystèmes et paysages Bilan et méthodes** - Armand Colin 1991

BRINGET J.P., **Méthodologie des plans d'interprétation** - Atelier technique des espaces naturels 1992

C.A.U.E. de l'Ardèche, **Une gestion des paysages pour que l'Ardèche vive Diagnostique** - 1993

C.A.U.E. des Vosges, **Plan de paysage pour la vallée de la Plaine / Massif Vosgien** - 1992

CABANEL J., **Réalités du paysage d'aménagement** - Revue Métropolis 84/85
Numéro spécial "L'aménagement et ses paysages" 1989

DEFFONTAINE J.P. et DENI J.B., **Des unités de paysage aux unités de développement** - Revue L'espace géographique n° 4 1975

DEFFONTAINES J.P. et PRIGENT P., **Lecture agronomique du paysage** - Revue Mappemonde 87/4 1987

FISCHESSER B., **Quinze ans de paysagisme au service de la forêt et de la montagne** - Revue Paysage et aménagement n°11 1987

FREYTET A. et MAZAS A., **L'Atlas des pays et paysages des Yvelines** - C.A.U.E. des Yvelines 1992

FROMAGEAU J., **Une loi pour le paysage** - Revue Paysage et aménagement n°24 1993

LIZET B. et RAVIGNAN F. de, **Comprendre un paysage** - Guide pratique de recherche - I.N.R.A. 1991

LUGINBÜL Y., **Méthodologie pour l'identification et la typologie des paysages** - Ministère de l'équipement, direction de l'architecture et de l'urbanisme /SEGESA/C.N.R.S. Paris 1991

NEURAY G., **Des paysages Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?** - Gembloux 1992

ORMAUX S., **Cartographie du paysage** - Revue Mappemonde 87/4 1987

PLAISANCE G., **Le paysage français à découvrir et à vivre** - Sang de la terre 1987

ROUGERIE G., **Géographie des paysages** - Que sais-je ? 1969

SGARD J., **"De la protection à l'aménagement, un cadrage historique"** et **"Quelques concepts à propos de plans de paysage"** - Paysage, Grand Paysage Cahiers de l'I.A.U.R.I.F. n°106 1993

SOMMAIRE

	Pages
Avertissement	
LES PAYSAGES DE LA LOIRE	
Carte des identités paysagères.....	1
Introduction	2
PREMIERE PARTIE : Analyse paysagère d'ensemble et clés de lecture	3
DEUXIEME PARTIE : Les entités paysagères - Propositions de gestion.....	21
Tableau récapitulatif : Atouts / Faiblesses / Propositions de gestion.....	46
Liste des arbres et arbustes	55
LES PLATEAUX GRANITIQUES	
Carte des identités paysagères.....	57
Introduction	58
PREMIERE PARTIE : Analyse paysagère d'ensemble et clés de lecture	59
DEUXIEME PARTIE : Les entités paysagères - Propositions de gestion.....	67
Tableau récapitulatif : Atouts / Faiblesses / Propositions de gestion.....	97
Liste des arbres et arbustes	100
Bibliographie.....	102

